

Le prix du lait sera stabilisé, voire réduit

Le Québec se conformerait aux conditions d'Ottawa

Malgré la confusion qui prévaut encore dans les milieux politiques et agricoles, tout indique que la Régie des marchés agricoles du Québec, suivant les conditions fixées par le gouvernement fédéral dans sa lutte contre l'inflation, s'engagera à stabiliser, ou même à réduire durant au moins un an les prix de vente du lait.

Mais, à l'heure de mettre sous presse, ni le premier ministre, M. Bourassa, ni le ministre de l'Agriculture, M. Toupin, ne l'avaient encore officiellement annoncé. Toutefois, dans l'entourage du

Conseil exécutif, on indiquait hier soir que le Québec se conformerait aux conditions établies par Ottawa, de telle sorte que les consommateurs de cette province puissent bénéficier du gel des prix du lait.

C'est pour dissiper toute confusion que le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Whelan, a fait parvenir hier à ses homologues des provinces ainsi qu'aux directeurs des organismes provinciaux de régulation des produits agricoles des notes explicatives qui définissent et précisent la nouvelle politique de sub-

sides annoncée mardi soir par M. Trudeau aux Communes. Il s'agit, a-t-il dit, de M. Whelan dans son message, non seulement de bloquer les prix du lait pour un an, mais aussi d'effacer les hausses récentes.

Un informateur de l'entourage de M. Bourassa a précisé hier soir que la décision récente de la Régie québécoise des marchés agricoles autorisant une hausse du prix du lait d'environ 3 cents la pinte n'a pas encore été publiée dans la Gazette officielle. Elle ne le sera pas, a-t-il dit. Il est probable que le gouvernement rendra cette décision inopérante.

ce qui éviterait à la Régie d'engager une longue et complexe procédure en vue d'annuler sa propre décision.

Mais toutes ces choses ne semblaient pas assez claires hier pour amener M. Toupin à s'expliquer publiquement au cours du banquet du Mente agricole à l'Expo-Québec. Il le ferait aujourd'hui ou demain.

Aux Communes, le premier ministre, M. Trudeau, a confirmé que les Québécois ne pourront profiter des nouvelles subventions de cinq cents par pinte de lait qu'à la condition expresse que les

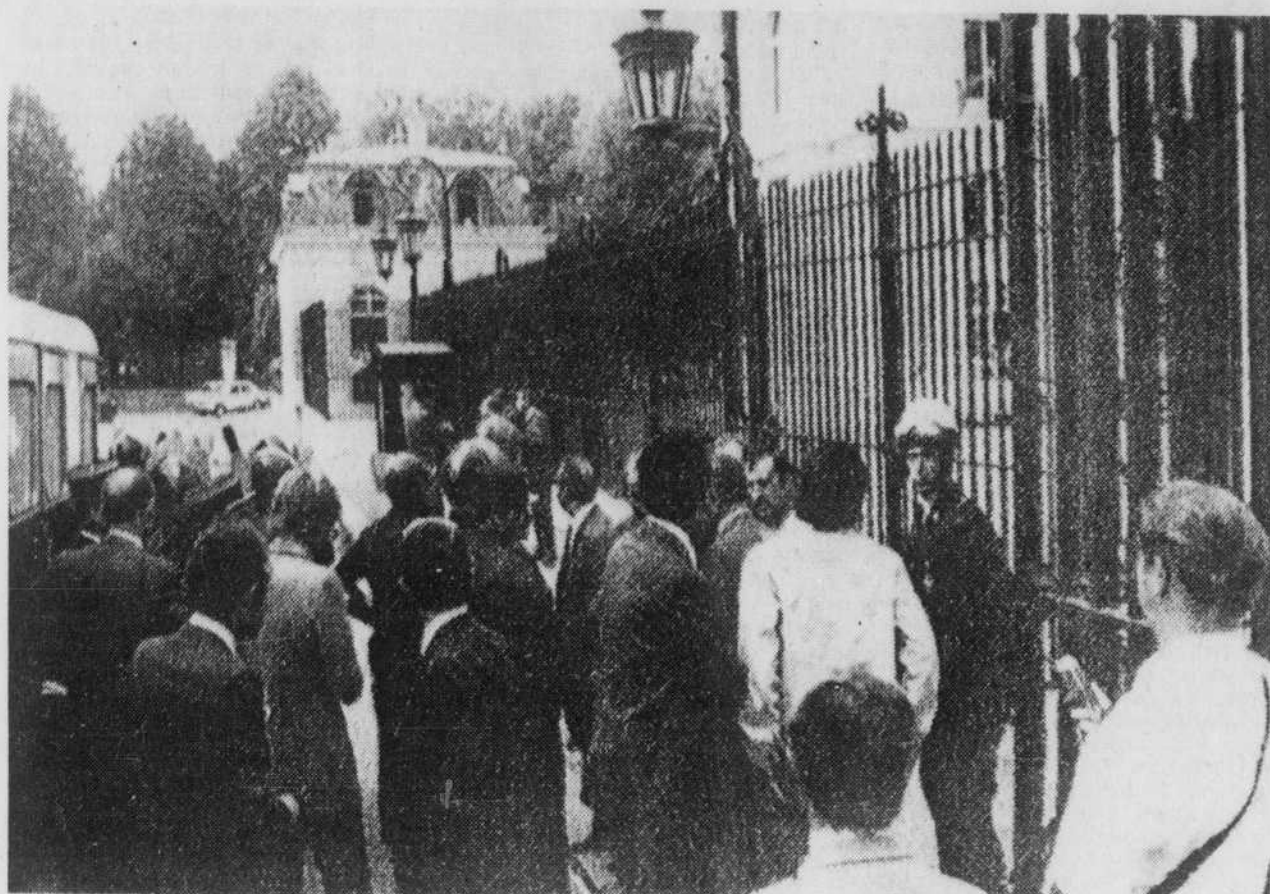
organismes provinciaux de mise en marché du lait s'engagent à stabiliser pendant au moins un an leurs prix de vente, ou même à les réduire.

Repondant à une question de M. Caouette, le premier ministre a ajouté que le programme annonce la veille s'appliquera au lait payé par les consommateurs dans les provinces dont les gouvernements provinciaux voudront s'engager à stabiliser ou à baisser le prix du lait actuellement payé par le consommateur.

Le lait liquide est sous juridiction

provinciale, a rappelé M. Trudeau, et le gouvernement fédéral propose de lui-même de verser une subvention au consommateur, à la condition que les provinces elles-mêmes s'engagent avec leurs commissions de lait à empêcher les prix du lait de monter, ou même d'obtenir une baisse de ses prix.

D'autre part, M. Trudeau a souligné que l'augmentation des subventions de \$1 à \$1,25 le boisseau — aux producteurs de blé devrait contribuer à stabiliser le prix du pain et à empêcher une hausse des prix.



La longue attente devant les grilles de l'ambassade séoudite. La vie de quinze otages dépend de l'issue des difficiles négociations

(Téléphoto AP)

15 otages contre Abou Daoud

Un commando palestinien frappe à l'ambassade séoudite à Paris

PARIS (d'après AFP) — Un commando de six Palestiniens a occupé hier matin l'ambassade d'Arabie séoudite à Paris et détient depuis quinze otages.

Un seizième, le chef du protocole de l'ambassade, qui s'était ouvert volontairement les veines, a été jeté par la fenêtre du premier et aussitôt soigné.

Alors que le cauchemar durait depuis plus de vingt heures, on apprenait que deux employés de l'ambassade sont dans un état préoccupant, l'un blessé et l'autre souffrant du cœur.

A l'heure de mettre sous presse,

les ambassadeurs arabes avaient proposé au commando palestinien un plan du gouvernement français comportant l'échange des otages non arabes contre l'ambassadeur d'Irak qui s'était, plusieurs heures auparavant, porté volontaire pour cet échange. Mais les Palestiniens n'ont pas encore répondu à ce plan. Et les négociations ont ce matin (heure de Paris) semblaient au point mort, tandis qu'à Alger les ministres arabes réunis pour trouver une solution à cette affaire suspendaient subitement leurs discussions sans avoir pris de décision. Dans la ca-

pitale française, des consultations ont toujours lieu au niveau le plus élevé, consultations dont dépendent en définitive la vie des quinze otages détenus depuis hier matin par le commando.

Ceux-ci sont en effet menacés d'être exécutés si le gouvernement de Jordanie ne libère pas un des leaders palestiniens détenu à Amman. Abou Daoud, condamné pour avoir comploté contre la sécurité du royaume hachémite. Le commando exige également un auto-

Voir page 10: Un commando

Le juge Hall arbitrera le conflit du rail

OTTAWA (d'après CP) — C'est le fils d'un employé du CN, auteur d'un célèbre rapport sur les services de santé au Canada, aussi ancien juge de la Cour Suprême, M. Emmett Hall, qui a été désigné arbitre du conflit qui oppose les cheminots et les compagnies ferroviaires.

Sa nomination, annoncée hier par le ministre du Travail John Munro, découle de la loi d'exception qui contraignait samedi les 56.000 grévistes du rail à retourner au travail.

Bien que son mandat ne le spécifie pas, M. Hall sera également l'arbitre dans le différend qui oppose deux autres syndicats, l'un groupant 20.000 employés d'ateliers, l'autre 14.000 préposés aux trains, lesquels n'avaient pas fait valoir

leur droit à la grève, bien que la loi les y autorisait.

Cependant que des milliers de cheminots résistent toujours à la consigne du gouvernement — certains trains n'ont toujours pu se rendre jusqu'aux côtes du Pacifique malgré la mise en vigueur de la loi dimanche matin — l'arbitre M. Hall doit examiner des maintenant les questions suivantes: la sécurité d'emploi, et les moyens de l'assurer dans le cadre d'un programme global; ajuster les salaires suivant le coût de la vie là où il y a lieu, et à la lumière des travaux déjà accomplis par un enquêteur, le docteur John Deutch, examiner toute la structure des coûts des programmes de retraite des compagnies de chemins de fer.

M. Hall fut entre 1961 et 1964 président d'une commission royale d'enquête sur le service de santé, dont les recommandations devaient constituer l'assise de l'actuel programme fédéral d'assurance-maladie.

Aussi le chef négociateur des syndicats, M. Richard Smith, a-t-il accueilli favorablement le choix d'un homme "que je connais peu, mais dont je sais qu'il a une conscience sociale", a-t-il dit.

Entre-temps, le CP rail se plaint de la lenteur avec laquelle les opérations ferroviaires retrouvent leur rythme. Au terme de négociations syndicales qui durent depuis dix mois, d'une grève sélective qui a interrompu le service durant quatre semaines, et d'une grève

Voir page 9: Le juge Hall

L'éducation en milieu défavorisé devient la première priorité du ministère (Cloutier)

de notre envoyé spécial, Gérard LeBlanc

ROUYN-NORANDA — Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a profité du discours de la rentrée scolaire, prononcé hier soir au Théâtre du Cuivre, à Rouyn-Noranda, pour dévoiler les trois priorités de son ministère pour l'année scolaire 1973-74.

Le ministre a en effet promis d'accorder "une attention toute spéciale" aux trois secteurs suivants: l'éducation en milieu défavorisé, l'éducation des adultes ainsi que l'éducation physique et le sport à l'école.

En voie de devenir une tradition, le discours de la rentrée scolaire, qui est organisé par l'Association d'éducation du Québec, permet au ministre de l'E-

ducation de prendre contact avec une des huit régions administratives de son ministère.

Accompagné de ses sous-ministres, de son cabinet et d'une dizaine de journalistes, M. Cloutier est arrivé à Rouyn-Noranda hier après-midi à bord du F-27 du gouvernement québécois pour une tournée de trois jours dans le nord-ouest québécois, cet immense territoire de près de 10.000 milles carrés desservi par quatre régions et 16 commissions scolaires locales.

Accueilli comme un premier ministre et escorté par une bonne vingtaine d'automobiles jusqu'à la polyvalente Iberville, M. Cloutier s'y est fait dire

que les gens du nord-ouest étaient conscients d'être "éloignés des grands centres" et conséquemment heureux du passage d'un ministre.

Dans son discours, intitulé "L'avenir de l'éducation au Québec" et marqué d'une tripartition systématique, M. Cloutier a rappelé les trois grandes réalisations de son ministère en 1972-73, identifiées les trois grands problèmes de l'heure dans l'éducation au Québec et dévoilé ses trois priorités pour l'année scolaire qui s'amorce.

Des trois priorités mentionnées plus haut, deux tiennent particulièrement à cœur au ministre: l'élaboration d'une politique cohérente en matière d'édu-

cation en milieu défavorisé et d'éducation aux adultes.

Durant le vol particulièrement mouvementé entre Québec et Rouyn-Noranda, M. Cloutier précisait au DÉVOIR qu'il entend poursuivre la même approche que celle utilisée pour la restructuration scolaire à Montréal et le plan d'enseignement des langues.

Deux équipes de travail sont déjà à l'oeuvre et le ministre est confiant de pouvoir proposer une politique d'ensemble pour ces deux secteurs en 1974.

"Quand j'aurai terminé cette tâche, ajoutait-il, il ne me restera plus que le grand objectif à long terme, la décen-

Voir page 9: L'éducation

Le pipe-line à Montréal

Le projet fédéral soulève de sérieuses appréhensions

QUÉBEC (PC - Le Devoir) — Le projet fédéral de prolonger le pipe-line de l'Ouest jusqu'à Montréal est tout à fait inacceptable s'il vise autre chose que la sécurité de l'approvisionnement du Québec, a déclaré hier le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Masse.

Les changements à la politique énergétique annoncés mardi soir par le gouvernement fédéral "ne semblent pas favorables au Québec à première vue", a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion du groupe des affaires économiques à laquelle assistait un groupe des Affaires intergouvernementales.

En l'absence du premier ministre Robert Bourassa, le vice-premier ministre M. Gérard D. Lévesque a aussi assisté à la réunion. Le texte du communiqué émis à l'issue de la réunion aurait été soumis à M. Bourassa par téléphone.

Ce communiqué précise que "le gouvernement et les citoyens du Québec n'accepteront jamais d'être forcés à s'alimenter en pétrole de l'Ouest canadien à des coûts supérieurs à ceux du pétrole importé du Venezuela ou du Moyen-Orient dans le cadre de la politique énergétique du gouvernement du Québec."

Les informations actuellement disponibles, ajoute-t-on, indiquent que le pétrole importé coûtera moins cher que le pétrole de l'Ouest pendant encore de longues années. Dans ces conditions, c'est avec de "sérieuses appréhensions" qu'on accueille les décisions fédérales puisqu'elles peuvent imposer des charges accrues aux consommateurs québécois et entraver un développement rationnel de notre économie.

Malgré tout, le Québec accueille avec joie l'offre fédérale d'entreprendre des discussions avec les provinces à ces égards. Une rencontre est même déjà prévue à cet effet entre M. Gilles Masse et le ministre fédéral de l'Énergie (M. Donald MacDonald) pour le 14 septembre prochain.

De même, le Québec accueille avec satisfaction la décision fédérale de geler le prix du pétrole puisque ce prix a augmenté très rapidement depuis deux ou trois ans. M. Masse a même invité formellement les compagnies à se conformer à ces restrictions. Il se demande pourtant si la crise actuelle est un moment bien choisi pour modifier brutalement toute la politique traditionnelle du Canada dans le domaine pétrolier.

Depuis 1961, la politique du gouvernement fédéral prévoit que le pétrole provenant de l'Ouest canadien ne sera pas acheminé plus à l'est du pays que ce qu'on est convenu d'appeler la "ligne Borden", dans la région de la rivière Outaouais.

L'Alberta exporte aux États-Unis le surplus de sa production et l'Est du Canada, dont le Québec, importe pour les besoins de son marché, du pétrole qu'il ne peut vendre à l'ouest de la ligne Borden.

Une source proche du ministère des Richesses naturelles a expliqué hier que le pétrole de l'Ouest transporté par pipe-line se vendait \$4,41 le baril à Toronto alors que le pétrole importé se vendait \$3,75 le baril à Montréal.

Le premier ministre Trudeau a annoncé hier que le pipe-line de l'Ouest qui s'arrête actuellement à Sarnia et à Sault-Ste-Marie, en Ontario, serait prolongé jusqu'à Montréal afin d'empêcher

la hausse des prix du pétrole dans l'est du pays.

Pour sa part, le conseiller économique du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a déclaré hier au Devoir que le prolongement du pipeline canadien jusqu'à Montréal ne lui paraît pas une mauvaise affaire.

"Même si le pétrole de l'ouest n'est pas encore concurrentiel, il pourrait le devenir, a-t-il dit. L'existence d'un pipeline entre Montréal et l'ouest canadien offrirait alors une alternative valable

pour compenser les difficultés éventuelles d'approvisionnement par l'oléoduc de Portland qui est presque utilisé à capacité présente.

Selon M. Parizeau, tout dépend des prix... "Si on oblige le Québec à aller chercher un certain pourcentage de son pétrole dans l'ouest à des prix supérieurs à ceux du pétrole importé, il est bien évident que ce sera inacceptable, a-t-il dit.

L'économiste montréalais a convenu que l'existence d'un tel oléoduc met en

Voir page 10: Le pipe-line

Les pompistes envisagent une hausse de deux cents

par Jean-V. Dufresne

Une hausse du prix de l'essence est envisagée par les détaillants membres de l'Association des services de l'automobile, qui se réunissent ce soir à Montréal pour tenter d'élargir leur marge de profit au gallon.

La semaine dernière, la division Laval de l'association, qui groupe environ 1.800 pompistes dans l'ensemble du Québec, portait à 59,9 et 64,9 cents le prix au détail de l'essence régulière et super.

Quelques débits d'essence de Montréal seulement ont suivi la marche mais au terme de la réunion ce soir la hausse de 2 cents pourrait bien s'étendre à toute la région métropolitaine, puis ensuite à l'ensemble du territoire québécois.

La vente de l'essence représente près des trois-quarts des revenus des stations-service au Québec.

À l'heure présente, explique le secrétaire de l'association, M. Lionel Couture, le coût d'exploitation

pour la vente d'un gallon d'essence au consommateur représente environ 22% du prix total, cependant que les profits bruts ne s'élèvent qu'à 15%. Le détailant ne touche que 8,8 cents sur chaque gallon vendu, cependant que les grandes compagnies, elles, ont réussi à augmenter le prix de vente de 11 cents depuis 30 mois.

Le gel des prix du pétrole annoncé par M. Trudeau, la perspective prochaine de hausses salariales substantielles chez les employés de garage, l'absence prouvée de solidarité chez les détaillants eux-mêmes, qui ne respectent pas tous la hausse décrétée par leur propre association, dans l'espoir de marauder la clientèle, sont autant de facteurs dont les pompistes devront tenir compte ce soir dans leur décision.

Interrogé hier par LE DEVOIR, M. Couture n'a pu affirmer si le gel des prix annoncé par M. Trudeau empêchera les détaillants d'aller cher-

Voir page 10: Les pompistes

Nixon met les Arabes en garde contre toute menace sur le pétrole

WASHINGTON (d'après l'AFP et Reuter) — Parlant au cours d'une conférence de presse convoquée hier à la Maison-Blanche, le président Richard Nixon a lié hier pour la première fois le problème des approvisionnements mondiaux en pétrole au règlement du conflit israélo-arabe.

Le matin même, le Washington Post rapportait que l'Arabie séoudite avait menacé les compagnies pétrolières américaines de réduire d'un million de barils par jour sa production si les États-Unis ne modifiaient d'ici six mois leur appui "inconditionnel" à Israël.

M. Nixon a déclaré que les États-Unis n'étaient ni pro-israéliens, ni pro-arabes. "Nous sommes pour la paix", a-t-il dit en affirmant que son gouvernement utiliserait toute l'influence qu'il peut avoir sur Israël et sur quelques États arabes pour que s'engagent le plus rapidement possible les négociations en vue du règlement du conflit du Moyen-Orient.

"Les deux côtés sont en faute, et les deux côtés doivent commencer les négociations", a-t-il dit en soulignant qu'Israël et les États arabes n'avaient rien à gagner à la prolongation du statu quo.

Le président Nixon a prévenu les États arabes producteurs de pétrole qu'ils risquaient de perdre les marchés mondiaux s'ils cédaient à la tentation du radicalisme.

M. Nixon a déclaré que les États du Moyen-Orient devraient se souvenir de la leçon de Mossadegh: "Du pétrole

sans marché ne sert à rien à un pays".

"S'ils continuent à augmenter les prix et à exproprier les compagnies sans juste compensation, ils perdront les marchés à mesure que d'autres sources d'énergie seront développées", a dit M. Nixon.

Le président a affirmé que, pour leur part, les États-Unis étaient décidés à ne pas tomber à la merci des producteurs de pétrole arabes pour leur ravitaillement en énergie. Il a lancé un appel au Congrès pour qu'il agisse rapidement sur les diverses recommandations faites depuis un an par le gouvernement pour accroître les ressources nationales américaines.

Rosé d'Anjou
Royal de
Neuville
Pétillant...
méthode
Champenoise.

Après une lutte de plus de cinq mois

L'heure du choix sonne pour les 300 grévistes de Firestone

par Pierre Richard

JOLIETTE — Les 300 travailleurs syndiqués qui mènent depuis plus de cinq mois une lutte à plusieurs égards exceptionnelle contre la compagnie multinationale Firestone à son usine de Joliette devront effectuer dans les semaines qui viennent un choix stratégique crucial.

Près de six mois de grève n'ont pas réussi à faire bouger la compagnie d'un pouce. Avec la fin de l'été et la perte d'emplois saisonniers que plusieurs grévistes ont décrochés, le risque d'un pourrissement du conflit grandit.

Les dirigeants locaux du syndicat posent ce choix en ces termes:

● Ou nous plions sur des points importants pour permettre une rentrée prochaine et nous poursuivons la lutte de l'intérieur. Il faut alors être conscients qu'une autre occasion comme celle-ci de mettre cette compagnie à son pas ne se représentera peut-être plus.

Ces jours-ci des tentatives de rapprochement ont lieu. Si elles échouent, les syndicats de Joliette seront alors confrontés au choix énoncé par leurs dirigeants locaux.

Déclenchée le 26 mars dernier, la

grève qui paralyse toute production à l'usine de pneus de Firestone à Joliette a été l'occasion d'une mobilisation exceptionnelle des syndicats.

Ayant tiré plusieurs leçons du conflit qui avait durement éprouvé les travailleurs de Joliette pendant l'hiver de 1969 et qui s'était soldé par une défaite, un groupe de militants a longuement préparé le "rendez-vous" de cette année.

Plusieurs mois avant le déclenchement de la grève, les travailleurs ont formé un comité de 30 syndiqués dont la tâche est de suivre pas à pas les négociations, d'élaborer les stratégies et d'informer l'ensemble des travailleurs. Depuis, ce comité s'est quelque peu élargi et il se réunit chaque semaine pour faire le point. Tout ce qui se passe à la table des négociations est soumis à ce comité qui prend les décisions importantes entre les assemblées générales.

Ce "comité des 30" a permis une implication directe d'un grand nombre de travailleurs dans le conflit. Il a aussi été, aux yeux de plusieurs, un instrument efficace de surveillance de l'Union internationale des travailleurs du caoutchouc dont l'attitude envers les revendications des travailleurs de Joliette a été jusqu'à maintenant assez froide.

Un autre facteur important de mobilisation a été la série de cours de formation syndicale organisée par le syndicat, en collaboration avec la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

et le Centre de formation populaire. Pendant tout l'été, une moyenne de 150 à 180 syndiqués ont participé chaque semaine à ces cours de formation qui abordaient des sujets allant de la façon de débattre un grief à l'histoire des luttes ouvrières au Québec et à la définition d'un syndicalisme de combat. Sur 300 travailleurs, quelque 250 ont participé à ces cours. Une deuxième série a été mise en branle.

Ces cours ont en quelque sorte remplacé le piquetage qui a été rendu inefficace et symbolique par une injonction permanente obtenue par la compagnie et par diverses accusations portées contre des syndiqués suite à des troubles qui ont marqué les premiers mois du conflit.

Loin de constituer un repliement sur soi qui aurait été le signe d'une défaite, l'organisation de ces cours a permis aux travailleurs de restructurer leur syndicat et de préparer la lutte qu'ils ont l'intention de mener à l'intérieur de l'entreprise une fois le présent conflit réglé. C'est ainsi que les syndiqués, une fois rentrés, ont l'intention de fixer eux-mêmes leur cadence de travail et de "se faire respecter" par les contremaîtres.

Si les travailleurs décident de la continuer jusqu'au bout, plusieurs croient que la compagnie tentera de faire durer le conflit jusqu'à l'hiver. Les grévistes devront aussi mener leur combat sans un appui militant de la part de leur Union internationale.

C'est sans doute dans cette perspective que le syndicat de l'usine de Joliette a insisté sur la présence de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) à la table de négociations. Après avoir opposé un premier refus à la demande des syndiqués, l'Union internationale et la compagnie ont fini par accepter la présence de la FTQ dans le décor.

Que demandent les travailleurs de Joliette?

● Que le droit de la compagnie d'imposer du travail supplémentaire soit limité à un maximum de 8 heures par semaine. Présentement, elle peut obliger un travailleur à faire 20 heures de travail supplémentaire dans une seule semaine. Pour leur part, les employés responsables des réparations et de l'entretien doivent être disponibles sept jours par semaine; dans leur cas, le syndicat demande qu'un maximum de 16 heures de travail supplémentaire soit fixé.

● Que le droit de grève puisse s'appliquer à toute condition de travail, même si elle n'est pas prévue à la convention collective.

● Que le français soit reconnu comme langue de travail. Plusieurs cadres et contremaîtres sont incapables de parler et de comprendre le français.

● Qu'aucune mise à pied ne soit effectuée à cause de changements technologiques; que les travailleurs soient informés plusieurs mois à l'avance de ces

changements et qu'ils soient recyclés en conséquence.

● Au chapitre salarial, les syndiqués ont tout d'abord demandé la parité avec les usines ontariennes, c'est-à-dire \$1.05 d'augmentation horaire pour la première année du contrat, \$0.26 pour la deuxième année et \$0.26 pour la troisième année. Ils ont réduit leurs demandes à \$0.70, \$0.26 et \$0.26. La compagnie pour sa part s'en tient à la même offre: \$0.45, \$0.26 et \$0.26.

Joint par téléphone, le gérant de l'usine de Joliette, M. Thomas Aldrich, a reconnu que les travailleurs québécois de Firestone ont des salaires sensiblement inférieurs à ceux payés en Ontario et aux États-Unis. Mais, a-t-il souligné, l'Union internationale des travailleurs de caoutchouc a accepté un contrat de trois ans avec des augmentations annuelles de \$0.30, \$0.26 et \$0.26 à notre usine de Valleyfield; nous ne voyons pas pourquoi nous céderions devant les demandes des travailleurs de Joliette, a-t-il ajouté.

Le salaire de base est de \$2.99 l'heure à l'usine de Joliette et le salaire moyen de \$3.32. Pour un travail identique, selon le syndicat, le salaire moyen est de \$4.81 à l'usine de Firestone à Hamilton.

"Et, pourtant, nous avons gagné plusieurs trophées pour le meilleur taux de productivité des usines Firestone à travers l'Amérique du Nord. Quelle soit l'issue du conflit, nous ne bat-

trons plus jamais de records de productivité", nous a assuré l'un des syndiqués.

Le syndicat s'oppose de plus à une demande de la compagnie qui exige que les augmentations salariales soient liées à une hausse du taux de productivité. Quelque 35% des travailleurs de Joliette travaillent à la pièce; la compagnie voudrait que l'augmentation de la deuxième année leur soit accordée que s'ils haussent leur productivité à 115% et celle de la troisième année que si ce taux est porté à 133%.

Toute production a cessé à l'usine de Joliette même si les employés non syndiqués s'y rendent chaque jour. La compagnie est cependant parvenue, aux dires mêmes du gérant de l'usine, à faire sortir de l'usine les quelque 350-000 pneus qui s'y trouvaient au moment du déclenchement de la grève.

Les syndiqués ayant intercepté un camion-remorque qui transportait des pneus, la compagnie a décidé de recourir au transport par rail. Pour empêcher toute intervention des grévistes, la compagnie a fait appel à quelque 200 policiers de la Sûreté du Québec et utilise même des hélicoptères pour prévenir toute tentative de blocus.

S'il n'y a pas de règlement prochain, les syndiqués de Joliette songent à intensifier et à radicaliser leur action. Ils projettent notamment une vaste campagne de boycottage des produits Firestone à travers tout le Québec.

Pelletier favorise l'achat du Soleil par le mouvement Desjardins

par Claude Lemelin

OTTAWA — M. Gérard Pelletier estime que l'intégration envisagée depuis peu du Soleil au groupe de presse contrôlé par M. Paul Desmarais semble marquer une sorte de seuil de concentration qu'il serait "hautement indésirable" de voir la presse écrite franchir au Québec.

Mais si vraiment la famille Gilbert était décidée à se départir du grand quotidien de la vieille capitale, alors M. Pelletier est d'avis que la "solution idéale" serait que le Mouvement coopératif Desjardins se porte acquéreur du Soleil.

En ses qualités de minis-

tre fédéral des Communications, d'ancien secrétaire d'Etat (le ministère fédéral des Affaires culturelles), d'ancien rédacteur en chef de La Presse et de journaliste aux longs états de service, M. Pelletier suit évidemment de près la mouvance de la presse québécoise depuis son entrée en politique. Les vues de M. Pelletier manquent d'autant moins d'intérêt que, siégeant au cabinet fédéral et jouissant d'une influence considérable en toute matière culturelle dans les cercles d'Ottawa, le ministre pourrait susciter une intervention fédérale, en ce qui a trait aux transferts de propriété des journaux, intervention qu'il juge personnellement souhaitable et "vraisemblablement" dans le champ des compétences du Parlement canadien.

Or, comme le sénateur Davey plus tôt cette semaine, M. Pelletier déclarait mardi au DEVOIR qu'à son avis le problème de la concentration de la presse se pose avec plus d'acuité au Canada français que dans l'ensemble du pays, "étant donné l'exiguïté de l'espace de la presse francophone".

"Je n'ai rien, personnellement, contre M. Desmarais. En rétrospective, il me semble que j'aurais mieux aimé traiter avec lui qu'avec ceux qui étaient alors propriétaires de La Presse, lorsque j'étais rédacteur en chef de ce journal, de confier M. Pelletier. Au surplus, je ne suis pas l'ennemi juré des chaînes de journaux: au contraire, il m'apparaît qu'une infrastructure financière et administrative peut être fort bénéfique pour la presse écri-

te et tout spécialement pour les petits journaux."

"Mais ce qui m'inquiète vraiment, à la suite des transactions bâclées survenues ces derniers temps au Québec, c'est qu'il menace de s'y constituer une chaîne unique de journaux, regroupant presque tous les quotidiens de la province. La situation est assez différente au Canada anglais, où trois chaînes importantes — Southam, Free Press et Thompson — se font concurrence. C'est pourquoi il m'apparaît hautement indésirable que Le Soleil, le plus grand quotidien de la ville de Québec, soit acheté par le groupe Desmarais, déjà propriétaire des deux plus grands quotidiens de Montréal."

Cela dit, M. Pelletier avoue qu'il serait "bien embarrassé" s'il devait se trouver

dans la situation du premier ministre Bourassa, soit celui dont on attend "la solution" du problème posé par la mise en vente du Soleil. "Pour un homme politique, s'ingérer dans les affaires de la presse, c'est marcher sur des œufs, de lancer le ministre fédéral. Si vraiment les Gilbert sont décidés à vendre, qu'est-ce donc que le gouvernement doit faire? Bloquer la transaction? Mettre l'entreprise en tutelle? L'entasser temporairement? Courir le risque que, ses propriétaires forcés s'en désintéressant, Le Soleil périsse et disparaisse peut-être?"

Aussi, si l'ancien secrétaire d'Etat invoque d'autres priorités, comme l'édition et les périodiques, pour expliquer que le gouvernement Trudeau n'ait pas donné suite aux recommandations du rapport Davey depuis 1970, il ne fait pas mystère de ce que la raison principale en fut que lui-même ne pouvait recommander au cabinet l'établissement d'une commission de surveillance de la propriété des entreprises de presse. "Il ne m'apparaît pas souhaitable d'établir une régie de la presse écrite qui, contrôlant d'abord les transferts de propriété, tenterait probablement, comme tout organisme de même nature, de s'intéresser à d'autres aspects du secteur. Ce pourrait même être dangereux", a-t-il déclaré au DEVOIR.

Cependant, M. Pelletier estime qu'une quelconque intervention publique s'impose en ce domaine. Et il est personnellement disposé à conseiller au gouvernement Trudeau de reprendre le problème des transferts de propriété de journaux là où le rapport Davey l'a laissé, ne serait-ce que pour amorcer des consultations avec les organismes en cause, notamment les propriétaires de journaux et les journalistes.

"On pourrait, par exemple, obliger les propriétaires de journaux, par voie légis-

lative, à informer le gouvernement des transferts qui sont en négociation, afin d'éviter que celui-ci soit placé devant un fait accompli et de lui permettre de vérifier si la transaction est dans l'intérêt public, de suggérer le ministre. Cependant, je m'opposerais à ce qu'un gouvernement dispose de pouvoirs statutaires pour bloquer une transaction de cette nature.

Mieux vaudrait, à mon avis, recourir chaque fois à une loi d'exception, qui serait largement débattue au Parlement comme par les médias eux-mêmes. M. Pelletier manifeste d'ailleurs la même réticence devant la perspective de subventions de l'Etat aux journaux.

Evoquant enfin la solution "Desjardins" préconisée par plusieurs dont lui-même pour

éviter que Le Soleil passe au groupe Desmarais, le ministre fédéral des Communications convient que l'on ne peut attendre de ce mouvement coopératif qu'il agisse comme acquéreur chaque fois que la cession d'une entreprise à d'autres intérêts fait problème. Néanmoins, M. Pelletier estime qu'il serait hautement conforme aux intérêts de la collectivité québécoise que Le Soleil passe sous le contrôle financier de ce complexe coopératif, qui offre des garanties de désintéressement et aussi de saine gestion, singulièrement bien adaptées au secteur des médias. Le ministre, qui rentre d'un séjour en Israël, a d'ailleurs pu se familiariser avec le fonctionnement du journal "Maariv", qui est géré selon le mode coopératif.

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS SUR COMMANDE
CHOIX CHOIX BOISÉS
La résidence de votre
À l'endroit de votre
Magnifiques terrains
(Prêts à construire)
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

L'Art de la Reliure
ATELIER - ÉCOLE
COURS DE RELIURE D'ART
Sous la direction de
Simone B. Roy
début des cours 18 septembre
451 RUE ST-SULPICE, VIEUX MONTRÉAL
pour renseignements et inscriptions
Tél.: 844-1831

CONSERVATOIRE LASSALLE
fondé en 1908
Institution mixte
autorisée par le Ministère de l'Éducation
permis no. 567
COURS pour LES JEUNES
Adolescents de 12 à 14 ans - vendredi 19 h.
Enfants de 6 à 11 ans - samedi 9 h. 30
SECTEURS: AHUNTSIC — CARTIERVILLE
CENTRE-VILLE — ROSEMONT
DÉBUT des COURS
Adolescents: vendredi 14 septembre
Enfants: samedi 15 septembre
Dépliants envoyés sur demande
1290 rue St-Denis de 9 h. 30 à 17 h.
861-4114 523-2675

Les moribonds

Deux hôpitaux donnent la réplique à l'ultimatum de M. Castonguay

La mise en garde faite mardi par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, aux administrateurs d'hôpitaux qui refusent de garder des malades qui en sont à la phase terminale de leur maladie, n'a pas été très bien accueillie par certains d'entre eux.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a lancé un ultimatum aux hôpitaux généraux leur demandant de réviser immédiatement leur pratique à ce sujet. En effet, certains hôpitaux de soins de courte durée refusent de garder des personnes dont la mort est appréhendée par les médecins dans les quelques semaines ou mois à venir, sous prétexte que ces malades occupent des lits qui pourraient être plus utiles à d'autres personnes. Ces patients sont retournés dans leur famille, parce que jugés incurables, et attendent la mort sans recevoir les soins que leur état requiert, ne serait-ce qu'au simple point de vue psychologique.

Un porte-parole de l'hôpital Notre-Dame nous affirme que présentement il y a dans cet hôpital au moins 100 cas de malades incurables qui occupent des lits qui pourraient servir aux 3,000 patients en attente pour des hospitalisations. "Il est vrai que nous in-

sistons quelquefois auprès des familles pour qu'ils reprennent leurs malades", nous dit ce porte-parole qui préfère garder l'anonymat. L'absence de ressources dans le milieu, c'est-à-dire de centres où ces malades incurables pourraient recevoir services, attention et affection, et les pressions exercées par les médecins désireux d'entrer à l'hôpital de nouveaux cas en attente, sont les deux raisons qui poussent quelquefois les administrateurs à retourner prématurément à la maison des malades.

La situation est la même à l'hôpital Sacré-Cœur de Cartierville où le directeur médical, le Dr Noël Varin, nous confirme qu'au moins une quarantaine de lits sont occupés par des malades chroniques alors que la liste d'attente pour admission est d'au moins 3,000 noms. A titre d'exemple, le Dr Varin nous dit avoir effectué 39 démarches pour placer dans des institutions pour malades chroniques, un patient qui séjourne depuis près d'un an à l'hôpital, occupant un lit qui pourrait servir à un malade nécessitant une opération chirurgicale.

On a également cité le cas, aussi bien à Notre-Dame qu'à Sacré-Cœur, de familles qui se "débarrassent" litté-

ralement de leurs vieux en les amenant à l'urgence de l'hôpital, et qui filent sans laisser d'adresse. C'est ainsi que les hôpitaux se retrouvent avec des malades chroniques très difficiles à placer à cause de la pénurie d'institutions spécialisées pour ces malades.

Avant de blâmer les administrations hospitalières, nous at-on dit, le ministre des Affaires sociales ferait mieux de compléter le réseau public d'institutions pour malades chroniques et convalescents.

Rappelons que c'est à l'occasion de l'annonce de l'ouverture de trois nouveaux centres pour malades chroniques et convalescents que M. Castonguay a dit son indignation au sujet de la pratique du retour à domicile des moribonds.



Les Editions du Jour annoncent le lancement d'un ouvrage intitulé **Louis Riel, le patriote rebelle**, écrit par Hartwell Bowsfield et traduit par Pierre-Louis Gélinas, sur notre photo. L'ouvrage est une biographie passionnante de Louis Riel, sans contredit le personnage le plus controversé de notre histoire. C'est le résultat d'une étude sérieusement documentée, c'est l'œuvre d'un historien qui a consulté les documents de l'époque, lettres et journaux de Louis Riel. (Publireportage)

ÉTUDIANTS ENSEIGNANTS
LE DEVOIR une source de documentation indispensable

	DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
ABONNEMENT SCOLAIRE	7 MOIS	\$22.00	\$24.00
	8 MOIS	\$24.00	\$27.50
	9 MOIS	\$27.00	\$31.00
	10 MOIS	\$30.00	\$34.50

MODE DE PAIEMENT chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, (Québec).
Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du
NOM
ADRESSE
.....

AVIS
INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1973
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?
Avez-vous des problèmes de classement?
SECONDAIRE: I à V
Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur
ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.
Détention d'un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 213
ACCÈS AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

LE SCORPION
RETOURNE À L'ÉCOLE AVEC LES MEILLEURS TITRES DES MEILLEURS AUTEURS
EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE:
● Nouveau dictionnaire BORDAS Rég. 12.50 Spécial **8.95**
● Chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, en couleur, idéal pour reproduction. Éditions Hachette Spécial **99¢**
LA LIBRAIRIE DU SCORPION
CENTRE LAVAL
CENTRE LANGELIER
688-5422

La rentrée scolaire

Chacun compte profiter du calme relatif pour mener à bien une oeuvre constructive

par Jean-Pierre Proulx

Les diverses institutions québécoises oeuvrant dans le monde de l'éducation affichent au début de la présente année scolaire un réel optimisme. On prévoit certes des difficultés mais pas de conflit. Chacun espère donc mener à bien les nombreux projets qu'il a déjà commencé à élaborer. C'est la constante qui se dégage d'une mini-enquête que LE DEVOIR a menée ces jours-ci auprès de ces institutions. Mais on constate aussi une préoccupation particulière chez plusieurs: l'éducation des adultes.

Cet optimisme général contraste avec le pessimisme dont faisait montre hier

soir à Rouyn Noranda le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, dans son discours de la rentrée. Mais la préoccupation remarquée pour l'éducation des adultes rejoint quant à elle une des priorités que le ministre de l'Éducation s'est fixées.

Au Conseil des universités du Québec, révélait son président M. Germain Gauthier, on a entrepris une étude sur les répercussions de l'éducation permanente pour les universités. Le rapport de cette étude doit être remis au ministre de l'Éducation le 20 septembre prochain. "On a aussi convenu, a précisé M. Gauthier, que le Conseil des universités

aurait dorénavant une préoccupation constante, dans toutes ses actions, pour l'éducation permanente".

Cette nouvelle préoccupation coïncide par ailleurs avec un phénomène mondial: la baisse de la population d'étudiants à temps plein et l'augmentation du nombre d'étudiants à temps partiel.

A l'Université de Montréal, on s'est aussi fixé comme une priorité de développer l'éducation permanente. M. André Archambault, vice-recteur aux affaires académiques, a expliqué au DEVOIR qu'on mettra sur pied cette année une nouvelle structure administrative pour rendre plus efficace encore le mécanisme

de l'élaboration de programmes répondant aux besoins réels de la population.

A la CECM, on a déjà pu constater les efforts entrepris pour rejoindre les adultes. L'actuelle campagne de publicité dans les journaux et à la télévision en témoigne. Il n'est pas inutile de souligner que la prise en charge par les usagers eux-mêmes de l'éducation populaire est en voie de devenir une réalité à la CECM. Six centres d'éducation populaire créés par les citoyens sont subventionnés cette année par la CECM.

Pour l'ICEA, l'éducation des adultes est par définition un souci quotidien. Le directeur adjoint de cet organisme, M. Paul Bélanger, précise que cette année on s'attaquera au problème du financement de l'éducation permanente faite en dehors du réseau scolaire. On veut aussi proposer une politique nouvelle de "congé-éducation" pour rendre possible de fait cette éducation.

Parmi les autres priorités que se sont fixées ces mêmes organismes, signalons, au Conseil des universités, une étude sur la recherche universitaire. On veut mieux situer cette recherche, a expliqué M. Gauthier, par rapport aux autres recherches qui sont menées par les gouvernements, les organismes semi-publics et l'industrie, et tâcher de déterminer la spécificité de la recherche de type universitaire.

Parmi les difficultés que rencontrent les universités, M. Gauthier signale celui du financement. C'est un problème qui d'ailleurs est mondial. Ces dernières années le taux de croissance de celui-ci a été très élevé. Maintenant il faut se restreindre en raison des autres priorités de l'Etat.

A l'Université de Montréal, on ne poursuit pas de projets particuliers si ce n'est de développer encore plus l'interdisciplinarité dans les programmes. Il y a cependant deux exceptions: la création d'un Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences et le début des travaux des nouveaux plateaux d'athlétisme (gymnase et piscine). Pour l'Université de Montréal, la difficulté majeure vient d'autre part des contraintes budgétaires qui empêchent un développement que l'on souhaiterait plus rapide.

A l'UQAM, de l'avis du vice-recteur à la recherche et à l'enseignement, M. Maurice Brossard, le mouvement de boycottage des inscriptions amorcé il y a quelques jours n'a finalement pas empêché les opérations de se dérouler aussi normalement. On prévoit donc que l'année scolaire pourra se dérouler comme prévu.

Comme à l'U de M, on entend consolider les programmes déjà en vigueur. "La période de croissance extrêmement rapide de l'UQAM a vécu nous y oblige", de préciser M. Brossard. Toutefois deux nouveaux programmes ont été mis sur pied: un en étude urbaine (premier cycle), l'autre en écologie (maîtrise).

Le projet principal de l'UQAM demeure cette année la construction de son campus. Les travaux devraient d'ailleurs commencer d'ici quelque mois.

Du côté des grands corps para-publics comme la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec ou la CEQ, on remet un certain nombre de choses en question. Ainsi pour le président de la FCSCQ, M. Gilles Fortin, le système d'éducation du Québec devrait être davantage orienté "en fonction de la formation d'hommes et de femmes libres, plutôt que trop exclusivement en fonction de la production de biens pour leur distribution et leur consommation." En ce qui concerne les relations de travail, M. Fortin estime qu'il convient de "réorienter davantage les négociations en fonction de la paix et de l'ordre en milieu scolaire".

La CEQ de son côté, indique M. Charbonneau, son président, veut poursuivre son enquête sur le rôle social de l'enseignement. Elle se préoccupe d'être, au sein de la lutte des classes qui se poursuit au Québec, du côté des travailleurs. Elle s'interroge aussi beaucoup sur la condition féminine au sein du monde de l'enseignement. Elle veut continuer sa lutte contre le plan Cloutier portant sur le dé-



Photo Le Devoir par Alain Renaud

La rentrée des tribunaux

Le juge Deschênes reproche au Barreau de ne pas faire respecter ses règles

par Guy Deshaies

Le juge Jules Deschênes, qui a été assermenté au titre de juge en chef de la Cour supérieure du Québec, hier, lors de la cérémonie de rentrée des tribunaux, a reproché au Barreau du Québec de ne pas collaborer avec la magistrature pour protéger l'image de celle-ci contre les attaques qui la dégradent par leurs gestes ou leurs paroles.

Le juge Deschênes, qui a promis de "l'action", a reproché au Barreau de ne pas avoir pris les mesures qui sont en son pouvoir pour empêcher certains de ses membres d'enfreindre les règles de déontologie du Barreau.

Se disant parfaitement conscient de la faiblesse humaine à laquelle n'échappent pas les juges, M. Deschênes a dit que ces derniers avaient un droit strict au respect d'autrui non pas comme individus mais en tant que dispensateurs de la justice.

"Pour remplir leurs fonctions, de dire le nouveau juge en chef, les juges ne sauraient s'accommoder d'une atmosphère de champ de bataille, ils ne sauraient vivre dans un conflit perpétuel avec ceux-là mêmes qui sont leurs premiers auxiliaires: les avocats."

"Or vous n'êtes pas sans savoir, de poursuivre M. Deschênes, à l'adresse du bâtonnier Jacques Viau, que depuis quelques années les règles du Barreau ont été délibérément bafouées devant les tribunaux du Québec et que des membres du Barreau, au mépris de leurs engagements les plus sacrés ainsi que des règles de déontologie de leur Ordre ont posé en destructeurs de l'administration de la justice et en obstacle au fonctionnement ordonné des tribunaux."

Soutenant qu'il appartenait au Barreau de "protéger et proclamer la véritable image de la justice dans notre société", le juge Deschênes a déclaré qu'il ne fallait pas se surprendre que devant l'inertie du Barreau la cour supérieure avait dû imposer des sanctions contre les avocats récalcitrants.

Précisons que le seul avocat actuellement sous le coup d'une telle sanction est Me Robert Lemieux.

Le juge Deschênes n'a nommé aucun avocat mais son appel vibrant au Barreau pourrait signifier, notamment pour Me Lemieux, des difficultés prochaines.

Le juge Deschênes a eu droit à une ovation, surtout de la part des quelque 125 juges présents, tous debout pour acclamer les propos du nouveau juge en chef.

Quant à bâtonnier Jacques Viau, invité à prendre la parole tout de suite après il a souscrit entièrement aux propos du juge Deschênes en promettant que le Barreau ferait vigilance à l'avenir en préparant un nouveau code d'éthique.

Il n'a pas raté l'occasion cependant de rappeler avec beaucoup de discrétion qu'il y avait "aussi des problèmes avec certains juges".

Pour le reste le juge Deschênes a rappelé les carrières des juges Frédéric Dorion, son prédécesseur à la retraite, et George Chailles, juge en chef-adjoint, décédé l'an dernier, et qui est remplacé par le juge James Knatchbull Hughes, assermenté lui-aussi, hier matin. Désormais, avec les nouveaux amendements à la loi des tribunaux judiciaires le juge en chef siège à Montréal avec le juge en chef adjoint tandis qu'à Québec il y aura un juge en chef associé. Ce dernier poste est à combler.

Le juge Deschênes a rappelé que le processus de centralisation de l'administration des tribunaux supérieurs était engagé puisque maintenant les juges en chef adjoint et associé travaillent sous l'autorité du juge en chef.

Le juge Hugessen, chargé des cours d'assises a dit qu'il allait s'attaquer aux problèmes des retards qui, selon lui, sont des dénis de justice en matière pénale. Il a affirmé également qu'il fal-

lait démontrer l'importance de la cour supérieure en tant qu'instance indépendante à l'encontre de tous ceux qui préconisent une seule cour pour toutes les causes civiles et criminelles en première instance.

La cérémonie de la rentrée des tribunaux a débuté hier par les allocutions de Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, du révérend Kenneth Maguire, évêque anglican de Montréal et du rabbin Bernard Bloomstone, chef spirituel de la communauté juive de Montréal.

Les trois chefs religieux ont plaidé en faveur d'une justice humaine et adaptée aux aspirations sociales des justiciables et ils ont fait appel à la compassion et à la compréhension de ceux qui sont appelés à rendre justice.

Enfin, le président de l'Ordre des avocats de Paris, Me Bernard Baudelot, a remis à son homologue du Québec la médaille du Barreau de Paris et il a dit tout.

Voir page 9 : Tribunaux

Me Dussault présidera l'Office des professions

QUEBEC (PC) — Une autre étape importante vers l'application intégrale du code des professions vient d'être franchie avec la nomination de Me René Dussault comme président de l'Office des professions du Québec.

Situé au centre de toute la réforme des professions, cet organisme, dont la tâche générale est de veiller à ce que les corporations professionnelles assurent la protection du public, constitue la plaque tournante essentielle à la mise en oeuvre du code des professions adopté en juillet par l'Assemblée nationale.

M. Claude Castonguay, maître-d'oeuvre de cette vaste réforme, a d'ailleurs présenté M. Dussault à la presse hier comme étant l'homme tout désigné pour présider l'Office des professions, compte tenu de sa formation et son expérience académiques exceptionnelles, dit-il.

Après avoir obtenu en 1965 un doctorat en droit de la London School of Economics and Political Science de l'université de Londres, M. Dussault a été conseiller auprès du comité de recherche sur l'assurance-santé et, ensuite, auprès du ministère des Affaires fédérales-provinciales, devenu le ministère des Affaires intergouvernementales.

De 1967 à 1970, il a agi comme conseiller juridique de la commission Castonguay-Nepveu, en plus d'enseigner à la faculté de Droit de l'université Laval. Il a assumé la direction des Etudes supérieures de cette faculté et il fut l'auteur de nombreux travaux sur le droit administratif, dont un important ouvrage

intitulé "Le contrôle judiciaire de l'administration au Québec" et publié par les Presses de l'UL en 1969.

En juin 1970, il a travaillé dans l'entourage du ministre des Affaires sociales et il a dirigé le groupe de travail sur les tribunaux administratifs au Québec, dont le rapport a été remis au gouvernement en 1971.

Durant l'année 1972-73, il a séjourné en Angleterre où il a complété la rédaction d'un Traité de droit administratif canadien et québécois qui paraîtra aux Presses de l'UL au printemps 1974.

Il a maintenant été nommé pour 10 ans à son nouveau poste et sa première tâche consiste à trouver le personnel spécialisé et le personnel de soutien nécessaires pour les fonctions de gestion administrative, de régulation et de consultation de l'Office.

M. Dussault espère que toutes les parties du code des professions seront en application à partir de janvier prochain. Actuellement, outre celle qui concerne l'Office, une seule section du code a été mise en vigueur: c'est celle qui se rapporte au conseil interprofessionnel.

Les quatre autres personnes qui entoureront M. Dussault à l'Office seront désignées dans le cours du mois: trois seront choisies sur une liste fournie par le conseil interprofessionnel et une autre sera directement nommée par le gouvernement. Le siège social de l'Office sera à Québec et il aura des bureaux à Montréal.

■ aujourd'hui

A 8h, et jusqu'à 22h, clinique de sang de la station CJAD à la Place Bonaventure (Hall d'Exposition).

A 10h, vente "Hollyberry Happening" de l'Institut de réhabilitation de Montréal, dans le hall de l'Institut, 6300 Darlington, Montréal.

A 17h, lancement par M. Gabriel Loubier du programme de l'UN, "Pour l'avenir du Québec", au Club Renaissance, 427 est Sherbrooke. Un lancement identique à lieu à Québec à 11h.

A 20h, convention du PQ dans le comté de Johnson, au Jet Club de Windsor, Orateur: M. Marcel Léger.

A 20h, assemblée publique concernant le conflit qui sévit à Slack Brothers de Waterloo, à l'école Sacré-Coeur de Waterloo. Orateur: Me Robert Buns.

Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans

Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPECIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Est. 721-0947
Nous nous occupons aussi de remboursement

District no XI, chapitre français de l'A.I.I.P.Q.

ANNONCE
le lancement de

SON KIOSQUE D'INFORMATION

lors de l'assemblée annuelle, le 19 septembre à 19h30, 4240, rue Bordeaux.

(Dégustation vins & fromages)

R.S.V.P. 288-5388 avant le 10 septembre 1973

CONVOCATION
des étudiants de l'UQAM
à un DEBAT sur la REPRESSION

•NON aux expulsions
•NON aux fermetures de programmes

Judi, 6 septembre, à compter de 18 heures
CEGEP de Rosemont
ENDROIT: (Métro Beaubien - Autobus 26 est jusqu'à 16e Avenue)

RENSEIGNEMENTS: 526-6185
COPE

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR

COURS DU	D.E.C.	SESSION AUTOMNE 73	B.A.
ANGLAIS 201		mercredi	
ANGLAIS 401		mercredi	
ART 101: Organisation picturale I		jeudi	
ART 201: Organisation picturale II		jeudi	
ART 303: Histoire et esthétique III		mardi	A451
BIOLOGIE 301: Biologie générale I		lundi et mercredi	A351
CINÉMA 900: Langage et analyse		lundi	A152
ÉCONOMIQUE 920: Introduction		jeudi	A451
ESPAGNOL 101		jeudi	A051
ESPAGNOL 301		mercredi	A151
FRANÇAIS 902: Linguistique		mardi	
FRANÇAIS 202: Théâtre		mercredi	
FRANÇAIS 321: Roman contemporain		mardi	A352
GÉOGRAPHIE 903: L'Europe		jeudi	A251
HISTOIRE 922: Histoire économique et sociale du Canada		mardi	A352
PHILOSOPHIE 101: La pensée et la réflexion		lundi	
PHILOSOPHIE 301: La condition humaine		jeudi	
PHILOSOPHIE 912: Hist. de la philosophie moderne		mercredi	A454
POLITIQUE 940: Introduction		mardi	A351
PSYCHOLOGIE 101: Fond. scientifiques		lundi	A353
PSYCHOLOGIE 901: Dév. de la personne		jeudi	A354
SOCIOLOGIE 960: Initiation		lundi	A351

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 10 SEPTEMBRE

Renseignements, demande de prospectus:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, Crémazie, Montréal 352
Tél.: 381-4293

LE MIRACLE DE VOTRE ESPRIT
par le Dr Joseph Murphy

• Une étude objective et complète du dynamisme de l'esprit faite par un grand spécialiste.
• Un ouvrage qui, tout en indiquant la route de l'équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit, se veut un stimulant vers l'accomplissement de merveilles.

En vente partout au prix de \$3.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Une autocritique un peu facile

Dans un important discours prononcé hier soir à Rouyn-Noranda, le ministre québécois de l'Éducation, M. François Cloutier, s'est interrogé publiquement sur "l'avenir de l'éducation au Québec." Comme M. Cloutier a eu la sagesse depuis qu'il est entré en fonction au ministère de l'Éducation de commettre fort peu de déclarations spectaculaires, il convient de traiter son texte d'hier comme une déclaration mûrement réfléchie et d'y chercher à la fois le bilan de l'année écoulée et les intentions qui guideront la prochaine saison scolaire.

M. Cloutier, de façon générale, respecte les faits. En clinicien, il prononce des diagnostics qui correspondent le plus souvent à ce que le commun des mortels pouvait constater. L'ennui, c'est que les remèdes ne semblent pas toujours capables de provoquer le mieux. Ce qui choque davantage encore, c'est que le ministère de l'Éducation ne se résigne pas plus qu'autrefois à porter au moins en partie la responsabilité des malaises.

M. Cloutier range parmi les réalisations les plus significatives de l'année l'adoption de la loi 71 qui entraînait une restructuration de la carte scolaire sur l'île de Montréal, la mise en marche d'un nouveau programme d'enseignement des langues et l'amorce d'une évaluation en profondeur du travail accompli. De fait, il s'agit de trois secteurs particulièrement névralgiques.

La loi 71 n'a sans doute pas fait l'unanimité. Cependant, elle a permis enfin, après les échecs douloureux de projets antérieurs, d'intégrer d'importants éléments de rationalité et d'esprit démocratique dans l'administration scolaire montréalaise. Une meilleure répartition des ressources fiscales, la correction de certaines injustices au plan ethnique et religieux, le recours à la formule électorale pour le choix des commissaires, autant de facteurs à porter à l'actif de la réforme.

Du côté de l'enseignement des langues, M. Cloutier revient à la charge avec des chiffres ronflants qui, malheureusement, ne sauraient convaincre. D'une part, près de la moitié des \$100 millions dont M. Cloutier fait état avec fierté sont destinés à l'enseignement du français aux francophones, ce qui ne constitue tout de même pas une nouveauté. D'autre part, le ministère québécois de l'Éducation ne reconnaît pas encore que le gouvernement fédéral a tout de même versé des sommes importantes aux provinces qui consentaient à enseigner une langue seconde. Cependant, il y a plus grave que cette fierté un peu puérile devant ce chiffre magnétique et en partie fictif de \$100 millions. Il faut s'interroger, en effet, sur l'efficacité du programme mis en branle. Aussi

longtemps, par exemple, que l'enseignement de l'anglais aux francophones relèvera presque exclusivement de francophones, on ne peut attendre des miracles d'une telle pédagogie. L'inverse est d'ailleurs aussi vrai et ce ne sont pas des maîtres anglophones qui parviendront à enseigner le français aux élèves anglophones de façon pleinement satisfaisante. Sur ce terrain de l'enseignement des langues, le bilan du ministère de l'Éducation impressionne beaucoup moins que ne voudrait le faire croire M. Cloutier.

La troisième "réalisation" dont s'enorgueillit M. Cloutier survient un peu tôt dans la discussion. M. Cloutier cite, en effet, comme d'heureuses initiatives les études entreprises soit par le Conseil supérieur de l'Éducation à la demande du ministère soit par divers services gouvernementaux. Que semblable réflexion se révèle infiniment féconde, il n'est pas question d'en douter d'avance. Cependant, on souhaiterait au moins savoir où en sont ces diverses études avant d'entonner le magnificat.

M. Cloutier passe ensuite des réalisations aux secteurs en souffrance. Il déplore à ce moment la détérioration des relations entre le ministère et les enseignants, l'indécible lourdeur de la machine administrative dont il se dit lui-même victime et, enfin, le climat qui sévit dans les écoles et particulièrement au niveau du collégial. Les difficultés que localise M. Cloutier constituent, de fait, quelques-uns des pires griefs qu'on puisse retenir contre le ministère de l'Éducation. Il n'est pas certain, cependant, que M. Cloutier ait équitablement réparti la culpabilité, ni qu'il ait proposé des mesures adéquates pour surmonter les difficultés.

Les relations du ministère avec les enseignants sont devenues, au dire de M. Cloutier, pires d'année en année. Il faut même envisager l'avenir avec pessimisme de ce côté. Pourquoi? Principalement parce que les enseignants, au nom d'idéologies omniprésentes, ne veulent pas admettre qu'ils n'ont jamais eu une aussi belle vie. L'absolution que M. Cloutier donne ainsi au ministère de l'Éducation ne devrait tromper personne. Il est certain que le militantisme débridé d'une fraction du personnel enseignant ne désarmera pas sous prétexte que les conditions de travail s'améliorent. Cependant, M. Cloutier en prend à son aise avec les faits quand il oublie ou minimise les torts du ministère lui-même dans les présentes relations de travail. Quand on a poussé massivement des centaines et des milliers de jeunes vers la pédagogie et le recyclage tous azymuts, on a préparé la sursaturation

actuelle dont on voudrait que seuls les enseignants fassent les frais. Quand on prend plus de temps à juger de la compétence d'un enseignant confronté quotidiennement avec les enfants et leurs parents qu'on n'en met à évaluer un professionnel de l'État peut-être caché derrière un confrère brillant, on retarde indûment la permanence des enseignants et on prépare sadiquement leur mécontentement. Ne pas même s'en apercevoir demande un rare aveuglement.

Le ministre de l'Éducation, pourtant, sait à quoi s'en tenir sur la lourdeur administrative du ministère qu'il dirige. Là encore, M. Cloutier déplore la situation, mais ses regrets ne le secouent guère. Il voudrait bien accélérer tous ces beaux processus, mais il tient surtout à ce qu'on sache à quel point normes, directives, approbations, contre-signatures contribuent directement à la démocratisation de l'enseignement. Comme quoi la contrition ne prépare pas toujours la ferme propos.

Et le ministre de l'Éducation de conclure cette facile autocritique par quelques mots bien sentis au sujet du climat déplorable qui règne dans certaines écoles, particulièrement au collégial. Une fois de plus, M. Cloutier s'empresse, une fois le problème localisé, de le réduire à peu de chose. L'école est, après tout, un simple reflet de notre société malheureusement en proie à la confusion. L'école est, ne l'oublions pas, ce milieu démocratique où tous les enfants se retrouvent et où, forcément, les problèmes émergent. Et puis, nous rappelle M. Cloutier, tout se passe si bien dans la grande majorité des écoles...

Ce serait injuste que de ne pas tomber d'accord avec M. Cloutier sur l'urgence des priorités qu'il fixe à son ministère pour la prochaine année. En effet, les milieux défavorisés méritent assurément davantage; Multi-Media, dont diverses écoles prétendent toutes détenir et alimenter le feu originel, réclame de toute évidence une critique en profondeur avant de s'étendre à tout le Québec; l'éducation physique et le sport sont aussi, par la force des choses et celle du maire Drapeau, des sujets d'immédiate considération. Cependant, il est dramatique de constater que les constatations auxquelles le ministre lui-même en est arrivé ne guident en rien le choix des nouveaux objectifs à atteindre.

L'amélioration des relations avec les enseignants, l'allègement réel de l'administration scolaire, l'assainissement du climat scolaire, autant de cibles à atteindre de toute urgence. Le premier geste concret consisterait cependant à admettre une bonne fois que tout n'est pas de la faute d'autrui.

Laurent LAPLANTE



Bon pour trois mois

Lettre aux partisans de l'avortement libre

par CLAUDINE VALLERAND

Je suis pour et contre l'avortement. Je m'explique. Avant de prendre position, il faut me semble-t-il, situer le problème dans son contexte social universel.

1) L'homme a violé la nature, détruit son équilibre. Il a créé malheureusement hors de la femme et sans elle, un univers artificiel: l'enfer (enfer), la quinquillerie meurtrière dont il s'enorgueillit.

2) Seul tout au haut de la pyramide de la vie, l'être humain n'est pas soumis au rut, mais libre de contrôler l'acte de vie. Qu'a-t-il fait de cette liberté?

Par ailleurs, venu de l'animal, du plus profond des âges, il charrie d'une génération à l'autre, les gènes de ses antécédents. "Or" nous dit un reportage excellent paru dans La Presse il y a quelques temps, signé de J. Jacques Antier, intitulé: "La Qualité De La Vie", — les rats, les lapins, les poissons dévorent leurs nouveaux-nés dans les cas extrêmes de surpopulation. Les lemmings eux se suicident en masse.

La femme qui dans un acte de désespoir tue ou fait tuer le fœtus qu'elle porte, ne régresse-t-elle pas à l'animalité surpeuplée, seule formule qui lui paraît acceptable?

— Car donner la vie dans l'univers infernal dans lequel nous vivons, pour celles qui ont perdu la foi et l'espérance, correspond pour les plus sensibles d'entre elles, à commettre un meurtre à petite journée. — Ces femmes répondent d'une part, à l'appel de l'amour, le don de la vie, l'instinct le plus fort qui soit, pour se tourner aussitôt vers l'instinct non moins fort de conservation: celui de la survie. Entre les deux pulsions irréconciliables, se situe le meurtre du plus faible qu'aucune rationalisation n'arrivera jamais à justifier.

C'est l'acte d'un désespoir exacerché, d'une lucidité effroyable, déshumanisée, aliénée.

Les femmes qui prônent l'avortement, malgré leur apparence désinvolte, libérée,

● L'essentiel de ce texte a fait l'objet d'une intervention de l'auteur à l'occasion d'une émission radiophonique en ligne ouverte ces jours derniers.

ont tôt fait de se trahir. Elles savent bien dans le fond que sous une apparente réussite, l'essentiel est raté. Elles ont tôt fait de se rendre compte qu'elles sont et demeurent elles aussi, les victimes du système qu'elles ont choisi de servir contre la vie. Je les respecte et m'abstiens de les juger, tout en me réservant le droit de leur dire que l'avortement ne me semble pas la formule humaine pour solutionner le problème.

Qu'en pensez-vous, docteur?

Pour une solution sinon la solution, je m'adresserai au docteur Morgentaler qui incarne à mes yeux mais peut-être à tort, l'exploiteur par excellence du système créé par la masculinité dissociée de sa complémentarité féminine.

"Vous prétendez, docteur, libérer les femmes et ce faisant, au nom de votre profession hautement respectable, faire oeuvre humanitaire. En fait, ne vous rendez-vous pas tout simplement complice d'un meurtre, d'un acte bestial? — Celui du rat, du lapin et des poissons? — Et de ce fait ne contribuez-vous pas plutôt à la déchéance de la femme en régression, que vous prétendez sauver? — Récoltant ainsi la manne des gros sous pour votre récompense bien méritée, puisque vous défiez héroïquement la loi pour sauver ces malheureuses?"

Admettez-vous que vous accélérez ainsi d'une façon triomphante le phénomène contemporain de déshumanisation?

Peut-être ferez-vous de la prison pour avoir servi cette noble cause. J'aimerais si vous me le permettez, vous faire une suggestion. Pourquoi

ne vous feriez-vous pas le champion de la paternité responsable? — Pourquoi ne pas donner à la vasectomie cette petite intervention anodine qui stérilise l'homme, la même publicité accordée à l'avortement?

Ainsi, le juge sensible à votre vocation de serviteur de l'humanité, accepterait-il peut-être vos services gratuits pour stériliser dans les prisons les déséquilibrés sexuels, ceux qui ont des dossiers judiciaires chargés, une hérédité lourde de misères. Après une éducation appropriée, ils en viendraient peut-être à désirer eux-mêmes l'intervention? —

Si vous êtes exonéré, pourquoi ne vous engageriez-vous pas avec d'autres de vos collègues et une publicité sérieuse et intelligente, à encourager les invertis, les hommes qui ne veulent pas d'enfants; ceux qui connaissent les joies de la paternité mais estiment qu'eux-mêmes ou leur épouse ont atteint leur seuil de générosité à se prévaloir de ce moyen d'éviter d'être injustes envers un enfant, qui n'a pas demandé la vie? — N'est-il pas grand temps que l'homme, le père de toute vie humaine, s'éveille à ses responsabilités, rachète les injustices commises envers la femme et lui permette de ce fait, de recouvrer son équilibre, collaborant avec lui à part entière, au redressement de l'humanité?

Je demeure donc pour et contre l'avortement avec lucidité. C'est à l'homme de trancher la question en se retournant vers lui-même. Je l'adjure de faire vite. J'ai grand peur qu'il ne soit trop tard.

En terminant, merci aux Goldbloom, Albert Guilbeault, H. C. Buissières et tous ces authentiques champions de la vie qui seraient trop long de nommer, mais qui, dans les temps difficiles de nos vies de femmes et de mères, ont su nous être présents dans l'authenticité de leur paternité responsable.

Les allocations familiales et l'abandon de la primauté législative

par CLAUDE RYAN

Depuis la conférence fédérale-provinciale d'avril dernier, M. Claude Castonguay n'est plus guère revenu sur le sujet des allocations familiales. Le ministre des Affaires sociales considère apparemment que ce problème est, à toutes fins utiles, résolu, vu qu'il s'apprête, la conscience tranquille, à rentrer bientôt sous sa tente après avoir, selon sa propre appréciation, atteint la plupart des objectifs qu'il s'était fixés.

Le moins qu'on puisse dire, après un examen attentif du projet C-211, déposé aux Communes en juillet par M. Marc Lalonde, c'est qu'on s'achemine sans doute vers un régime d'allocations familiales plus réaliste mais que cet ajustement se fera au prix d'un abandon à peu près total de l'objectif de la "primauté législative" dont le gouvernement québécois actuel, fidèle à la ligne de ses prédécesseurs, s'était fait le champion à Victoria en juin 1971.

Au plan proprement social, le projet Lalonde est excellent. Il répond à des propositions maintes fois formulées par le gouvernement québécois et par des organismes spécialisés dans les questions de bien-être. Autant l'on pourrait en discuter à l'infini certaines modalités particulières, autant on aurait mauvaise grâce à en contester l'économie générale dans la mesure où le bien des familles est concerné.

Les éléments d'une primauté réelle

Il en va tout autrement, cependant, si l'on considère le projet Lalonde à la lumière de l'objectif de la primauté législative. Québec a longtemps, et à juste titre, revendiqué la primauté législative en matière de politique sociale, y compris en matière d'allocations familiales. Or, avec le projet Lalonde, la primauté législative, qui penchait déjà en faveur d'Ottawa, s'en va carrément de ce côté.

Dans un article publié ici même le 24 septembre 1971, nous tentions d'indiquer les éléments essentiels

d'une primauté législative sérieuse. Cette primauté devait, à nos yeux, comporter notamment:

- 1) le pouvoir de légiférer en priorité dans un domaine donné;
- 2) le pouvoir d'affecter aux fins d'un programme donné les sommes nécessaires à sa mise en oeuvre;
- 3) la liberté de toute contrainte pouvant émaner d'un autre gouvernement dans la conception et l'administration d'un programme;
- 4) la présence en ce qui touche à l'administration d'un programme, y compris non seulement la gestion proprement administrative (émission de chèques, enquêtes, etc.) mais aussi les mécanismes d'appel ou de révision des décisions;
- 5) le pouvoir d'amender en tout temps, et de manière prioritaire, un programme déjà institué.

Examiné à la lumière de ces critères, le projet Lalonde répond à toutes les exigences de la primauté législative. Mais celle-ci s'exercera, dans le cas des allocations familiales, en faveur du parlement fédéral, non du parlement québécois. Les législatures provinciales pourront certes jouer un rôle complémentaire dans le partage d'une partie (40%) des sommes disponibles pour fins d'allocations familiales. Même là, elles devront obéir à des contraintes telles qu'elles apparaissent au mieux, à la lecture du projet Lalonde, comme des collaboratrices de bonne volonté à qui auront été clairement et fermement définies les limites de leur participation.

La primauté fédérale dans le projet Lalonde

Si l'on voulait douter de notre affirmation, on pourra étudier le texte même du projet Lalonde à la lumière des constatations suivantes, que nous croyons y avoir faites. Au cas où nous aurions erré, nous accueillerons volontiers la contradiction.

1) Selon le projet Lalonde, le Parlement fédéral se réserve l'entière autorité quant à la détermination du montant global qui sera consacré aux allocations familia-

les. Il s'agit là de la décision majeure en l'occurrence. A aucun endroit, on ne trouve d'indication pouvant laisser croire que le parlement fédéral entend partager cette prérogative avec les provinces.

2) Le Parlement fédéral est appelé à fixer unilatéralement, de sa seule autorité, l'âge des bénéficiaires. Il y a probablement eu des ententes officieuses à ce sujet. Mais le projet n'en parle pas. Il définit simplement, sans aucune allusion au droit possible des provinces en cette matière, qu'un enfant "désigne une personne âgée de moins de 18 ans qui réside au Canada".

3) Le Parlement fédéral se réserve la détermination directe de l'attribution de 60% des sommes totales affectées aux allocations familiales. La moyenne des allocations familiales versées dans chaque province sera de \$20 par enfant. Il faudra cependant, au départ, assurer, en vertu de la loi fédérale, un minimum de \$12 à chaque enfant.

4) Le projet de loi laisse aux législatures provinciales intéressées la liberté de déterminer elles-mêmes, par voie législative, comment seront partagées dans leur territoire les montants des allocations devant dépasser \$12 par enfant. Par le biais de la moyenne de \$20, il fixe toutefois un plafond à cette liberté. Cela confère aux provinces un droit de détermination sur environ 40% des sommes disponibles. Non seulement s'agit-il là d'une marge somme toute assez réduite, mais on en assortit l'exercice de dispositions où perce nettement la conscience qu'Ottawa conserve de sa propre prépondérance en la matière. Le gouvernement fédéral se réserve, en effet, le droit d'établir des "règlements prescrivant la nature et la date de l'avis à donner au ministre de tout texte législatif provincial ou de tout changement des taux d'allocations familiales y spécifiés". Qu'en termes coloniaux ces choses sont dites! Pourquoi ne pas avoir prévu plus respectueusement des accords ou des échanges de lettres entre gouvernements égaux et souverains dans leur ordre respectif de compétence?

5) Nous trouvons encore plus déplorable, à cet égard, l'article 5, (3), du projet Lalonde qui rappelle aux provinces où aurait pu se produire le moindre glissement à l'endroit de la norme de \$20 par enfant fixée par Ottawa, que le gouvernement fédéral pourra, en tout temps, rendre inopérante la loi qu'aurait pu

édicter la législature de la province en question, et fixer lui-même le montant des allocations que touchent alors les enfants de la province délinquante. On croyait que le projet procédait d'une entente entre gouvernements égaux. Le bill C-211 évoque plutôt des rapports entre un bureau-chef et ses succursales.

6) M. Lalonde avait laissé entendre, lors de la publication du livre jaune sur la sécurité du revenu en avril dernier, que le gouvernement fédéral serait disposé à consentir à une certaine transférabilité, d'un programme à un autre, des sommes engagées sous son autorité dans le secteur de la sécurité du revenu. A défaut d'une reconnaissance explicite du droit de retrait facultatif d'une province en face de programmes qui ne lui conviendraient pas, cette proposition avait justement retenu l'attention et suscité des réactions sympathiques. On cherche en vain, toutefois, des traces de cette proposition dans le projet C-211. Toutes les sommes prévues pour les allocations familiales devront être dépensées à cette seule fin. On fera même au besoin des calculs minutieux afin de s'en assurer. De la transférabilité dont parlait M. Lalonde en avril, pas un mot.

7) Avec le projet Lalonde, c'en est fait, à toutes fins utiles, de deux programmes dont Québec avait réussi jusqu'à maintenant à conserver la responsabilité. Après les avoir laissés glisser à Québec vers 1964 au titre de l'opting out, Ottawa rapatrie les allocations versées aux jeunes âgés de 16 à 18 ans. Il avale aussi, selon toute probabilité, les allocations familiales proprement québécoises instaurées par M.M. Johnson et Dozois en 1966. Drôle de gain pour le Québec au titre de la primauté législative.

8) Par le jeu de lois fiscales différentes à Québec, M. Bourassa avait, semble-t-il, compté récupérer au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers une partie substantielle des sommes qu'Ottawa verserait au titre des allocations familiales. Or, Ottawa a prévu ce sortilège. Aussi l'article 23 du projet Lalonde, intervenant directement dans un champ réservé à la compétence provinciale, ne se gêne-t-il pas pour prescrire que, là où n'existe aucune exemption pour les enfants en matière d'impôt, il sera interdit au législateur provincial de considérer les allocations familiales comme un revenu imposable. On savait qu'Ottawa ne se gênait pas pour donner des conseils à Québec. Cette fois, on semble dire à Québec comment

Voir page 9: Allocations

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan.
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy.
Directeur de l'information: Jean Francoeur.
Trésorier: Bernard Laroque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$35 par année, six mois \$19. À l'étranger, \$40 par année, six mois \$22. Trois mois \$12. Édition du samedi \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur, 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

lettres au DEVOIR

Pourquoi pas des sondages québécois et impartiaux?

Quatre fois par année, les épiques de la radio commerciale prennent le mors aux dents à la veille de la publication du fameux rapport des cotes d'écoute. Résultat d'une consultation incomplète et insignifiante, puisque chaque rapport n'indique rien sur la confirmation des émissions les plus stupides. Ces résultats amènent les propriétaires de postes de radio à imaginer des émissions encore plus stupides, toujours au nom de la fameuse cote d'écoute. Question de prestige? Pas du tout, c'est surtout une raison commerciale. Une bonne cote d'écoute permet à la station chanceuse... de vendre ses commerciaux plus chers. Depend du nombre d'auditeurs à l'écoute, on peut statuer arbitrairement sur la valeur d'une émission.

C'est ainsi que la radio privée obéit docilement à ces "Flash" publicitaires qui lui indiquent les goûts apparemment indiscutables du public consulté. C'est d'ailleurs depuis l'apparition de ces sondages que les directeurs des services de vente sont devenus plus influents que ceux qui sont affectés à la programmation. Un vendeur aura donc plus de poids qu'un animateur. C'est la pyramide à l'envers quoi...

Mais les résultats de ces sondages indiquent-ils vraiment les préférences du public? Un certain conditionnement et souvent une récompense jouent un rôle parfois déterminant dans cette consultation. Présentement, c'est le BBM (Bureau of Broadcasting and Measurement) qui analyse en supposée connaissance de cause des milliers de Toronto sur le territoire du Québec. Cela se fait par l'expédition de bulletins de consultations à même des noms de l'annuaire téléphonique... Des consulta-

tions réelles ont-elles jamais été faites pour savoir si certains programmes valent la peine d'être mis en ondes? A-t-on déjà demandé à la population quel genre d'émission elle désirait vraiment entendre ou voir? Non, les actuels produits sont des impositions simplistes lancées par les épiques des ondes.

Ne serait-il pas plus sage de céder en toute quiétude à un département de recherches de l'une ou l'autre université, le soin d'effectuer, les sondages nécessaires auprès de la population radiophile du Québec? Ce serait ainsi l'occasion de permettre à des étudiants de mettre en pratique des techniques théoriques de "surveying". Une telle initiative a déjà été mise à l'épreuve au Minnesota où l'Université est chargée de faire les sondages pour la radio et les journaux. Cette simple idée de collaboration a valu à cette institution une réputation enviable dans le domaine de la recherche en communications.

C'est ridicule qu'au Québec toutes les stations soucieuses de connaître leur véritable force auprès du public doivent s'abonner à ce service fort coûteux qu'est le BBM.

De plus, un organisme authentiquement québécois verrait à sélectionner plusieurs centaines de personnes afin de former un bon échantillonnage des auditeurs. Les questions porteraient par exemple sur les émissions mises en ondes depuis les quatre dernières semaines. Ainsi plusieurs milliers de personnes seraient interrogées, ce qui constituerait un imposant bilan annuel. Les chercheurs pourraient accorder leurs préférences au téléphone, plus rapide que la poste, comme moyen de consul-

tation. Il leur serait facile d'établir un barème juste des goûts des auditeurs.

Si en Angleterre on a déjà établi le système de consultation par la formation de grand jury, on pourrait chez-nous faire de nos auditeurs ou téléspectateurs des jurés valables pour établir une bonne programmation. On sait que les jurés de la BBC anglaise jugent de la qualité des émissions et donnent leur propre appréciation: Excellente, très bonne, bonne, passable, mauvaise. De pareils sondages permettent de mieux concentrer les énergies des diffuseurs dans le domaine de la programmation. Le Québec aurait tout intérêt à établir son propre système de sondages en radio-télévision. Pour l'instant les cotes d'écoute n'existent qu'à des fins purement commerciales, c'est-à-dire la vente de publicité. Elles servent souvent d'excellents prétextes aux propriétaires de postes pour profiter d'une soudaine baisse d'écoute théorique pour faire sauter un animateur tombé en disgrâce auprès d'un patron ou d'un groupe d'intérêts. On pourrait aller plus loin en se demandant si l'on n'a pas lieu de croire en une quelconque connivence entre les quelconques de bonnes cotes et les ogres de la publicité?

C'est pourquoi l'auditeur conditionné remplira le bulletin en faveur de celui qui fait le plus de tapage. En faveur de celui qui aura acheté le plus d'espace dans les journaux et même sur les voies rapides du Québec. Ça s'appelle le conditionnement de la proie...

Gilles PROULX

Montréal, le 1er septembre 1973

des
idéesdes
événementsdes
hommes

"L'avenir de l'éducation au Québec"

Les principaux problèmes qui préoccupent le Ministère

par FRANÇOIS CLOUTIER,
ministre de l'Éducation

• Dans un discours sur "l'avenir de l'éducation au Québec" préparé à l'occasion de la rentrée de 1973, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier faisait hier à Rouyn-Noranda le point de la situation. Après avoir passé l'année en revue, M. Cloutier a formulé des "objectifs plus précis susceptibles d'engager l'avenir". Voici la partie de ce discours où le ministre traite des trois principaux problèmes qui le préoccupent et des priorités de son ministère pour l'année qui commence. Les sous-titres sont du Devoir.

La détérioration des relations entre le ministère et les enseignants fait suite à une longue évolution qui semble empirer d'une année à l'autre. La plupart des problèmes d'enseignement proviennent de cette situation de fait. Or, elle comporte quelque chose de paradoxal. Je n'hésite pas à déclarer que jamais, dans l'histoire de l'éducation au Québec, les enseignants n'ont été mieux traités. En moins d'une décennie, ils ont conquis un statut professionnel, des salaires décents de beaucoup plus élevés, des bénéfices marginaux importants, des conditions de travail plus favorables que dans les autres provinces canadiennes et parmi les meilleures au monde, des avantages considérables de perfectionnement et de recyclage et une liberté académique qui fait rêver n'importe quel professeur européen. De plus, notre système d'enseignement s'est ouvert aux étrangers, lesquels, ailleurs, sont souvent soumis à de nombreuses contraintes. Or, il faut bien l'admettre, les enseignants, dans leur ensemble, paraissent désemparés et malheureux. Certaines déclarations syndicales évoquent des conditions de travail inhumaines et présentent la société québécoise comme une société d'oppression.

Il est évident que tout n'est pas parfait dans notre système d'enseignement. Cependant, je me demande si les points de vue qui s'expriment publiquement représentent ceux de la majorité. Je vous avoue que j'ai peine à le croire. Malgré ces carences, la situation faite aux enseignants aujourd'hui par rapport à celle qui prévalait avant le renouveau scolaire marque un progrès incontestable, ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas viser à faire encore mieux. Comment expliquer alors un tel climat? Faut-il l'attribuer aux dures négociations qui ont accompagné certaines étapes de la réforme scolaire, aux bouleversements multiples que celle-ci entraîne, aux maladroites des gouvernements successifs, des syndicats ou des administrateurs du système? Tous ces facteurs y contribuent sans doute avec peut-être un manque d'information. Cependant, il me semble que la véritable cause participe d'un malaise beaucoup plus général et qui n'est pas propre au Québec. Elle correspond fondamentalement au manque de concertation des divers groupes sociaux à notre époque troublée ainsi qu'à des revendications d'ordre beaucoup plus idéologique que pratique.

Les enseignants se font entendre par la voix de syndicats qui ont beaucoup changé depuis la révolution que l'on a appelée tranquille, sans doute par euphémisme. Or, ces derniers se sont politisés considérablement. Certains chefs syndicaux multiplient les déclarations de type révolutionnaire et ne cachent pas leur objectif qui est de renverser la société. Je n'en ai pas à des prises de position parfaitement légitimes dans une société démocratique comme la nôtre, laquelle accepte sa propre contestation. Je me demande seulement si de telles opinions ne devraient pas s'exprimer par le truchement des partis politiques dans notre système social de véritables monopoles sur le plan du recrutement et du financement. Il y a là un problème que nous ne pourrions indéfiniment

esquiver. Je suis convaincu que l'évolution de notre syndicalisme constitue un des problèmes majeurs de la société québécoise actuellement.

Toujours dans le même domaine, une espèce de contradiction n'a cessé de me frapper depuis ma nomination au ministère de l'Éducation. Les syndicats d'enseignants cherchent à négocier les meilleures conditions de travail pour leurs membres, ce qui est souhaitable et fait partie de la dynamique sociale. En même temps, ils dénoncent le système qu'ils disent vouloir détruire. L'école à leurs yeux représente le reflet d'une société dont ils ne veulent pas. Il en découle qu'il n'est pas facile d'entendre au cours des négociations entre interlocuteurs qui n'ont pas les mêmes objectifs et n'arrivent pas à un consensus minimal. C'est presque inévitablement l'affrontement idéologique, lequel n'empêche pas des ententes temporaires ou des arrangements sur certains points. Il est difficile de ne pas interpréter certaines crises récentes dans le monde de l'éducation dans une telle optique. Tout se passe comme si, de part et d'autre, à cause de positions qui se sont durcies ou d'une espèce d'escalade dans la dialectique des revendications et des refus, les questions de fond n'étaient jamais abordées.

Cette analyse me pousse à être assez pessimiste vis-à-vis du problème de la détérioration des relations entre le ministère et les enseignants, précisément parce que je le place sur le plan idéologique plus que sur le plan avoué, celui de l'amélioration des conditions de travail. Cependant, je suis disposé à tenter tout ce qui peut être tenté dans le cadre de mes responsabilités. Par-delà les divergences politiques, il y a au moins un objectif dont personne ne peut disposer à la légère: les étudiants pour lesquels le système d'éducation existe et sur lesquels repose le Québec de demain. Trop souvent, la chronique récente le démontre, ce sont eux qui souffrent des crises à répétition ou gouvernement et syndicats s'opposent. Si ce sont des fautes de notre système d'enseignement qui en sont responsables, si ce sont vraiment les conditions de travail insatisfaisantes, je m'engage à tout faire pour les corriger. Pour moi, il n'y a pas de dogme au ministère de l'Éducation, ni de politique qui ne puissent être modifiées. Mais attention, pas n'importe comment, pas en dédant sur des points qui ne tiennent pas suffisamment compte du bien commun ou qui privent uniquement un groupe social, pas au détriment de la cohérence du système d'enseignement ou des disponibilités financières de la collectivité, pas en s'inscrivant dans une optique de destruction d'un type de société que souhaite la majorité des Québécois puisqu'ils ont élu le gouvernement actuel sur un programme qui veut la maintenir tout en la faisant évoluer.



• Fleurs d'amour
• Fleurs de joie
• Fleurs d'amitié

"Lotus Noir"
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal Tél.: 381-1749
354 661-7756

La lourdeur de l'Administration

Le deuxième problème concerne la lourdeur de la machine administrative. C'est un fait dont je suis d'ailleurs — que mes fonctionnaires me pardonnent — la première victime. Cette lourdeur n'est pas propre au ministère de l'Éducation du Québec. Elle se retrouve dans toutes les grandes administrations et participe de la technocratie dont parle Galbraith avec son anonymat et parfois son inhumanité. Ce n'est pas toujours facile d'éviter ces inconvénients. Nous avons choisi de démocratiser l'enseignement, il en découle qu'il faut le rendre accessible à tous. Ceci suppose une pérennité des ressources financières et humaines d'où des normes, des contrôles, des directives, des règlements. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le ministère de l'Éducation détermine un cadre sous forme de grandes orientations, de plans de développement, de programmes et de régimes pédagogiques, mais qu'ensuite il revient au milieu d'agir. Je ne suis pas sûr que ce double mandat soit toujours bien compris. Je ne suis pas sûr que les responsabilités soient toujours situées au bon niveau.

Ceci dit, je crois qu'il faut tenter de pallier par tous les moyens possibles ce qu'une vaste administration peut avoir de rigide ou de lointain. Comment? Peut-être par une efficacité administrative aussi grande et une décentralisation aussi poussée que possible. Le gouvernement dont je fais partie a clairement indiqué ses préoccupations du point de vue de l'efficacité administrative. Elle est au prix d'une certaine mobilité du personnel, de la détermination de priorités et surtout de l'évaluation continue des programmes en cours. Je pense également à certaines formules comme la constitution de missions techniques lorsqu'une information est requise ou de "task-force" pour l'élaboration des programmes et des législations. Ces "task-force" doivent pouvoir compter sur des compétences extérieures, être horizontales, en ce sens qu'ils ne doivent pas se rattacher à une unité administrative unique, et recevoir un leadership au sommet. Trop souvent, dans les gouvernements modernes, les politiques sont conçues au niveau des technocrates et reprises par les hommes politiques la plupart du temps à cause de la complexité des problèmes et de la masse des données néces-

saires.

Quant à la décentralisation, elle constitue la meilleure réponse aux problèmes dans la mesure où elle rapproche l'usager du système de ceux qui en assurent la gestion. Elle permet une meilleure compréhension des problèmes locaux, amène des solutions plus rapides, plus proches des besoins déclarés, mobilise davantage les énergies et le sens des responsabilités. Elle ne doit pas cependant faire perdre de vue le plan d'organisation globale, ce qui suppose une bonne coordination et des administrateurs compétents qui savent dépasser les régionalismes pour s'attacher à l'ensemble. Ceux qui s'imaginent que la décentralisation signifierait une autonomie complète pour chaque commission scolaire, par exemple, se leurrent. En revanche, elle doit se traduire par une plus grande marge de manoeuvre que maintenant, mais à l'intérieur de contraintes qu'il faut apprendre à accepter parce qu'elles sont dictées par l'intérêt général.

Dans mon premier discours de la rentrée, j'ai souligné qu'il était sans doute inévitable que le ministère de l'Éducation se montre centralisateur au début de la réforme scolaire, alors qu'il était nécessaire de mettre en place les structures. Le temps est venu d'inverser le mouvement. Certaines mesures ont déjà été prises en ce sens. Je pense à la révision des règles budgétaires 1973-1974 fixant une enveloppe maximale pour plusieurs catégories de dépenses, d'où plus de latitude pour les budgets d'immobilisation et les achats, le processus est donc lancé et j'ai l'intention de l'accentuer. J'y vois aussi une réponse possible à un autre problème qui me préoccupe. En effet, les politiques du ministère toutes justifiées qu'elles puissent être du point de vue général, amènent parfois des difficultés sur le plan local, les conditions variant d'une région à l'autre. Je ne crois pas que l'on ait suffisamment tenu compte de cette dimension et je pense que plus de souplesse s'impose.

Une conséquence de ce qui précède, c'est qu'il devient, plus que jamais, indispensable de définir une politique des bureaux régionaux. Leur rôle est resté assez ambigu. Sans doute doivent-ils devenir un des éléments d'une éventuelle décentralisation, rapprochant ainsi le ministère de ses clientèles, articulant les in-

terventions avec les organismes locaux, facilitant la concertation avec les agents responsables du développement de l'éducation dans les divers milieux, permettant enfin dans un même mouvement l'information et la rétroaction.

Le climat dans les écoles

Le dernier problème que je désire évoquer est en rapport avec le climat dans les écoles. J'en ai déjà parlé à de nombreuses occasions et j'y reviens brièvement pour bien marquer qu'il s'agit là d'une préoccupation constante du ministère. Ce ne sont pas les niveaux élémentaire ou universitaire, ni même le niveau collégial où l'on rencontre le plus de difficultés, du moins sur le plan individuel, c'est, comme on peut s'y attendre, étant donné qu'il s'agit d'adolescents, le niveau secondaire. Ces difficultés se traduisent par un certain désabusement, une inquiétude qui s'expriment par divers phénomènes comme les abandons et l'usage de la drogue. A ce propos, deux courtes remarques: la première, c'est que l'école reflète la confusion de la société elle-même mais qu'elle ne la crée pas; la deuxième, c'est que dans l'optique de la démocratisation de l'enseignement, tous les enfants se retrouvent en milieu scolaire, c'est donc là que les problèmes se vivent et s'expriment. L'école d'aujourd'hui est par définition différente et l'on ne peut la juger par rapport à celle d'autrefois, qui répondait à un système social différent.

En fait, on parle beaucoup plus des quelques écoles où les choses vont plus ou moins bien que de celles, la majorité, où tout se passe normalement. Ce n'est d'ailleurs pas une raison pour ne pas agir. Le ministère, par son règlement numéro 7, lequel a été remanié l'année dernière pour en faciliter l'application propose une orientation qui vise très précisément le climat scolaire. Je me borne à rappeler les dispositions concernant l'intégration des activités scolaires et parascolaires et celles touchant la constitution de groupes d'élèves. Là où ce règlement a pu être implanté, de nettes améliorations ont été constatées. J'ai déjà cité une étude sur le fonctionnement des écoles secondaires. Sans doute, nous fournirait-elle de précieuses données sur le régime pédagogique, l'encadrement des élèves, leurs motivations, autant de points

auxquels il convient de s'attacher et qui contribuent à faire de l'école ce qu'elle devrait toujours être, un milieu de vie. Cependant, il ne faut pas oublier qu'aucune mesure, quelle que soit sa valeur, intrinsèque, ne supplée à la bonne volonté et au sens du devoir de ceux qui oeuvrent quotidiennement dans le monde de l'éducation.

Les milieux "défavorisés"

Si les problèmes dont je viens de parler ne peuvent recevoir de solution qu'à long terme, il y a un certain nombre de secteurs qui peuvent faire l'objet de priorités immédiates. Il est souhaitable, au début de chaque année, de tracer ainsi un programme d'action. Pour 1973-1974, je retiens trois secteurs auxquels j'entends accorder une attention toute spéciale: l'élaboration de politiques cohérentes pour les milieux défavorisés, l'éducation des adultes et le développement de l'éducation physique et du sport à l'école.

Le problème des zones défavorisées est la tare des systèmes d'enseignement modernes. Le concept de l'éducation pour tous qui a marqué l'avènement des grandes réformes scolaires dans la plupart des pays, semble, sans être nécessairement remis en cause, moins rigoureux qu'on l'avait cru. Il y a des contrain-

tes que l'on a sous-estimées, contraintes biologiques et contraintes sociales, par exemple. C'est un fait que les enfants des milieux pauvres, à la ville ou à la campagne, ne bénéficient pas au départ des mêmes chances que ceux des milieux plus fortunés. Leur résultat scolaire et leur évolution subséquente le démontrent. Il est vrai, malgré les prétentions du contraire, que les services scolaires ne sont pas toujours comparables. Le seraient-ils que la situation n'en serait pas tellement modifiée. C'est qu'il s'agit d'un problème global qui implique non seulement le système d'enseignement mais toute la société.

Dans cette optique, la pauvreté se présente comme une sous-culture qui se perpétue indéfiniment. S'il faut tendre à organiser en milieux défavorisés les meilleurs services scolaires possibles, il faut également mobiliser l'environnement. Cela suppose une approche qui reconnait toutes les dimensions: famille, habitat, alimentation, activités communautaires, élévation du niveau de vie, enseignement mieux adapté, par exemple. C'est fort de cette conviction que le ministère tentera de définir un plan d'ensemble. Ce plan impliquera non seulement les instances décentralisées du système scolaire mais également d'autres ministères. Déjà, les consultations ont été entreprises

avec le ministère des Affaires sociales pour éclaircir certains problèmes dans le domaine de l'enfance inadaptee. Il suffira de les élargir.

L'éducation des adultes et Multi-Média

Deuxième priorité: l'éducation des adultes. Commençons par la distinguer de l'éducation permanente avec laquelle on la confond parfois. L'éducation des adultes s'adresse à une clientèle particulière qui se situe traditionnellement hors des circuits scolaires. Elle suppose des programmes et des méthodes adaptés. L'éducation permanente qui en est à ses premiers balbutiements doit constituer la fonction même d'un ministère de l'Éducation. Elle implique une évolution du système d'enseignement vers une ouverture de plus en plus grande, une profonde transformation des chemements pédagogiques. Pour l'instant, elle constitue un objectif général mais je ne crois pas que l'on puisse dire qu'on pratique l'éducation permanente au Québec du moins de façon systématique. C'est d'ailleurs pour éviter toute ambiguïté que nous avons changé cette année l'appellation de notre direction générale dite de l'éducation permanente en celle de direction générale de l'éducation des adultes, de manière à ce que le nom corresponde vraiment à la fonction.

Suite à la page 9

Grande Vente
de complets sur mesure

\$128 et plus

le style et la qualité de ses tissus
l'excellence de son service

Armand Boudrias
6818, rue St-Hubert/Place Bonaventure

LE CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 EST, rue BÉLANGER, MONTRÉAL 408 - Tél.: 729-2831
EST OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI JUSQU'À 6H.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9H. SAMEDI JUSQU'À 5H.

comment préférez-vous
votre château
?
extravagant ou sage

VIENT DE PARAÎTRE...

LE DEUX-MILIÈME ETAGE

ROMAN DE ROCH CARRIER

- L'épopée héroïque-comique de la guerre que mène une poignée de braves contre l'armée du progrès... la vieille maison de Dorval sera-t-elle démolie?
- Un roman de toutes les couleurs. Du grand Carrier.

En vente partout au prix de \$3.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU JOUR
Président et
directeur général
Jacques Hébert

Carrières et Professions

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC. REQUIERT LES SERVICES D'UN

POSTE:
Travailleuse sociale professionnelle avec ou sans expérience ou d'un Conseiller social (féminin) avec un minimum de deux années d'expérience en travail social.

SERVICE:
Service aux parents non-mariés.

ENDROIT:
Val d'Or.

EXIGENCES:
Baccalauréat ou maîtrise en Service social ou diplôme collégial en Technique d'assistance sociale avec deux années d'expérience.
Être membre de sa Corporation.

CONDITIONS:
Selon les échelles de salaires du ministère des Affaires sociales et bénéfices de la convention collective.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Faire demande d'ici le 12 septembre en adressant un curriculum vitae et une attestation du diplôme obtenu au:

Directeur Général,
Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
282, 1^e Ave Est,
Amos,
Abitibi-Est,
J9T 1H3

CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Collège d'enseignement
général et professionnel

PROFESSEURS REQUIS

À TEMPS COMPLET:

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
SURTOUT ORIENTÉ VERS:
La comptabilité

À LA LEÇON:

PHYSIQUE (203-102) 5 heures/semaine

SALAIRE:

Suivant les normes du Ministère.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 11 septembre 1973 au:

Service du Personnel
CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
405, Terrasse Newman
LaSalle 650, Québec
Téléphone: (514) 363-1771

PROGRAMMEUR CLASSE II

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un programmeur classe II pour le service d'informatique.

ATTRIBUTIONS:

Établir et préparer les diagrammes de programmes, codifier des données, préparer les informations pour essais, faire les tests et mettre les programmes à point, préparer la documentation de programmes; évaluer, rectifier et épurer les programmes existants pour tenir compte des changements dans les exigences des systèmes; participer à différentes phases de l'analyse de systèmes; au besoin initier un personnel subalterne, distribuer le travail et le vérifier; Accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

OU

Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue et posséder six (6) années d'expérience pertinente en plus de connaître au moins un langage de programmation.

SALAIRE:

\$7,359 à 9,620.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés avant le 15 septembre 1973 au:

Service du Personnel
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
GASPÉ, Qué.
GOC IRO

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS DEMANDE UN INGÉNIEUR

FONCTIONS:

Le titulaire de ce poste, sous l'autorité du directeur de l'équipement, sera responsable des travaux de construction en régie et des travaux d'entretien aux divers complexes touristiques et récréatifs de la S.A.O.

Pour ce faire, il devra:

- Participer à l'élaboration et à la gestion des systèmes de contrôle administratifs, des budgets et des échéanciers;
- Pouvoir, à partir des plans d'aménagement, préparer les programmes de construction détaillés;
- Établir les estimations et les échéanciers pour ces mêmes travaux.

QUALITÉS REQUISES:

- Détenir un diplôme universitaire en Génie et être membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec;
- Posséder une expérience valable dans le domaine de la construction et/ou de l'entretien.

TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée du curriculum vitae, avant le 14 septembre 1973 au:



Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
C.P. 666,
Hull, P.Q.
J8X 3Y8

HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS DE QUÉBEC ORTHOPÉDAGOGUE

FONCTIONS:

Prise en charge diagnostique thérapeutique d'enfants présentant des troubles d'apprentissage scolaires. Travail clinique fait au sein d'équipes multidisciplinaires. Le travail s'inscrit dans une perspective de psychiatrie communautaire.

EXIGENCES:

Détenir un diplôme universitaire en orthopédagogie ou sans expérience.

Adresser curriculum vitae avant le 19 septembre 73 au:

Directeur du Personnel
Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus
de Québec
ave du Sacré-Coeur
Québec 8

CHEF, PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Siège social, Ottawa

Le poste

Le titulaire devra, sous un minimum de direction, mettre sur pied et voir à l'application du programme de formation et de perfectionnement de la Société résultant d'études récentes de réorganisation. Ses responsabilités comprendront la mise-en-oeuvre et la gestion d'un programme compréhensif d'aide à l'éducation, la surveillance d'agents de formation et de perfectionnement et du personnel de soutien.

Les candidats

Seront de préférence des diplômé(e)s universitaires et posséderont une connaissance approfondie des principes et techniques modernes de formation. Ils devront faire preuve de maturité de jugement, de facilité pour les communications orales et écrites et la capacité de s'entretenir facilement avec le personnel de tous les niveaux. Ils devront être très familiers avec les programmes de formation et de perfectionnement utilisés dans le secteur privé aussi bien que dans le secteur public. Une aptitude à organiser, diriger et contrôler les activités de plusieurs personnes engagées dans la formation et le perfectionnement est requise. La connaissance des deux langues officielles est souhaitable. La nomination commandera un traitement qui se situera, dépendant des qualifications et de l'expérience, entre \$20,000 et \$23,000. Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 21 septembre 1973 au:

Directeur du Personnel
Société centrale d'hypothèques
et de logement
Siège Social
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS DEMANDE UN AMÉNAGISTE-PAYSAGISTE

FONCTIONS:

Le titulaire de ce poste, sous l'autorité du directeur de l'équipement, devra:

- Préparer les standards qui s'appliquent aux travaux d'aménagement de terrains de la S.A.O.;
- Préparer ou surveiller la préparation des plans d'aménagement détaillés des sites récréatifs de la S.A.O.;
- Pouvoir participer à l'établissement de programmes détaillés de construction, d'estimation et d'échéanciers pour les travaux d'aménagement;
- Préparer ou surveiller la préparation des plans directeurs détaillés.

QUALITÉS REQUISES:

Détenir un diplôme universitaire ou une compétence reconnue dans une discipline appropriée.

TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée du curriculum vitae, avant le 14 septembre 1973 au:



Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
C.P. 666,
Hull, P.Q.
J8X 3Y8

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT ATTACHÉ(E)S DE RECHERCHES

Attaché(e) de recherches 1 - \$12,165-13,823
Attaché(e) de recherches 2 - \$13,723-15,595
Attaché(e) de recherches 3 - \$16,524-18,777
Selon l'expérience et les qualifications

La Bibliothèque du Parlement recherche quatre candidats, deux ayant une formation en économie et deux ayant une formation générale, pour préparer des études à l'intention des sénateurs, députés, comités et délégations parlementaires.

Conditions de candidature:

LES ÉCONOMISTES:

Normalement une maîtrise en économie. Cependant toute autre formation et expérience professionnelle à titre d'économiste seront prises en considération.

LES CANDIDATS AYANT UNE FORMATION GÉNÉRALE:

Une maîtrise en science politique, en sociologie, ou dans une autre discipline scientifique, OU des qualifications équivalentes ainsi que de l'expérience dans le domaine de la recherche.

À qualités égales on accordera la préférence aux candidats bilingues capables de rédiger leurs études dans les deux langues officielles.

Les demandes d'emploi, accompagnées du curriculum vitae et des noms et adresses de trois répondants, doivent être adressées avant le 1^{er} octobre 1973 au:

Directeur,
Administration et Personnel,
Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A9



LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER

requiert les services de
TROIS PROFESSEURS
pour enseigner à des élèves débiles moyens

QUALIFICATIONS:

Baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée.
N.B.: Les autres candidats seront également considérés.

Communiquer immédiatement avec

M. Raymond Poulet,
directeur
à 353-9950

L'HÔPITAL DOUGLAS recherche

ASSISTANT DIRECTEUR DU PERSONNEL

Fonction:

Se rapportera au directeur du personnel dans l'administration générale des ressources humaines, fonctions et programmes dans l'hôpital.

Qualifications:

- Expérience antérieure dans la gestion du personnel et dans la gestion du milieu hospitalier.
- Bilingue.
- Connaissances en relations de travail.
- Être titulaire d'un diplôme universitaire.
- Le titulaire devra faire preuve d'un sens de décision, agir comme conseiller et posséder une habileté administrative.

Salaire:

Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon la compétence et l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser demande et curriculum vitae au:

Directeur du personnel
6875, boul. LaSalle
Verdun 204, Qué.

CARRIÈRE DANS LA CONSULTATION INTERNATIONALE

Firme de recherches économiques de Montréal opérant à l'échelle internationale recherche les candidats suivants pour participer à des études de développement économique, de programmation industrielle et de transport.

- CHEF DE MISSION ou DIRECTEUR DE PROJETS** possédant diplôme universitaire avec expérience adéquate dans la direction d'équipe pluridisciplinaire.
- M.B.A. ou ÉCONOMISTE** possédant une maîtrise dans l'administration des affaires ou en économie avec quelques années d'expérience.
- ÉCONOMISTE AGRICOLE** possédant un diplôme en agronomie avec maîtrise en administration.
- RECHERCHE OPÉRATIONNELLE ou en ÉCONOMÉTRIE** avec maîtrise ainsi que quelques années d'expérience.

Lieu de travail:

Montréal

Les candidats doivent posséder parfaitement la langue française et être prêts à travailler à l'occasion à l'extérieur du pays pour des périodes de 2 à 4 mois.

Salaire selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

**DIRECTEUR DU PERSONNEL
SORES INC.**
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107

COMMISSION SCOLAIRE LOUIS-JOLIET HÂVRE ST-PIERRE OFFRE D'EMPLOI

FONCTIONS:

Responsable du Service de la Comptabilité

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur des services financiers, le responsable du service de la comptabilité organise et coordonne les activités liées à l'utilisation du système de comptabilité de la Commission Scolaire et il contrôle toutes les écritures comptables (mises à jour, journal des salaires, taxes, paiement des factures, etc.)

Il coordonne les activités de son service avec celles des autres services.

Il avise le Directeur des services financiers sur toute question de contrôle budgétaire et financier.

Il accomplit toute tâche que lui confie le Directeur des services financiers.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptable. Expérience pertinente.

ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiatement.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Commission Scolaire Louis-Joliet
Havre St-Pierre, C.P. 400
Cité Duplessis, P.Q.
Tél: 564 (Les frais de téléphones sont acceptés)

Voir autres Carrières et Professions,
en page 7

La Commission Scolaire Le Gardeur

demande pour la Polyvalente J.B. Meilleur

- 2 professeurs** - anglais, langue seconde
- 1 professeur** - chimie
- 1 professeur** - couture (15 périodes)
- 1 professeur** - mécanique auto
- 1 professeur** - soins esthétiques
- 1 professeur** - soudure et forge (15 périodes)
- 1 professeur** - mécanique ajustage

Veuillez communiquer par téléphone à **581-1320** et demander le Principal de l'école.

Demandes écrites:

Bureau des services du personnel,
80, J.B. Meilleur,
Repentigny, Qué.

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

requiert les services

- d'un professeur d'avionique à temps complet**

Qualifications requises:

- Diplôme exigeant au moins 16 ans de scolarité.
- Préférence sera donnée:
 - a) aux diplômés universitaires;
 - b) aux techniciens diplômés en électricité.
- 3 ans d'expérience industrielle, de préférence dans le secteur aéronautique.

- d'un professeur en dessin mécanique**, pour le cours 280-231-73 (mécanismes et contrôles de vol) 6h/semaine.

Qualification requise:

Technicien diplômé en sciences graphiques ou dessin industriel.

Salaire:

Selon les normes établies par le ministère de l'Éducation.



Faire parvenir votre curriculum vitae pour mercredi 12 septembre 1973 au:

Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

AGENT D'INFORMATION

Le poste:

- Prendre part aux activités d'information et de relations avec la presse, notamment la préparation de communiqués ainsi que d'articles destinés à la presse.
- Effectuer la recherche et compléter la rédaction de discours.
- Assumer la responsabilité de la rédaction de divers bulletins.
- Participer au recrutement et à l'établissement de programmes d'information à l'intention des membres corporatifs.

Le candidat:

Il devra posséder une très bonne connaissance des techniques d'information et de communication et une compétence marquée en matière de communication écrite et de préparation de discours pour des administrateurs.

Il devra avoir plusieurs années d'expérience dans la rédaction, connaître le milieu des mass media, posséder un diplôme universitaire ou avoir suivi un cours reconnu de relations publiques.

Le bilinguisme est essentiel.

La rémunération:

Le salaire offert est de \$15,000 par année.

Un curriculum vitae complet ainsi que des exemples des travaux déjà accomplis doivent être soumis avant le 21 septembre 1973 au:

Directeur général
Conseil du Patronat du Québec
1080 Beaver Hall, ch. 1105
Montréal 128.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE UN COORDONNATEUR POUR LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur de l'informatique planifie, organise et coordonne les activités d'un centre de traitement des données au profit des différents services de la commission.

Il avise le directeur général et assiste les directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de l'utilisation de l'informatique pour la gestion de l'enseignement et de la vie étudiante, des finances, de l'équipement et du personnel.

Il évalue le personnel professionnel et le personnel de soutien sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire (avec préférentiellement une spécialisation ou une concentration en informatique) ou l'équivalent.

Cinq (5) années d'expérience pertinente en informatique.

SALAIRE:

\$14,610.00 - \$19,033.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande d'emploi et leur curriculum vitae le ou avant le 14 septembre 73 au:

Directeur des services du personnel
Commission Scolaire Régionale
de l'Outaouais
225, rue St-Rédempteur
Hull, Qué.

CONCOURS: C-134

Me Sheppard réclame un bref de prohibition contre le juge Chaloux et ses collègues

par Guy Deshaies

En réponse aux propos lapidaires lancés contre lui par le juge André Chaloux la semaine dernière, Me Claude-Armand Sheppard demandera à la Cour supérieure de faire émettre un bref de prohibition pour retirer des mains de n'importe quel juge des sessions de la paix la cause

de son client, le Dr Yvan Machabée, accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal.

En réponse d'autre part, à la descente singulière dont le Dr Machabée et son personnel ont été victimes le 4 juillet, à la clinique du Dr Machabée, au 3871 rue Bélanger,

ce dernier intente une poursuite en dommages de \$30.000 contre la CUM et deux de ses détectives, MM. Jean-David Dumont et B. Roux.

Le 21 août dernier, alors que devait s'instruire l'enquête devant le juge André Chaloux, Me Sheppard, en vacan-

ces, se faisait remplacer par Me Charles Flam en lui donnant le mandat de demander une remise.

Le juge Chaloux avait alors accusé Me Sheppard de n'avoir aucune conscience professionnelle, de vouloir retarder le cours de la justice et il avait menacé d'instruire l'enquête en son absence. Le juge Chaloux avait dit que Me Sheppard le dégoûtait par ses méthodes dilatoires, etc. etc.

L'avocat ainsi visé s'adressera donc à la cour du Banc de la Reine en prétendant que le juge Chaloux a montré un parti pris si virulent contre ses clients qu'il ne peut plus lui, de même tous ses collègues de la cour des Sessions, instruire une enquête impartiale.

Me Sheppard soutient au surplus que les propos de M. Chaloux sont illégaux et erronés en droit.

Hier, le juge Masson-Loranger, devant ces faits, a ajourné au 26 septembre l'enquête du Dr Machabée puisque c'est le 21 septembre que Me Sheppard doit s'adresser à la cour du Banc de la Reine pour demander le bref de prohibition.

Quant à la descente effectuée chez le Dr Machabée elle a, selon la version des victimes, donné lieu à des scènes aussi cocasses que disgracieuses le 4 juillet dernier à la clinique du Dr Machabée.

Le sergent-détective Jean-David Dumont, se faisant passer pour un mari accompagnant son épouse chez le médecin aurait eu des comportements étranges jusqu'au moment où il aurait sorti vraisemblablement de sa poche un walkie-talkie pour appeler ses collègues à l'extérieur et faire les arrestations. Mais l'appareil ne fonctionnant pas le brave policier aurait opté pour arrêter tout le monde seul. Son comportement aurait été tel néanmoins que le Dr Machabée aurait diagnostiqué tout de suite une crise de démence, des infirmières se seraient cachées dans les placards croyant être en présence d'un fou furieux et le hic, c'est que le Dr Machabée aurait appelé en catastrophe la police voyant que personne ne réussissait à maîtriser M. Dumont.

L'action en dommage intentée par le Dr Machabée, sa soeur, son frère le Dr Gilles Machabée et deux infirmières porte sur des actes de violence commis ensuite par les policiers, sur la réputation des demandeurs et autres griefs ayant trait à la descente. L'arrestation, les menaces et les coups.

la mode

par Renée Rowan

Sport grand luxe chez Renfrew

Un même fil-mode chez les grands noms de la haute couture française et italienne qui figuraient au palmarès de la maison Holt Renfrew hier: le "sport grand luxe", une allure dégagée et raffinée tout à la fois qui n'a pas manqué de plaire à la clientèle à revenus élevés de ce magasin sophistiqué de l'ouest de la ville.

Rien de spectaculaire dans les mini-collections de ce déjeuner-mode qui avait lieu chez les "voisins d'à-côté", au Ritz Carlton, si ce n'est une grande élégance autant chez Christian Dior que chez Yves Saint-Laurent et Emanuel Ungaro.

La simplicité règne, mais il s'agit presque d'un jeu pour en arriver à créer cette impression: magnifiques tissus, raffinement des détails de construction, précision de la coupe, grande féminité.

Un exemple de ce sport grand luxe: Marc Bohan, pour la maison Dior, s'est amusé à tailler dans une étoffe "blue jeans" un ensemble-pantalon doublé, avec veste de ligne ample. On peut facilement s'imaginer que toute la différence est dans la coupe et le prix. Quant au tissu, il n'a des "blue jeans" de "Lee" — l'uniforme de la jeunesse des années 70 — que l'apparence.

Autre caractéristique de la collection Dior: les robes stylées, la jupe en crêpe de Chine crémeux, aux manches kimono et à la taille soulignée d'un noeud souple.

Pour celle qui a tout, mais à qui prendrait l'envie de jouer à la "pauvre orpheline", Angelo Tarlazzi, dans sa première collection pour Jean Patou, propose la robe au corsage mince et jupe en forme, s'allongeant jusqu'aux chevilles — la nouvelle longueur pour le soir — en crêpe de laine noir, avec col et poignets blancs.

La veste tricotée règne sur Rome et Paris. Le dernier cri: le long cardigan garni de fourrure à longs poils, et le cardigan coordonné à la robe du soir. Chez Ungaro, le cardigan est longueur tunique, comme dans un trois-pièces composé d'une jaquette en jersey jacquard bordée de tricot, une blouse en soie et une jupe en crêpe de laine.

La haute couture de Rome partage l'esprit "sport de



Ci-dessus, à gauche - Très classique d'allure, ce manteau enveloppant, en mohair gris, sign- Christian Dior, est ceinturé d'un lien étroit en suède assorti. A noter: le gros bonnet de fourrure emprisonné dans une voilette.



Ci-dessus, à droite - La collection Ungaro est à peu près la seule à donner plus d'importance aux vêtements confortables. Ce tailleur trois-pièces est composé d'une jaquette en jersey jacquard bordée de tricot, d'une blouse en soie et d'une jupe en crêpe de laine dans des imprimés contrastants, mais assortis. Ces imprimés sont dessinés par Sonia Knapp exclusivement pour ce couturier.

Ci-contre - La version Yves Saint-Laurent du tailleur du soir: la jupe en crêpe de laine noire, à la cheville comme le veut la mode nouvelle, portée avec un cardigan en tricot serti de pierres du Rhin et garni de plumes d'autruche à l'encolure. La ceinture-chaîne est en métal doré.

La Cour rendra sa décision mardi suite aux plaintes de Me Lemieux

Le juge Dollard Dansereau décidera mardi prochain s'il convient d'ordonner une enquête relative aux dénonciations faites par Me Robert Lemieux contre le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau, le solliciteur-général du Canada, Warren Allmand, l'ex-policier Ellis Leblanc et le sergent Marcel Sainte-Marie de la SQ.

Toutes ces dénonciations portent sur les mauvais traitements qui auraient été infligés à Jacques Rose, Bernard Lortie et Paul Rose et dont MM. Trudeau et Allmand se seraient rendus complices de par leurs hautes fonctions. Quant à MM. Ellis Leblanc et Marcel Sainte-Marie, Me Lemieux et les autres requérants prétendent que le premier a fait de l'intimidation auprès des jurés de Jacques Rose lors du dernier procès de celui-ci et que le second a fabriqué une fausse déclaration qu'on attribue à Paul Rose.

Le juge en chef André Fabien avait renvoyé ces plaintes devant le juge Dansereau à qui le procureur de MM. Trudeau et Allmand, Me Louis-Philippe Landry, a fait valoir, hier, que Me Lemieux ne pouvait pas demander une pré-

enquête avant de faire assermenter ses dénonciations.

Me Jean-Guy Boillard, représentant MM. Leblanc et Sainte-Marie a fait les mêmes prétentions mais le juge Dansereau a préféré reporter le tout à mardi prochain.

Me Lemieux demande que

des accusations de voies de faits soient portées contre MM. Trudeau et Warren Allmand et que des accusations d'intimidation des jurés et de fabrication de preuve soient portées respectivement contre MM. Leblanc et Sainte-Marie.

La requête en injonction d'Outremont contre le chef Daigneault est rejetée

Le juge Rodrigue Bédard, de la Cour supérieure du district de Montréal a rejeté, hier, la demande en injonction faite par la ville d'Outremont contre le directeur de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault, pour obliger celui-ci à rétablir les effectifs policiers d'Outremont comme ils étaient au 4 mai dernier.

Depuis cette date, le directeur de police de la CUM, pour rencontrer certaines exigences de la convention collective des policiers d'Outremont, a modifié les ressources policières dans la ville d'Outremont.

Le juge Bédard a dit que M. Daigneault, en obtenant l'approbation du Conseil de sécurité et de la Commission de police avant de modifier les effectifs policiers d'Outremont, avait agi légalement dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés.

Selon le magistrat les modifications apportées par M. Daigneault ne compromettent pas la sécurité des citoyens de sorte qu'il n'y a pas de preuve prima facie d'un tort commis, pas plus que d'un geste commis de mauvaise foi, d'où la nullité du recours en injonction interlocutoire.

Pierre Boucher au CRTC

Le président du Conseil de la radio-télévision canadienne, M. Pierre Juneau, annonce la nomination de M. Pierre Boucher au poste de conseiller à la présidence. M. Boucher conseillera le président et le Conseil sur sa politique générale en matière de programmes de radiodiffusion. Il travaillera aussi en étroite collaboration avec MM. Peter McDonald et Germain Cadieux, directeur et directeur-adjoint à la direction générale des programmes. M. Boucher entrera en fonction le 1er oc-

tobre prochain.

Depuis plusieurs années, M. Boucher s'est révélé comme l'un des principaux comédiens de la scène, de la télévision et de la radio au Canada français. Le grand public le connaît notamment sous les traits de M. Jalbert dans "Rue des Pignons", l'un des principaux téléromans du réseau français de Radio-Canada. Au cours de cette année, on l'a aussi remarqué à la scène dans "Hier, les enfants dansaient", interprétée par la troupe des Comédiens as-

sociés du Québec à Montréal, Ottawa, et à Paris où cette troupe a joué pendant deux semaines au Théâtre Renaissance.

M. Boucher, qui depuis 1970 est président de la Fédération internationale des acteurs (FIA) a aussi joué un rôle de premier plan dans la vie syndicale du secteur artistique. Il fut président de l'Union des artistes de 1962 à 1966. Il est conseiller de ce syndicat jusqu'à ce qu'il occupe ses nouvelles fonctions en octobre 1973.

Une Société d'avocats
requiert les services
D'AVOCATS BILINGUES
ayant un minimum d'expérience en pratique civile.
Les candidats sont invités à soumettre leur curriculum vitae d'ici au plus tard le 14 septembre 73 à:
CASE 2089, LE DEVOIR

FOSTER REFRIGERATOR OF CANADA LTD
Drummondville, Québec
a une ouverture immédiate pour:
UN INGÉNIEUR EN RÉFRIGÉRATION
Expérience dans l'application de la réfrigération commerciale et un flair pour faire le plan de développement de produit.
UN REPRÉSENTANT DE SERVICE
avec expérience mécanique en réfrigération
Surveiller les installations et assister les distributeurs. Être consentant à voyager fréquemment.
Bon salaire, fonds de pension, assurance groupe, etc. Chance d'avancement avec une compagnie très bien établie dans le domaine de la Réfrigération Commerciale.
Pour entrevue appelez:
M. S. HUBBARD ou M. R. DUBUC
Tél.: Montréal 861-7519
Drummondville 478-8101
(code régional 819)
ou adresser résumé à:
Casier Postal 248,
Drummondville, Québec

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE, INC.
EXPERTS-CONSEILS
**RECHERCHE
DESSINATEURS**
Possédant un minimum de cinq années d'expérience. Nous vous proposons un travail intéressant à Montréal.
Génie civil
Structures en béton-armé pour bâtiments, centrales hydro-électriques et barrages.
Géologie
Centrales souterraines, tunnels et cartographie.
Tous les candidats doivent être bilingues.
Toutes les demandes seront gardées confidentielles.
S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:
**Département des Ressources Humaines
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER
DUCHARME, LAPOINTE, INC.
4200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 215, Québec**

**COMPTABLES AGRÉÉS
ET
STAGIAIRES**
DEMANDÉS PAR:
**GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
CAMPBELL, SHARP, NASH & FIELD**
COMPTABLES AGRÉÉS
SUITE 700, 715, CARRÉ VICTORIA
MONTRÉAL QUÉBEC
845-7211
S'ADRESSER À PIERRE GRIGNON, C.A.

BIBLIOTHÉCAIRE
La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA requiert Bibliothécaire bilingue pour service de Catalogage. Doit posséder un baccalauréat ou une licence en bibliothéconomie d'une université reconnue, plus expérience en classification et catalogage en français et en anglais. Salaire jusqu'à \$12,359 selon qualifications et expérience.
Adresser votre demande à:
**Directeur,
Bibliothèque Publique d'Ottawa,
237, rue Queen, Ottawa K1P 5M2**

Gérant du matériel et des achats
Demandé par industrie aéronautique progressive de la rive sud.
Les candidats devront être bilingues, posséder un diplôme d'études collégiales avec cours de perfectionnement en achats, contrôle d'inventaire, administration et un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.
Ce poste offre un bon salaire de début, des conditions de travail excellentes et des bénéfices marginaux usuels.
Faire parvenir sa demande à:
Case 2088, Le Devoir, Montréal

La Commission Scolaire Le Gardeur
demande pour la Polyvalente Paul Arsenault
— 1 professeur - mécanique auto
— 2 professeurs - commerce
— 2 professeurs - chimie
— 1 professeur - éducation physique (femme)
Veuillez communiquer avec le
**Bureau des services du personnel
581-6411**
Le Service du personnel demande
un bibliothécaire

Carrières et Professions
Voir autres Carrières et Professions, en page 6
Comptables agréés:
**JEUNES HOMMES
AMBITIEUX**
Nous recherchons, pour nos bureaux de Montréal et de Québec, de jeunes comptables agréés qui, en raison de leurs qualités personnelles et de leur compétence professionnelle sont prêts à assumer des responsabilités de plus en plus grandes auprès de clients importants.
Nous désirons des candidats
dont l'ambition repose sur la compétence, un sens aigu des responsabilités et une approche neuve aux problèmes.
Ecrire à M. Pierre MacKay, Price Waterhouse & Cie, 5 Place Ville-Marie, Montréal 113, ou à M. C. Haché, 2 Place Québec, Québec 4 en joignant un curriculum vitae complet.
PRICE WATERHOUSE & CIE

INGÉNIEUR
Une importante entreprise de camionnage dont le siège social est au Québec recherche un ingénieur cadre pour compléter sa dynamique équipe de direction. Le candidat élu sera chargé d'entretenir le matériel de transport lourd ainsi que les installations de soutien de la flotte de la compagnie et de temps en temps d'assister l'administration dans la planification des constructions nécessaires et de leur surveillance.
Le poste ouvre l'accès à une carrière prometteuse et rémunératrice.
L'entreprise, qui appartient à des intérêts locaux, grandit et réalise des bénéfices avec régularité depuis des années; elle compte parmi les mieux établies dans son domaine d'activité.
Le candidat idéal aura entre 25 et 35 ans; il possèdera un diplôme en génie civil ou en mécanique et 4 à 5 années de pratique professionnelle, de préférence dans le transport routier et le bâtiment.
Le poste est à Amos, dans l'Abitibi mais nécessitera des déplacements fréquents au Lac St-Jean et à Chibougamau.
La rémunération sera à discuter selon les qualifications des candidats.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur réponse qui sera traitée avec une discrétion absolue, à l'adresse suivante sous enveloppe portant la mention "Dossier numéro 229".
Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration
5, place ville marie, montréal 113
membre de l'association canadienne des conseillers en administration

DÉCÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BRAULT Gérard. Accidentellement, à Paramus, N.J., le 2 septembre 1973 à l'âge de 53 ans, est décédé, Gérard Brault (de A. Brault & Fils Ltée), époux de feu Alice Demers, Père de Michèle (Mme Jean Trudel), Pierre, époux de Kathleen Hartenstein, Claude, Marie et Elaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée no 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne de la Croix-Rouge seraient appréciés.

RAYMOND Jeanne. A ville de Léry, le 4 septembre 1973 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Maxime Raymond, née Jeanne Comte, demeurant 32 chemin du Lac, Ville de Léry. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Claire et Marie (Mme Guy Roberge), son gendre Guy Roberge, 2 petits-enfants: Sylvie et François et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 septembre. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 1 heure 45, pour se rendre à la Chapelle St-Maxime de Léry où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des offrandes de messes seraient appréciées. Direction: J.R. Reid & Fils Inc.

DESROSIERS Michelle Dr. Tragiquement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville le 4 septembre 1973 à l'âge de 25 ans, est décédée, Dr. Michelle Desrosiers, interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Fille de Lucien Desrosiers et de Angéline Pageau, 1421 Wagram, Longueuil. Soeur de Jean-Marc et de Alain, nièce de l'abbé Louis Pageau, P.M.E., Georgette, Renée, Soeur Rita, Pageau, M.I.C. et de Gaston Pageau. Les funérailles auront lieu samedi le 8 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Bonnier, Ducloux & Bonnier No 3503 rue Papineau à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jude de Longueuil où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'épidémie de choléra impose le contrôle sanitaire des voyageurs

(D'après AFP, CP et Reuters) — Les voyageurs arrivant au Canada après être passés par l'Italie dans les six jours précédents sont soumis à un contrôle sanitaire, car le choléra sévit présentement en Italie.

Les mêmes mesures de prévention contre le choléra ont été prises aux frontières de plusieurs autres pays au cours des dernières 48 heures. Au Canada, comme dans ces autres pays, le contrôle sanitaire à l'aéroport international est suivi d'un contrôle médical prolongé dans le lieu de résidence. Le ministère canadien de la Santé a donné instruction aux officiers de quarantaine, dans tous les aéroports internationaux du pays, de procéder à un contrôle médical de toutes les personnes arrivant d'Italie et de les enjoindre de voir un médecin sans tarder si elles ressentent le moindre malaise.

Le choléra, qui a causé jusqu'ici la mort de 18 personnes dans le sud de l'Italie, a maintenant gagné le nord de ce pays où des cas ont été signalés à Plaisance et Florence. Mardi, quatre personnes ont succombé au choléra dans le sud de l'Italie. L'un de ces décès s'est produit à Naples, où les premiers cas de choléra furent signalés il y a une douzaine de jours; les trois autres dans

les environs de Bari. Et voici que deux cas ont été signalés en Allemagne de l'Ouest.

Le choléra peut exister à l'état endémique là où la nourriture et l'eau sont contaminées par les excréments ou les vomissements de personnes infectées. Les mouches sont également des vecteurs de cette maladie. Celle-ci est caractérisée par une infection gastro-intestinale, des selles très fréquentes, des vomissements, un amaigrissement rapide pouvant atteindre plusieurs livres en quelques heures.

La déshydratation du malade entraîne un déséquilibre des sels et produits chimiques de son organisme et peut causer la mort à brève échéance si l'on n'a recours à aucun traitement.

Selon le "Daily Telegraph" de Londres, le choléra en Italie est le résultat de la pollution croissante de la Méditerranée par l'Italie, la France, l'Espagne. Le quotidien londonien assimile d'ailleurs l'Italie du sud à un pays en voie de développement où les conditions sanitaires sont dans un état déplorable.

Les autorités médicales de Rome ont prohibé la vente de tous les coquillages, source plus que probable de la contamination. Elles ont en outre ordonné la fermeture de tous les endroits pu-

blics et entrepris de vastes campagnes de désinfection. La police est partout sur les côtes de l'Italie afin de supprimer le marché noir des coquillages dont les Italiens sont très friands.

Dans les hôpitaux de Naples, on juge que la situation s'améliore: 22 personnes seulement ont été hospitalisées mardi, soit le plus petit nombre depuis le début.

Mais une cinquantaine d'Italiens ont été mis en quarantaine à Patras, en Grèce, tandis que le même sort a été réservé à une cinquantaine de voyageurs à Varsovie, parce qu'ils revenaient d'Italie. La Hongrie a également mis en quarantaine 200 ressortissants hongrois, tchécoslovaques, polonais et soviétiques rentrés d'Italie et ne possédant pas de certificat de vaccination.

En Amérique latine et au Mexique les voyageurs arrivant d'Europe, et particulièrement d'Italie, sont soumis à un contrôle sanitaire sévère.

C'est à huis clos que les quelque 250 membres du Conseil supérieur du Parti créditiste du Québec, réunis ce week-end dans un motel de Brossard, étudieront et adopteront le manifeste politique du mouvement.

M. Yvon Dupuis, leader du Parti, fera connaître à la presse, en partie samedi soir, plus complètement dimanche soir, les résultats des travaux de ce colloque qui regroupera les membres des exécutifs

Les créditistes du Québec se donneront un "manifeste politique" ce week-end

des 12 régions, les membres des exécutifs des associations de comté, les députés et les candidats désignés ou présentés. M. Dupuis présentera à La Presse samedi soir une dizaine de nouveaux candidats.

Ce manifeste, avant de devenir le programme politique du Parti créditiste, doit normalement être soumis à l'assemblée générale du prochain congrès annuel, lequel est prévu pour le début de 1974.

Toutefois, si M. Bourassa décide de faire des élections générales cet automne — vraisemblablement en novembre — le manifeste créditiste du week-end aura valeur de programme électoral.

Parlant mardi devant les membres du cercle Rotary de Québec, M. Dupuis a indiqué à son auditoire que le document en préparation serait caractérisé par l'empreinte du "gros bon sens". M. Dupuis a invité les hommes d'affaires qui l'écoutaient à

tenter l'expérience du Crédit social: "On ne pourra pas être pire que les autres".

Le leader du Parti créditiste est d'autre part convaincu que M. Bourassa fera des élections cet automne. L'équipe libérale est affaiblie et son chef manque de leadership, a-t-il dit.

La réunion de dimanche marquera en outre le changement de nom du mouvement: le Ralliement des créditistes deviendra le Parti créditiste du Québec.

Le Programme des initiatives locales

Il y a toujours quelque chose à améliorer

Le University Settlement dénonce les vices de la rénovation urbaine

Les citoyens doivent reprendre le contrôle de leurs quartiers et l'on doit en venir à redéfinir les pouvoirs, à Montréal principalement, où il n'y a aucun porte-parole permanent contre la situation aberrante qui prévaut actuellement. Faisant une critique très sévère de la consultation "escamotée" mise en place par la Communauté urbaine de Montréal (CUM) au sujet de l'aménagement du territoire, le University Settlement s'en est pris ces jours-ci aux experts (urbanistes, architectes ou technocrates) annexés par une "rénovation" au profit de l'entreprise privée et a réclamé l'arrêt d'une centralisation excessive des pouvoirs politique, économique, social et culturel.

Le court mémoire du groupement a été présenté par M. Jean Roy, vice-président du University Settlement.

On y précise que chaque fois que s'étend le territoire aménagé à Montréal, les 50.000 acres aménagés en 52 sont devenus 110.000 acres en 64 ce sont surtout les quartiers résidentiels qui en souffrent, parce que l'on note un exode des populations jeunes et aisées. Une série d'actions et de non-actions, dans de telles circonstances, sont générées, dit le mémoire, par une situation où les autorités municipales ont trop de pouvoirs et pas assez de latitude.

Le texte souligne que la peur calculée vis-à-vis de tout renseignement sur l'administration décourage citoyens et média de chercher à approfondir le pourquoi des décisions prises. Le University Settlement dit refléter les aspirations de très nombreux citoyens en réclamant "un réseau de participation rattaché au pouvoir de l'hôtel de ville". Sans un renouveau politique basé sur une opposition agressive et rigide dans ses principes, notre société connaîtra une dégenérescence encore plus grande, y est-il dit.

Le groupe est d'avis que les urbanistes "ont failli à leur tâche" et que par conséquent une action immédiate devrait mettre un frein "aux élans spéculatifs qui menacent la ville elle-même". La population doit être mise dans le coup, rappelle-t-on, en rejetant un urbanisme à la Hausmann où les grandes artères et les monuments de prestige cherchent à satisfaire un "prince assoiffé de grandeur".

Le University Settlement avoue que "d'autres se chargeront du dialogue", le moment venu, mais qu'il se devait de dire que "cette consultation à laquelle vous êtes obligés de par votre charte n'a pas les dimensions qui pourraient la rendre utile" et s'inscrit dans une démarche toute formaliste, dans une optique technocratique qui ne saurait intéresser réellement ceux dont les préoccupations participent de l'actualité sociale.

Croquer!

Poudre adhésive
FASTEETH
ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

Menus à prix fixe Faites votre choix

\$6.00

(taxe et pourboire non inclus)

Choix de:

Crêpe au Homard
1/2 doz. Esgargots
Soupe aux Palourdes
Soupe à l'Oignon
Vichyssoise

Choix de:

Pétoncles de Digby,
Éperlans de l'Atlantique,
Filet de Perche Océan,
Croquettes au Thon,
Filet de Sole,
Pâtisserie

\$9.00

(taxe et pourboire non inclus)

Choix de:

Crêpe au Homard
Coquetel de Crevettes

Choix de:

Soupe à l'Oignon,
Soupe aux Huitres,

Choix de:

Daurade de Floride,
Sole Anglaise,
Steak Minute,
Scampi,
Cuisses de Crabs Alaska

Choix de:

Pâtisserie
Meringue Glacée

chez Desjardins
1175 rue Mackay, Montréal
RÉSERVATIONS: 866-9741

Quel que soit l'endroit où vous vivez, il y a sûrement des choses à améliorer dans votre communauté. Si vous êtes sans travail, vous avez le temps de bien regarder autour de vous. Notez les services qui manquent à vos concitoyens. Trouvez le moyen original d'y remédier. Vous améliorerez votre propre situation par le fait même.

Le Programme des initiatives locales vise à créer de l'emploi tout en améliorant la vie au sein de votre communauté. Si vous avez une formule nouvelle capable de combler un besoin réel dans votre localité, nous pouvons vous aider à la réaliser en vous procurant les fonds nécessaires et en vous prodiguant les conseils appropriés. Ce programme s'adresse aussi aux organismes locaux et aux groupes de citoyens qui se forment expressément pour mener à bien un projet.

Tous les projets devront être soumis avant le 15 octobre 1973. Certains seront mis à exécution dès le 1er décembre 1973 et tous devront être complétés le 31 mai 1974. Préparez votre projet en détail. Assurez-vous qu'il répond aux exigences du Ministère de la Main-d'œuvre. La priorité sera accordée aux projets les plus imaginatifs et pouvant le mieux créer des emplois tout en apportant des améliorations au niveau local ou régional.

Des formules d'inscription sont à votre disposition dans tous les Centres de Main-d'œuvre du Canada. L'imagination, l'esprit de civisme et l'initiative sont les principaux facteurs pour l'acceptation d'un projet. Pensez-y sérieusement avant de présenter le vôtre. Rappelez-vous que le Programme des initiatives locales améliorera votre sort, celui de votre localité et celui du pays tout entier.



**Main-d'œuvre
et Immigration**
Robert Andras, ministre

**Manpower
and Immigration**
Robert Andras, Minister

SOYEZ PRUDENT AVEC LE FEU!

VOUS SEUL POUVEZ PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT!

Distillée à partir des meilleurs grains du nord.

ALBERTA VODKA

suites
de la première
page

L'ÉDUCATION

tralisation, à lancer pour être satisfait du travail accompli durant mon passage à l'Éducation."

Au chapitre des réalisations de 1972-73, M. Cloutier a indiqué, en plus de la restructuration scolaire à Montréal et du plan d'enseignement des langues, "la vaste réflexion amorcée au sujet de l'évolution de notre système d'enseignement."

Les nombreux projets mentionnés par M. Cloutier comme partie intégrante de cette démarche ont toutefois donné l'impression d'études régulières du ministère sur les divers secteurs du système scolaire.

Le ministère ne connaît pas encore les résultats de cette démarche mais il présente déjà qu'elle devra déboucher sur un effort majeur de décentralisation et d'un plus grand respect des disparités régionales. Aventure plus périlleuse, M. Cloutier a voulu identifier les trois problèmes majeurs qui se posent au système d'éducation québécois: la détérioration des relations entre le ministère et les enseignants, la lourdeur de la machine administrative et le climat dans les écoles.

Constatant une détérioration grandissante des rapports entre le ministère et les enseignants, particulièrement de leurs syndicats, M. Cloutier a situé le conflit au niveau d'un affrontement idéologique auquel il ne voit pas d'issues.

"Cette analyse me pousse à être assez pessimiste vis-à-vis du problème de la détérioration des relations entre le ministère et les enseignants précisément parce que je le place davantage sur le plan idéologique que sur le plan avoué, celui de l'amélioration des conditions de travail."

Plus tôt, à bord du F-27, M. Cloutier admettait ne pas avoir rencontré le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, depuis le début des négociations du Front commun du secteur public.

Il se dit prêt à une rencontre au sommet et envisage même d'en prendre l'initiative. On pourrait, selon lui, y dresser une liste des problèmes les plus urgents à la condition de mettre de côté "l'affrontement idéologique."

LE JUGE HALL

général qui a tout paralysé durant dix jours, les employés du rail ne sont pas retournés au travail dans presque toute la Colombie-Britannique, non plus à Winnipeg, Thunder Bay (Ont.), bien qu'à Winnipeg les mécaniciens sont rentrés.

Sur les lignes du Canadien National, il y a des bouchons un peu partout sur la voie principale entre Melville (Sask.) et Boston Bar (C.-B.), et les wagons de fret s'accumulent sur les voies de garage.

De Toronto, l'Association canadienne des manufacturiers a protesté par la voie d'un télégramme au premier ministre Trudeau. Le président, M. Keith Rapsey, se plaint de ce que des embargos ont dû être imposés aux mouvements du bétail et des denrées périssables compromis par la présence de piquets de grève.

TRIBUNAUX Suite de la page 3

te son admiration pour les avocats canadiens qui, selon lui, ont su créer un esprit de famille entre eux et il a admiré aussi l'esprit de fraternité qui existait entre les avocats et la magistrature.

Plus de 500 avocats ont assisté à la cérémonie, hier, tandis que les juges en chef de nos divers tribunaux étaient au nombre des invités d'honneur.

Le ministre de la Justice du Canada, M. Otto Lang assistait également à la cérémonie de la rentrée des tribunaux de même que le ministre des Finances, et ancien ministre fédéral de la Justice, M. John Turner.

RENTÉE SCOLAIRE

Suite de la page 3
étude à laquelle il faudra associer le plus possible le public. Pour le moment, le conseil fait face à deux problèmes importants: le recrutement de son personnel (il n'y a que deux cadres actuellement au CSIM) et son financement.

Enfin, les organismes catholiques oeuvrant dans le domaine de l'éducation ont aussi leur programme d'action. Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, que préside l'abbé André Maud, p.s.s., va réviser globalement ses règlements. Il songe aussi à élaborer

un projet pour la reconnaissance des écoles catholiques. Il entreprendra une réflexion sur l'éducation sexuelle à l'école, une étude sur l'éducation chrétienne dans les cégeps et enfin une autre sur les rapports parents-écoles dans le domaine de l'éducation religieuse.

De son côté, l'Association des parents catholiques du Québec va faire porter son action sur "les communautés éducatives". On s'intéressera aussi à l'élaboration d'une politique pour le recrutement et la préparation des maîtres pour les écoles catholiques, à l'élaboration d'un code d'éthique pour le personnel des écoles catholiques privées, etc.

ALLOCATIONS

Suite de la page 4

rediger ses propres lois...

9) Inutile, en dernier lieu, de souligner qu'Ottawa se réserve jalousement l'entière et exclusive responsabilité de la gestion du programme d'allocations familiales. Les chèques, les enquêtes, les formulaires administratifs, le personnel, les mécanismes d'appel, tout sera fédéral. Ici encore, il s'agit d'un recul pour le Québec.

Conclusion

Les hommes qui ont consenti au genre de régime à forte prépondérance fédérale qu'annonce le projet Lalonde ont sans doute songé en tout premier lieu au bien-être des familles qui réclamaient depuis longtemps des ajustements dans les allocations familiales. Leur empressement les a néanmoins amenés à abandonner au pouvoir central un domaine important dont Québec revendiquait la responsabilité prioritaire.

Si cette concession s'était accompagnée de gains correspondants dans d'autres secteurs de la sécurité du revenu, on pourrait au moins s'interroger sur la valeur de l'échange. Mais il n'y a pas eu jusqu'à maintenant de telles concessions. M. Marc Lalonde s'était montré ouvert à cet égard en avril. Il n'a, depuis ce temps, rien laissé entendre.

Le remaniement des allocations familiales n'est évidemment qu'une première manche. Une partie plus importante doit se jouer ces prochains mois autour du revenu garanti. Est-il si sûr, dans cette perspective, que M. Claude Castonguay ait choisi le bon moment pour se délester de ses responsabilités?

se dit convaincu que l'évolution du syndicalisme "constitue un des problèmes majeurs de la société québécoise actuellement".

Le ministre est aussi frappé par une contradiction: "Les syndicats d'enseignants cherchent à négocier les meilleures conditions de travail pour leurs membres, ce qui est souhaitable et fait partie de la dynamique sociale; en même temps, ils dénoncent le système qu'ils disent vouloir détruire".

Bien que son analyse le pousse au pessimisme au sujet des rapports entre le ministère et les enseignants, M. Cloutier se dit prêt à tenter tout ce qui peut être tenté dans le cadre de ses responsabilités.

"Pour moi, il n'y a pas de dogme au ministère de l'Éducation, ni de politique qui ne puissent être modifiés. Mais, attention, pas n'importe comment, pas en cédant sur des points qui ne tiennent pas suffisamment compte du bien commun ou qui privilégient uniquement un groupe social, pas au détriment de la cohérence du système d'enseignement ou des disponibilités financières de la collectivité, pas en s'inscrivant dans une optique de destruction d'un type de société que souhaite la majorité des Québécois puisqu'ils ont élu le gouvernement actuel sur un programme qui veut la maintenir tout en la faisant évoluer."

Les principaux problèmes qui préoccupent le ministère

Suite de la page 5

L'éducation des adultes, puisque c'est de ce concept qu'il s'agit, se pratique chez nous depuis assez longtemps. Les réalisations intéressantes ne manquent pas ni les dévouements. Cependant, le besoin se fait sentir d'une espèce de stratégie par laquelle les responsabilités de tous les organismes intéressés se verraient précisées et qui proposeraient des orientations d'ensemble. Ce n'est pas facile car le problème est complexe. Qu'il me suffise de souligner quelques aspects qu'il importe d'éclaircir avant d'en arriver à une politique valable: l'enchevêtrement des juridictions avec le gouvernement fédéral, l'insuffisance des coordinations entre quelques ministères québécois comme l'Éducation, les Affaires sociales, le Travail et la Main-d'œuvre, l'immigration, le rôle des organismes privés par rapport au ministère de l'Éducation et aux instances décentralisées, commissions scolaires, collèges et universités, la place que doit occuper le milieu, je pense à la formation en industrie, la question du financement, de la reconnaissance du travail effectué, des relations avec les réseaux d'enseignement. Sur tous ces points, le travail est déjà assez avancé.

Il reste un problème particulier, celui de multi-média. Ce programme tient son originalité de la clientèle visée, des citoyens qui n'ont pas habituellement accès aux services scolaires, de la méthode utilisée qui permet au milieu de définir ses propres besoins éducatifs, du mode de gestion par une commission administrative dotée d'une certaine autonomie et de l'accent mis sur l'utilisation des médias comme son nom l'indique. Lancé comme un projet-pilote, multi-média a déterminé beaucoup d'enthousiasme et un certain nombre de réserves. Avant d'en généraliser l'extension à l'ensemble du territoire québécois, je désire m'assurer que l'opération ne se traduira pas par un doublement des services au niveau des régions et que les objectifs déclarés sont vraiment atteints. Je n'en ai pas encore la preuve. De plus, une révision s'impose sur le plan administratif, compte tenu de la direction générale de l'éducation des adultes au ministère. La difficulté consiste à concilier le dynamisme propre de multi-média aux impératifs de gestion. Plusieurs formules sont à l'étude et font l'objet de consultations.

Comme troisième priorité de l'année, j'ai mentionné l'éducation physique et le sport à l'école (...)

Trois raisons font que ce secteur doit être privilégié: le fait que les activités physiques contribuent à l'amélioration du climat dans l'école, l'existence d'équipements mis en place depuis quelques années, la tenue des Jeux Olympiques à Montréal en 1976, occasion merveilleuse de mobiliser les forces vives de la jeunesse.

SPÉCIAL
4⁶⁹
ch.

Les Choeurs de l'Armée Rouge
sur disques
"Angel" et "Mélodia"

SPÉCIAL
4⁶⁹
ch.

1 SR-40127 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - Les Chansons de la révolution rose - Le Chant de la Cavalerie - À l'orée de la forêt - Ma Patrie - etc.

2 SR-40133 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - Vol. II - Plains, ma plaine - Poème à l'Ukraine - Le Clair de lune.

3 SR-40107 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - "Sur Demande" - "La Galandrina" - Funiculi Funicula - Oh No, John - The Hammer Song - etc.

4 SR-40186 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - Chansons du Vieux Soldat - Le chant du garde-frontière - Le combat de l'Armée.

5 SR-35411 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - Vol. I - Sous la direction de Boris Alexandrov - Kalinka - Le Chant des Jeunes - Les Boteliers de la Volga - etc.

6 SR-36206 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - Vol. III - La Marseillaise - À l'ombre du chêne - Le Variague - Le Soldat se couche derrière la montagne.

7 SR-40170 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - "Chansons Russes" - Les Frères Cabalet - Ballade des garçons Russes - Une pensée pour notre Mère Patrie.

8 SR-40078 - Les Choeurs de l'Armée Rouge - L'Amour d'un soldat - Les cloches de Novorossiisk - "Dubnitska" - etc.

Vous pourrez entendre les Choeurs et l'orchestre de l'Armée Rouge au Centre Sportif de l'Université de Montréal, du 5 au 9 septembre 1973.

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri

2 terrons de STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN **849-6201**

A la sortie du MÉTRO Berri-St-Catherine

Commandes téléphoniques acceptées

Commandes postales acceptées

Les relations ministère-enseignants: Cloutier fait part de son pessimisme

ROUYN-NORANDA (Le Devoir) - Le ministre de l'Éducation, dans son discours de la rentrée scolaire, déplore longuement la détérioration des relations entre le ministère et les enseignants, en attribue la cause principale à une contestation d'ordre idéologique et se dit plutôt pessimiste, du moins dans un avenir prévisible.

M. François Cloutier consacre plusieurs pages de son exposé à l'analyse de ce problème, l'un des plus préoccupants à ses yeux.

Jamais, dit-il, les enseignants n'ont été mieux traités qu'aujourd'hui dans toute l'histoire de l'éducation au Québec: ils ont, en 10 ans, conquis un statut professionnel, des salaires sensiblement plus élevés, des avantages sociaux plus nombreux, des conditions de travail supérieures à celles de leurs collègues des autres provinces et de la plupart des autres pays, des avantages de perfectionnement et de recyclage, une grande liberté académique. Malgré ces conquêtes, les enseignants paraissent désenchantés et malheureux.

"Certaines déclarations syndicales évoquent des conditions de travail inhumaines et présentent la société québécoise comme une société d'oppression".

Le ministre reconnaît que le système n'est pas parfait, qu'il faut encore y apporter beaucoup de changements. Mais, en dépit des carences, la con-

dition de l'enseignant s'est sensiblement améliorée.

Comment expliquer un tel climat alors? demande le ministre.

Divers facteurs peuvent y contribuer: les dures négociations qui ont marqué certaines étapes de la réforme scolaire, les bouleversements de cette réforme, les maladroites des gouvernements, des syndicats ou des administrateurs, un manque d'information.

"Cependant, il me semble que la véritable cause participe d'un malaise beaucoup plus général et qui n'est pas propre au Québec. Elle correspond fondamentalement au manque de concertation des divers groupes sociaux à notre époque troublée ainsi qu'à des revendications d'ordre beaucoup plus idéologique que pratique".

M. Cloutier constate d'autre part que certains chefs syndicaux "multiplient les déclarations de type révolutionnaire et ne cachent pas leur objectif qui est de renverser la société". Le ministre reconnaît qu'une société démocratique doit accepter sa propre contestation, mais il se demande si certaines opinions de leaders syndicaux "ne devraient pas s'exprimer par le truchement des partis politiques plutôt que par des syndicats, lesquels possèdent dans notre système social de véritables monopoles sur le plan du recrutement et du financement". M. Cloutier

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTREAL METROPOLITAIN

5350, rue Lafond, Montréal 405 — Téléphone: 725-5221

en collaboration avec

COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE

et les

CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

offre des

COURS DU SOIR POUR ADULTES

Session d'automne 1973

Cours en administration

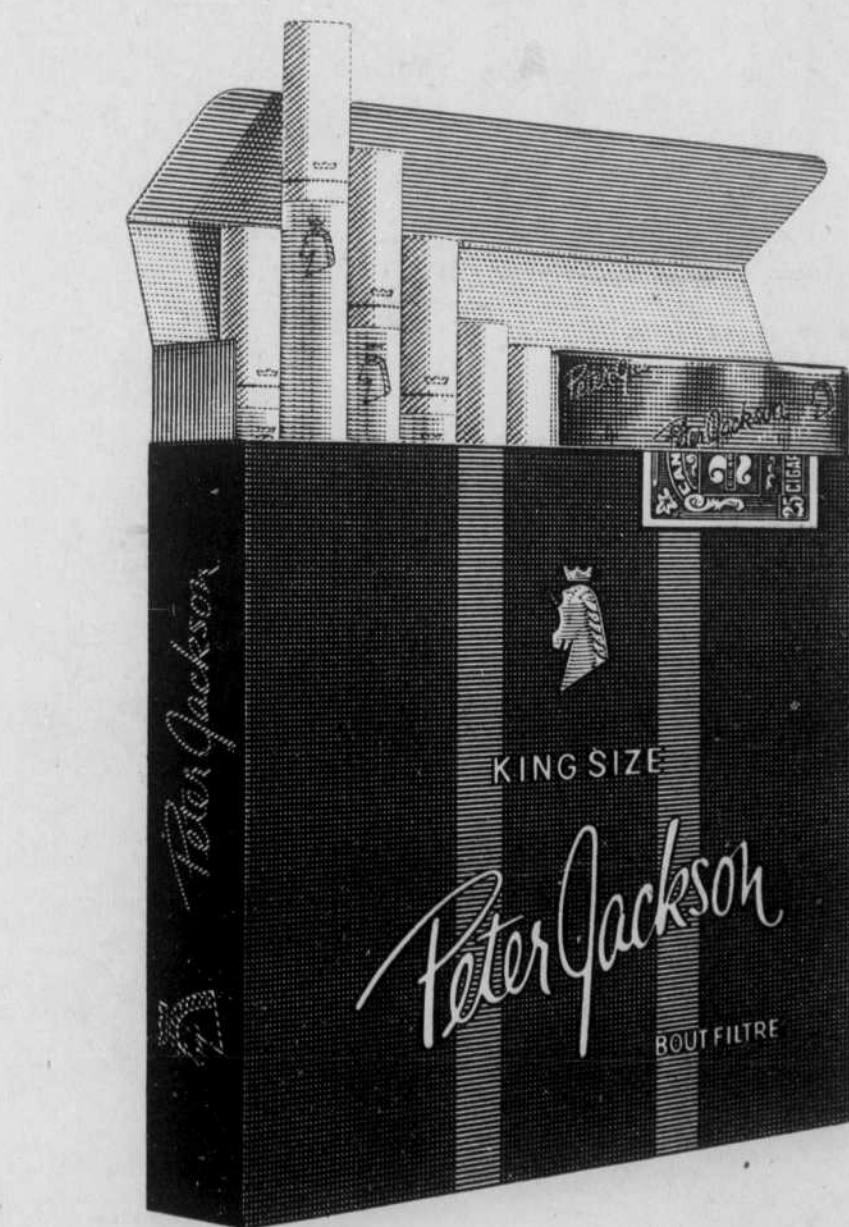
Administration	102	Marketing	115
Comptabilité	101	Marketing	215
Comptabilité	201	Mathématique financière	418
Comptabilité	301	Organisation et méthodes	117
Comptabilité	401	Personnel	112
Droit des affaires	107	Publicité	119
Economique	920	Sc. du comportement et	
Finance	110	Gestion du personnel	130
		Structure de l'entreprise	116

L'inscription à ces cours est gratuite pour les adultes qui suivent un cours relié ou connexe à leur occupation.

INSCRIPTION: Service de l'éducation des adultes, 10555, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 10 septembre 1973

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES: 332-3000 / 332-2902



Peter connaît le tabac.

Moi, je connais Peter



suites
de la première
page

LES POMPISTES

cher 2 cents additionnels au gallon.

"Il n'est pas impossible que le gouvernement exerce des pressions sur les compagnies pour rappeler les détaillants à l'ordre, a dit M. Couture. Toutefois, les compagnies ont déjà soutenu publiquement que si les détaillants désirent accroître leur marge de profit — certains affirment "réduire la marge de nos pertes" — elles n'ont qu'à augmenter le prix au détail.

Dans ce cas, la politique du gel des prix par le gouvernement fédéral serait en quelque sorte neutralisée au désavantage de l'automobiliste-consommateur.

A l'heure actuelle, à Montréal, l'essence se vend au gallon 58,4 cents pour l'ordinaire, 63,4 cents pour la super. Le profit brut du détaillant, 8,8 cents, est le même dans les deux catégories.

"Plus on vend cher, moins élevés sont les profits", signale M. Couture qui rappelle que 60% de la consommation d'essence au Québec est en super.

Si on oublie le passant qui respire dans la rue les vapeurs toxiques de l'essence, et l'automobiliste lui-même qui les répand par le truchement du générateur d'énergie le moins efficace de tous — le moteur à combustion interne — le détaillant est le dernier chaînon d'une industrie qui au Québec consomme quelque cinq milliards de gallons de produits pétroliers annuellement, dont le tiers est raffiné pour faire fonctionner les véhicules-moteurs.

"Si l'on songe à la hausse de 11 cents le gallon décrétée par les compagnies avant le gel, on peut avoir une idée de l'énorme marge de profit qu'elles réalisent. Nous, à l'autre bout de la chaîne, nous devons à même nos profits bruts sur un gallon assurer l'exploitation et l'administration de presque tous nos services", souligne M. Couture.

Contrairement à d'autres entreprises qui peuvent s'installer à l'écart des quartiers populeux, le garagiste occupe généralement des sites urbains dont la valeur foncière est extrêmement élevée, d'où le coût élevé des franchises consenties par les compagnies.

Si la technologie a permis aux entreprises pétrolières d'aborder à mesure qu'elle se manifestait la hausse du prix du brut, soit au niveau du raffinage ou du transport, le métier de mécanicien — le quart des revenus du pompiste provient de l'entretien et des réparations — demeure essentiellement artisanal cependant que les salaires payés pour cette main-d'œuvre expérimentée, d'ailleurs toujours difficile à trouver, ne cessent d'augmenter.

"Il ne faut pas s'étonner si une bonne dizaine de détaillants d'essence abandonnent quotidiennement le commerce au Québec", rappelle M. Couture.

Le secrétaire-général signale à ce propos que l'association qu'il représente avait obtenu du ministre des Institutions financières la promesse d'une vaste enquête en 1967 sur toute cette situation.

"Nous attendons toujours les résultats", dit-il.

UN COMMANDO

bus qui leur permettrait de sortir de l'ambassade séoudite en compagnie des otages, et un avion spécial pour quitter le territoire français.

C'est à 16 heures que la vie des otages a commencé à être réellement en danger, au moment où arrivait à échéance le premier ultimatum du commando palestinien. "Faites libérer Abou Daoud, avait dit leur porte-parole, ou nous faisons sauter l'ambassade".

Les négociations se poursuivaient cependant avec l'ambassadeur du Koweït, doyen du corps diplomatique arabe à Paris, qui réussissait à faire reporter l'heure de l'ultimatum à 17 heures puis à 18 heures. Les menaces des Palestiniens se faisaient cependant plus précises. "Souvenez-vous de Munich", disait l'un des membres du commando qui faisait ainsi allusion aux tragiques événements qui avaient, il y a un an jour pour jour, endeuillé les Jeux Olympiques.

L'ambassadeur du Koweït proposait alors de mettre à la disposition du commando un avion pour aujourd'hui à midi trente. "Non, ce soir même", criait un des Palestiniens. L'heure de l'ultimatum était à nouveau repoussée au coucher du soleil. L'attente se poursuivait, l'anxiété grandissait. Soudain une

détonation était entendue à l'intérieur de l'ambassade. "Nous commençons tout de suite l'exécution des otages", déclarait un membre du commando. Il était alors 20h23. Un bruit de verre brisé, un corps qui tombe du premier étage sur le perron en ciment de l'entrée de l'ambassade font penser que les Palestiniens ont mis leur menace à exécution. Il n'en est rien, l'homme qui n'est que légèrement blessé est le chef du protocole de l'ambassade. Il se relève, il a tenté de se couper les veines du poignet et a été, semble-t-il, jeté dans le vide par les Palestiniens.

A 20h45, tandis que les négociations traînent en longueur, le commando fait une nouvelle menace pour faire fléchir l'attitude du gouvernement français. "Si dans une demi-heure vous ne nous donnez

pas satisfaction nous exécuterons un otage français".

A 21h15, rien ne se produit. Les membres du commando font savoir qu'ils accordent un nouveau délai de trois heures. Ils exigent qu'un ambassadeur arabe vienne se joindre volontairement aux otages.

A 23 heures, le commando palestinien faisait connaître aux ambassadeurs arabes qu'il acceptait de libérer les otages français si l'ambassadeur d'Irak qui s'était proposé se constituait prisonnier.

Cette réponse a reçu de la part des policiers français une fin de non recevoir. "Si les membres du commando libèrent les otages français, soit, disent-ils. Mais de toute façon il n'est pas question pour nous de les laisser sortir avec d'autres otages, de quelque nationalité soient-ils".

LE PIPE-LINE

question la viabilité d'un super-port pour pétroliers dans le Saint-Laurent. A ses yeux, pourtant, notre province n'a nullement besoin d'un tel super-port puisque les besoins québécois peuvent très bien être satisfaits à l'aide d'installations plus modestes.

Aux yeux de M. Parizeau, ces installations gigantesques n'apporteraient pas d'essor économique valable à notre province et profiteraient surtout aux Américains qui auraient là une nouvelle voie d'approvisionnement. Pour eux, il sera sûrement plus économique de construire un gros oléoduc de pétrole brut plutôt que de faire raffiner ici ces produits pétroliers, a-t-il dit.

Le code postal: le système de tri du courrier le plus rapide au monde.

Le nouveau système du code postal, adopté par le ministère des Postes, accélérera la distribution du courrier partout au Canada.

Le code postal est tellement précis qu'il peut désigner un côté de rue, un édifice à bureaux ou une conciergerie. Et il est assez flexible pour satisfaire à nos besoins jusqu'en l'an deux mille ou plus.

Nous l'instaurons région par région et distribuons le code postal de chacun individuellement.

Vous avez reçu une enveloppe bleu et blanc du ministère des Postes.

Cette enveloppe contient votre code postal. Elle contient aussi un carnet d'adresses pour inscrire le code de vos amis, des petits collants et un exemplaire des cartes affranchies que vous

pouvez vous procurer au bureau de poste et adresser à tous vos correspondants.

Facile à comprendre

Le code postal est constitué de deux groupes de lettres et de chiffres, tous groupes disposés dans le même ordre.

Ex. H3B 1H8

Le premier groupe, l'indicatif régional, est fait d'une lettre, un chiffre, une lettre. Il désigne progressivement une des 18 régions du Canada, une ville et même un secteur de cette ville.

Le deuxième groupe, l'indicatif local, est fait d'un chiffre, une lettre, un chiffre. Il désigne dans une ville, un côté de rue entre deux intersections ou même l'édifice dans lequel vous travaillez ou, en milieu rural, un bureau de poste desservant un ou plusieurs villages.

Facile à retenir

Alors, apprenez vite votre code postal et donnez-le à tous vos correspondants pour qu'ils l'utilisent. (N'oubliez pas d'utiliser le leur.)

Plus vite l'usage du code se répandra, plus tôt il sera efficace et accélérera la distribution de votre courrier.

Dans la région de Montréal, si vous n'avez pas encore reçu votre code postal, demandez-le à votre bureau de poste.

LE SERVICE POSTAL DU CANADA, C'EST DU SERVICE.

Les Montréalais bénéficieront d'un nouveau code postal

Les Montréalais devraient bientôt compter sur un acheminement plus rapide du courrier, grâce à la mise en vigueur du code postal. Là où un trieur manuel pouvait classer en une heure 1,000 lettres dans 75 casiers, la "machine" se chargera dans le même temps de 20,000 lettres réparties en 280 casiers.

En lançant hier à Montréal le nouveau répertoire du code postal pour la région métropolitaine — chacun y aura accès bientôt et le ministère se charge d'aviser chaque foyer et chacun des bureaux d'affaires de son nouveau code —, le ministre André Ouellet a souligné que la Canada venait avec grand retard à la mécanisation mais qu'il entendait

profiter pleinement de ce régime.

Le répertoire, daté de l'automne 1973, comporterait toutefois quelques erreurs et omissions qui ne pourront être corrigées qu'à l'automne 1974. Si un citoyen demeure au 47 est Jean-Talon, il est inexistant aux termes du répertoire et l'occupant devra se référer à un agent du ministère des Postes pour se faire reconnaître comme existant par le ministère.

Arrivé avec deux heures de retard à la réception de lancement, à cause d'un orage qui retardait les départs d'Ottawa, le ministre en a profité pour souligner qu'en tout temps et en toutes saisons le service des postes était en opération et cherchait à offrir le service le plus rapide possible. Il en coûtera plus de \$80 millions au pays, d'ici à 1977, pour mettre en route l'utilisation du code postal dans les 26 villes les plus importantes du Canada — dont 12 se trouvent en Ontario.

L'utilisation du code postal n'est pas coercitive. Le ministère invite surtout les gros clients — banques, commerces et compagnies d'assurances — à se prévaloir des services des postes qui se chargeront de codifier les listes d'envoi.

Si le code postal est absent d'un envoi, il ne s'ensuit pas une catastrophe, mais l'on peut s'attendre à des délais supplémentaires de livraison.

Le gros du contrat (\$80 millions) va à ITT-Canada pour la mise en marche, en 1974, de ce code postal. Un contrat de \$12,5 millions a été adjugé à une firme ontarienne, Marsland Engineering, pour une "liseuse automatique" du code qui, de 99 façons, peut localiser le destinataire du courrier... ou le rejeter pour faute technique si l'écriture est vraiment indéchiffrable.

Une fois en possession du "répertoire" il est relativement facile de retrouver votre propre code postal, ou celui de la personne à qui vous destinez une lettre ou un colis. En moins de 10 secondes, par exemple, j'ai pu retracer mon code: H2V 3N2. Le H identifiant à coup sûr la région montréalaise, la première partie du code indiquant l'un des nombreux quartiers et les trois derniers pouvant limiter à 25 utilisateurs de la poste le code, suivant que vous soyez du côté pair ou impair de votre rue.

Certaines maisons de rapport ou clients privilégiés des postes ont en exclusivité un code (les trois derniers chiffres ou lettres).

Le ministre a souligné qu'au moment de son entrée en fonction, le code inclut 700,000 inscriptions au Canada, avec possibilité de 7 millions d'insertions, soit 100 fois plus que ce n'est le cas aux États-Unis.

la météo

Il semble bien que la vague de chaleur accablante qui affecte le sud-ouest du Québec et la vallée de l'Outaouais depuis une bonne dizaine de jours tire finalement à sa fin. Et qu'un retour à des températures plus saisonnières s'effectuera dès aujourd'hui. En effet, le système de haute pression qui repose sur le Québec depuis un bon moment amorce maintenant un début de mouvement vers l'est et à mesure que ce mouvement s'accroît une masse d'air moins chaud et moins humide refoulera hors de nos régions celle qui y résident depuis si longtemps. Le changement de masse d'air sera marqué aussi par le passage d'une bande d'orages sur toutes les régions à un moment ou l'autre après le passage de cette bande d'orages le ciel se dégagera quelque peu mais du temps surtout nuageux devrait tout de même prévaloir pendant au moins 48 heures.

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, Chibougamau, St-Maurice: Nebulosité variable avec quelques averses. Maximum près de 70. Aperçu pour vendredi: Nuageux avec averses.

Outaouais: Ensoleillé avec périodes nuageuses et possibilité de quelques averses. Maximum de 75 à 80. Aperçu pour vendredi: Généralement nuageux.

Montréal, des Laurentides, de Québec: Moins chaud et moins humide avec une nébulosité variable et possibilité d'averses tard dans la journée. Maximum de 75 à 80. Aperçu pour vendredi: Généralement nuageux.

Lac St-Jean, de Baie-Comeau: Quelques périodes ensoleillées en matière mais nuageux par la suite avec quelques averses en fin de journée. Maximum de 75. Aperçu pour vendredi: Nuageux avec averses.

Sept-Îles, de Rimouski, de Gaspé: Généralement nuageux. Quelques périodes de pluie des orages. Maximum de 70 à 75. Aperçu pour vendredi: Nuageux avec averses.

Cantons de l'Est: Moins chaud et moins humide avec une nébulosité variable. Maximum de 75 à 80. Aperçu pour vendredi: Généralement nuageux.

c'est quoi ton code postal?



Postes Canada
Canada Post

Vite, Vite, Vite!
Achetez votre

super loto
LA QUANTITÉ
DE BILLETS
EST LIMITÉE
DE SEPTEMBRE



GROS LOT:
\$200,000
Au-delà de 2700 gagnants
et \$800,000 en prix
Tirage: 21 septembre



loto-québec
500 Place d'Armes, Montréal, Qué.
Tél: 873-5350 — 873-5353

Un jour...ce sera ton tour



John Ehrlichman (Téléphoto AP)

Le cambriolage du psychiatre d'Ellsberg

Ehrlichman aurait été inculpé de faux témoignage

WASHINGTON (d'après AP, l'AFP et Reuters) — Selon le New York Times, John Ehrlichman, l'ancien conseiller du président Nixon aux Affaires intérieures, a été inculpé mardi de faux témoignage et de participation à l'élaboration du cambriolage du psychiatre de Daniel Ellsberg par un grand jury de Los Angeles.

La chambre de mise en accusation qui a enquêté sur cette affaire aurait également inculpé trois autres anciens membres du personnel de la Maison-Blanche, Egil Krogh, David Young et Gordon Liddy. Ce dernier a déjà été condamné pour sa participation au cambriolage du Watergate. Les actes d'accusation auraient été secrètement remis aux quatre prévenus et ne seront rendus publics que lorsqu'au moins un des accusés se sera livré aux autorités judiciaires de son plein gré.

Lorsqu'il fut connu que les accusa-

tions avaient été officiellement mises sous scellé, le procureur spécial Archibald Cox a déclaré que ces inculpations pourraient nuire sérieusement à son enquête. Un des adjoints de Cox, M. James Doyle, devait déclarer à ce sujet en parlant du grand jury de Los Angeles: "Ils ne détienne qu'une parcelle d'un tout bien plus important."

D'autre part, le juge John Sirica a débouté hier une demande présentée par les avocats de deux prévenus en marge du cambriolage du Watergate. Les deux hommes, James McCord et Jeb Stuart Magruder lui avaient demandé la permission de prononcer une série de discours à travers les États-Unis portant sur l'affaire Watergate.

Le juge Sirica a justifié son refus en disant qu'il était "outrageant" que les inculpés "profitent de leur mauvaise conduite" par de semblables tournées de conférence. Magruder avait fait valoir qu'il connaissait actuellement de sérieuses difficultés financières et ses avocats avaient émis l'hypothèse qu'il pourrait éviter de parler de son rôle dans l'affaire Watergate lors de ses conférences où les journalistes n'auraient pas été admis pour éviter une publicité nuisible à son procès.

D'autre part le procureur spécial Archibald Cox a fait savoir qu'il avait l'intention d'en appeler lui aussi de la décision du juge Sirica qui a ordonné la semaine dernière au président Nixon de lui remettre les enregistrements de ses conversations pour une audition privée. Le juge veut ainsi vérifier s'il est exact que la divulgation de ces conversations relatives à l'affaire Watergate pourrait contraindre au secret présidentiel.

Le procureur Cox fonde son appel sur la nécessité d'obtenir "une clarification et des modifications aux normes et aux modalités" qui interviendront lorsqu'il s'agira de déterminer quelles parties des enregistrements doivent être remises au grand jury.

La Maison-Blanche entend contester le verdict de façon générale. Aucun des deux protagonistes dans cette affaire n'a encore rempli les formalités de l'appel. Ils ont jusqu'à mardi prochain pour ce faire. Néanmoins, la Cour a déjà décidé d'entendre la cause mardi prochain même si elle n'a pas été saisie officiellement de l'appel.

Par ailleurs, M. Elliot Richardson, secrétaire d'État à la Justice, a reconnu mardi que les "fuites" concernant l'en-

quête dont fait l'objet le vice-président Spiro Agnew pour une affaire de pots-de-vin dans le Maryland, peuvent avoir pour origine le département de la Justice lui-même.

Dans une interview publiée hier dans le Washington Post, M. Richardson a in-

diqué que c'étaient des représentants de certains organismes de presse qui lui avaient confié qu'une partie de leurs informations venait de ses propres services, et il a précisé qu'il avait été obligé d'avoir recours au FBI pour interroger des fonctionnaires du ministère de la

Justice. M. Richardson se dit "profondément préoccupé" par ces fuites, dont il n'a pas encore pu déterminer l'origine, ses "informateurs" de la presse refusant de dévoiler leurs sources.

Un commando voulait abattre au lance-missiles des avions civils

ROME (par l'AFP) — Au cours d'une perquisition, les policiers italiens ont arrêté hier à Ostie et à Rome, cinq lance-missiles portatifs ultra-modernes.

Les cinq arabes arrêtés avaient l'intention d'abattre un avion des lignes israéliennes El Al hier même, a révélé un des enquêteurs au cours d'une conférence de presse dans les bureaux de la police judiciaire. Des plans prévoyant cette action ont été recueillis par les enquêteurs.

Les Arabes avaient préparé deux tubes lance-missiles de façon à en avoir un de réserve au cas où le premier aurait mal fonctionné.

Les cinq arabes sont de cinq nationalités différentes: un Iranien, un Libanais, un Syrien, un Algérien et un Libyen, apprend-on dans les milieux proches de l'enquête. Les cinq hommes dont l'identité n'a pas été communi-

quée, sont âgés de 20 à 25 ans.

L'opération a été menée par les services italiens de contre-espionnage, en collaboration avec les carabinieri. Ceux-ci ont pénétré dans la nuit de mardi à mercredi — vers minuit trente, heure locale — dans un petit immeuble d'Ostie, le centre balnéaire de Rome, à trente km. de la capitale, à une dizaine de km. à peine de l'aéroport international de Rome-Fiumicino. L'appartement des cinq Arabes était au dernier étage. Un seul homme s'y trouvait, un Libanais. Dans une armoire, les enquêteurs italiens découvraient les deux lance-missiles portatifs avec des charges explosives, en parfait état de fonctionnement.

Les quatre autres Arabes ont été retrouvés plus tard, dans la matinée, à Rome même, dans un hôtel du centre.

Quant aux deux engins installés dans leur armoire, leur présence et leurs

données techniques ont fait d'autant plus sensation que l'aéroport international de Fiumicino se trouve tout près d'Ostie. Les deux lance-missiles terrestres, confirme-t-on, sont de fabrication soviétique. Il s'agit d'une sorte de tube d'un mètre environ qu'on met simplement sur l'épaule pour tirer sur l'objectif. A l'intérieur se trouve le missile, qui a une portée de 4 km, mais véritablement efficace sur quelques centaines de mètres. Le missile part sous la pression d'une simple gâchette. Les missiles des deux engins sont munis d'un appareillage ultramoderne qui les guide sur l'objectif.

Ils peuvent abattre des avions à basse altitude en phase d'atterrissage ou de décollage.

On sait par ailleurs que de Tokyo, les autorités japonaises avaient indiqué à l'Association internationale de transport aérien (IATA) qu'un groupe de 3 à 7 guerilleros projetaient de faire sauter un appareil israélien ce mois-ci sur un aéroport international.

La découverte des deux missiles anti-aériens a été faite alors même que l'OACI (organisation de l'aviation civile internationale) est réunie en conférence à Rome pour y étudier les moyens d'enrayer la piraterie aérienne.

Aussitôt l'affaire connue, la délégation israélienne à la conférence de l'organisation de l'aviation civile internationale l'a qualifiée de "très sérieuse".

"On nous dira encore que ce cas n'entre pas dans les actes de piraterie dont s'occupe l'OACI", a déclaré un porte-parole de la délégation qui a critiqué "l'attitude à sens unique" envers Israël. Le porte-parole faisait allusion au vote, jeudi dernier par l'OACI, d'une résolution condamnant le détournement d'une Caravelle libanaise.

Nouvelle grève au Chili des 140,000 commerçants

SANTIAGO (d'après Reuter et l'AFP) — Le président Salvador Allende doit à nouveau faire face à une autre grève de 48 heures des principaux organismes des classes moyennes qui s'opposent à ses politiques de gauche mais le moral des troupes gouvernementales a grimpé de plusieurs crans mardi soir à la suite d'une imposante manifestation d'appui au président Allende qui célébrait le troisième anniversaire de son accession au pouvoir.

Mardi soir, en effet, la Confédération du commerce qui regroupe quelque 140.000 commerçants a entamé sa troisième grève d'appui de 48 heures aux transporteurs routiers en grève depuis 41 jours. Les commerçants protestent aussi contre la mort d'un transporteur routier tué mardi lors d'un affrontement entre les grévistes et la police, à Leyda.

Entre-temps, les organismes professionnels du pays, qui comprennent notamment les médecins, les avocats, les ingénieurs et les spécialistes des mines de cuivre continuent leur mouvement de grève dont la fin n'est même pas encore évoquée. La Confédération qui regroupe tous ces professionnels a fait savoir que le mouvement durerait jusqu'à ce que le gouvernement ait modifié fondamentalement ses politiques

socialistes.

La nouvelle grève des commerçants a été annoncée alors que plusieurs centaines de milliers de manifestants défilaient devant le palais présidentiel, saluant au passage le président Allende, flanqué de son état-major. La marche, qui a duré plus de cinq heures, s'est terminée par un discours de M. Allende qui a manifesté son optimisme en ce qui concernait l'avenir du Chili. Aucun incident n'a perturbé la manifestation dont le demi-million de participants était encadré par de jeunes militants communistes armés d'épées effilées destinées à "prévenir l'agression fasciste". Faisant ensuite allusion aux activités de l'extrême-droite "qui au cours des derniers mois a effectué une série d'attentats terroristes dans tout le pays", le chef de l'Etat a ajouté que "les tentatives destinées à supprimer toute forme de coexistence sont manifestes même au Congrès, où l'on évoque ouvertement l'affrontement armé".

Enfin, après avoir souligné que le peuple doit "garder la tête froide et le cœur chaud", le président Allende a exhorté les travailleurs à rester "unis et vigilants" face aux tentatives de coup d'Etat et à la "conspiration permanente des secteurs fascistes et réactionnaires".

Etat d'urgence au Soudan

LE CAIRE (par l'AFP) — L'état d'urgence a été décrété au Soudan, a annoncé Radio-Omdurman citée par l'agence Men.

Cette mesure sera appliquée du 5 au 20 septembre, a précisé Radio-Omdurman qui a diffusé un communiqué du général Baker, premier vice-président de la république, indiquant que la proclamation de l'état d'urgence est motivée par les grèves dans les écoles et les universités, ainsi que les arrêts de travail déclenchés par les syndicats ouvriers.

Deux cent cinquante personnes ont été arrêtées à Khartoum et sont interrogées par les autorités soudanaises, apprend-on également au Caire de source soudanaise.

Des véhicules militaires transportant des troupes armées ont d'autre part pris position autour de l'aéroport de Khartoum et des édifices publics de la capitale soudanaise. Les représentants de 33

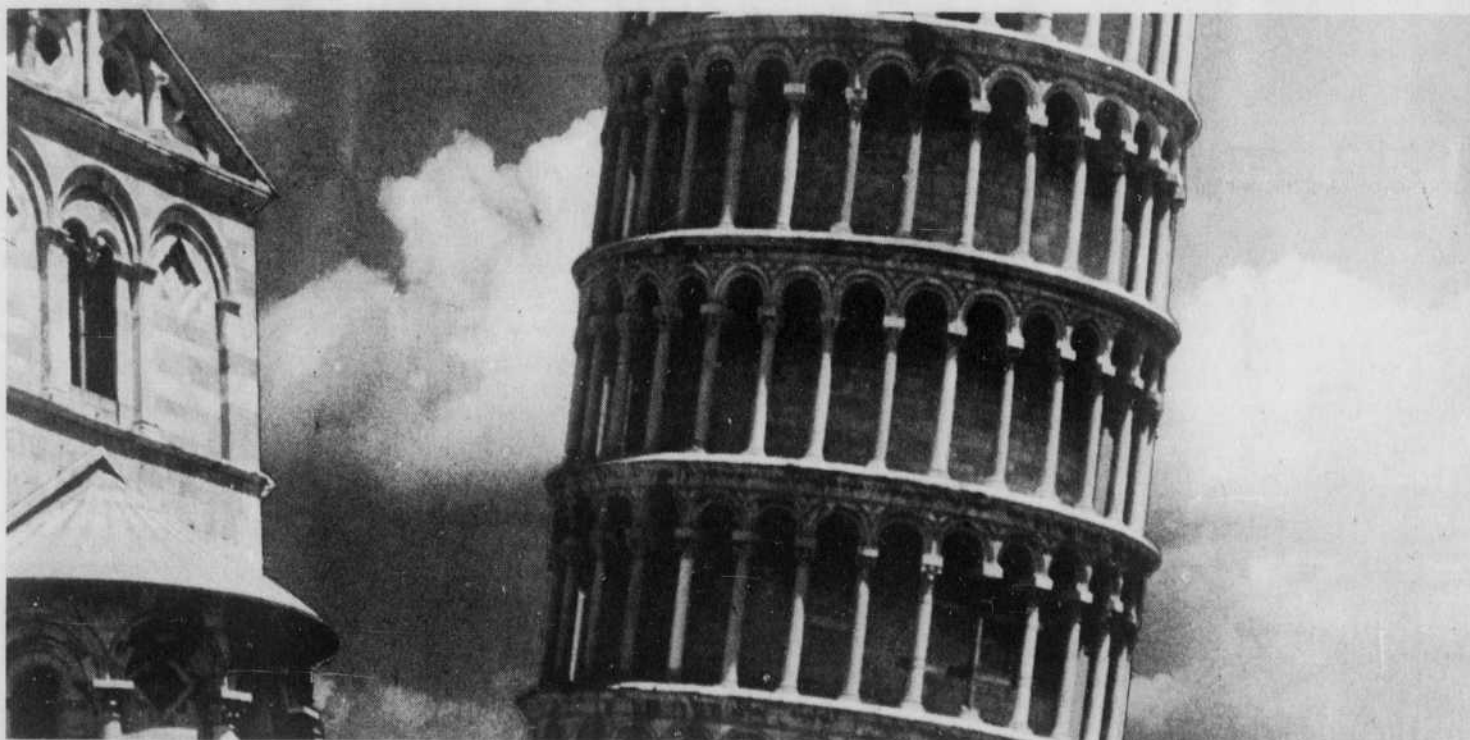
syndicats composant la CGT soudanaise ont tenu hier un meeting pour exprimer leur soutien au régime du général Nimeiry. Les orateurs ouvriers se sont désolidarisés de leurs camarades qui ont présenté un memorandum au gouvernement exprimant leur appui aux revendications estudiantines et menaçant de faire grève.

Selon les milieux soudanais du Caire, étudiants et ouvriers tentent actuellement d'exploiter politiquement le mécontentement général de la population provoqué par les difficultés économiques que connaît le pays depuis plusieurs mois. Les prix de certains produits de première nécessité ont considérablement augmenté depuis le début de l'année et il existe une crise permanente du pétrole. Tout l'approvisionnement du pays en pétrole se fait par chemin de fer de Port-Soudan (sur la Mer Rouge) à Khartoum, à 500 milles à l'ouest. Or, ce chemin de fer à voie uni-

forme n'a plus la capacité correspondant aux besoins du pays.

Les difficultés économiques que connaît le Soudan ont des causes diverses. Il y a d'abord le problème de la reconstruction du sud du pays (après une guerre civile qui a duré quinze ans et ravagé cette région) qui coûte extrêmement cher à l'Etat soudanais malgré les concours que celui-ci a pu trouver à l'étranger. S'ajoute à cela, estime-t-on dans les milieux soudanais au Caire, la mauvaise gestion et aussi la corruption. Enfin, les investissements nationaux ou étrangers sont insuffisants.

Il est facile, dans ces conditions, à l'opposition de mobiliser l'opinion à des fins politiques. Le président Nimeiry, malgré la proclamation d'une constitution et d'appréciables mesures de libéralisation à l'égard de ses adversaires, n'a pas autorisé la réapparition des partis. Mais ceux-ci gardent leur influence.



Les plans de la tour de Pise semblaient pourtant bien au point...

Quand il s'agit du choix d'un emplacement, on ne peut pas se permettre de commettre une erreur.

Un emplacement mal choisi peut coûter une fortune. Et il faut si peu parfois pour qu'une erreur prenne des proportions gigantesques.

Le Service d'expansion industrielle du CN peut vous aider à prendre une décision en toute connaissance de cause, en vous fournissant tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin. Sur votre demande, nous effectuerons à votre intention une étude approfondie portant sur de nombreux facteurs: ressources naturelles, possibilités du marché, modes de transport, climat social, disponibilité de la main-d'œuvre, stimulants fiscaux, composition du

sol, nature du milieu écologique, etc. C'est dire que vous ne disposerez pas seulement d'un amoncellement de chiffres et de faits isolés. Nous tentons plutôt de vous fournir tous les renseignements qui vous permettront de prendre la meilleure décision.

Le CN est assurément bien placé pour avoir du Canada une vue d'ensemble à nulle autre pareille, car depuis plus d'un demi-siècle, il a accumulé une vaste expérience dans la recherche d'emplacements industriels et commerciaux. Ce service est gratuit et ne vous engage à rien. Sur votre simple demande, nous nous mettrons à l'œuvre, afin de vous fournir tous les renseignements pertinents dont vous avez besoin.

Posez toutes les bonnes questions, nous vous fournirons toutes les bonnes réponses. C'est à voir? Essayez voir!

CN
la source des meilleurs renseignements

J'aimerais profiter de votre service gratuit et confidentiel de recherche d'emplacements industriels. Veuillez communiquer avec moi.

Nom
Titre
Compagnie
Adresse
Ville Zone
Prov.

Retourner à:
Maurice Masse
Directeur de
l'expansion industrielle
Canadienne National
C.P. 8100
Montréal 101, Québec



LD-9-1-73

Alfred Dallaire INC. SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Enrg., Géo. Vandael Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

- UN CHOIX DE 24 SUCCURSALES:
- De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Pré-Arrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, Tél.: 270-3111

Veillez me faire parvenir un prospectus concernant vos "Pré-Arrangements"

NOM
ADRESSE

radio/télévision

Où en est Radio-Québec?

par Albert Brie

Je crois qu'il est d'intérêt public de faire connaître les résultats d'un sondage que Radio-Québec a effectué auprès de son auditoire. C'est plus qu'un sondage — que l'on prend plus ou moins au sérieux, c'est un rapport, fruit d'une enquête sur les réactions du public.

Il a été mené par M. Pierre Daigneault, du Service d'Évaluation et des Relations avec l'auditoire de Radio-Québec. La brochure qui rend compte des résultats de cette enquête s'intitule "Radio-Québec vu par ses auditeurs".

L'enquête s'est effectuée par entrevue à domicile auprès d'un échantillon de 125 personnes adultes (18 ans et plus) choisies parmi les abonnés de la revue TELECLÉ. Précisons que ces 125 personnes se répartissent dans tous les groupes socio-économiques du Québec.

A) Habitudes vis-à-vis de la télévision en général:

Les répondants sont d'assez "gros consommateurs"

de télévision: 77% passent plus d'une heure par jour devant le petit écran et près du tiers plus de trois heures.

En ce qui concerne les catégories d'émissions, les répondants, comme premier choix, optent pour les longs métrages (près de 36%) et pour les téléromans (19.7%); leur second choix va aux émissions d'information (35.8%) et aux émissions éducatives (28.1%). Les catégories "les plus rejetées" sont les téléromans, les quiz et les émissions de variétés.

B) Radio-Québec:

1) Connaissance de Radio-Québec: Un test de connaissance générale de Radio-Québec auprès de ses auditeurs a révélé que 17.3% des répondants connaissent très bien cette station et que 35.9% la connaissent peu ou pas du tout. Il faut signaler que la connaissance mesurée porte autant sur la diffusion des émissions que sur les politiques de Radio-Québec.

2) Comportement vis-à-vis de Radio-Québec: Une bonne proportion (40%) des répondants écoutent Radio-Québec plus d'une heure par semaine (notons toutefois qu'il s'agit de foyers abonnés à TELECLÉ). Plusieurs personnes regardent régulièrement une ou plusieurs émissions à l'antenne de Radio-Québec; les émissions regardées avec le plus de régularité sont: "Rhythmes" et "De la Jarnigoin".

3- Attitude vis-à-vis de Radio-Québec: Pres des trois-quarts des répondants trouvent la qualité des émissions de Radio-Québec "très élevée" ou "plutôt élevée" et une proportion plus forte (87.2%) trouve que les sujets traités dans les émissions sont soit "très intéressants", soit "plutôt intéressants".

La majorité (69.7%) souhaiterait que Radio-Québec diffuse ses émissions par antenne alors que seulement 11.8% souhaitent voir continuer la diffusion par câble.

Plus de la moitié trouve que le nombre d'heures de diffusion de Radio-Québec (actuellement deux heures par jour) est trop peu élevé alors que près du tiers l'estime "juste correct".

La très grosse majorité, près de 95%, est favorable à l'absence de réclame commerciale à Radio-Québec. En ce qui concerne la langue employée dans ses émissions, 84.1% des répondants la jugent "juste correct", alors que dix personnes la trouvent "trop recherchée" ou "pas assez recherchée". Plus des deux tiers des répondants sont favorables à l'absence d'émissions de variétés à Radio-Québec (et donc reconnaissent un rôle particulier à Radio-Québec, différent des autres stations).

Enfin, plus des deux tiers des répondants disent qu'ils

seraient ou "très contrariés" ou "plutôt contrariés" si Radio-Québec cessait de diffuser ses émissions.

4) Suggestions à Radio-Québec:

Nous terminons ce bref résumé en faisant écho aux suggestions qui sont revenues le plus souvent de la part des auditeurs.

12 fois: augmenter les heures de diffusion;

10 fois: acquérir des animateurs plus expérimentés;

5 fois: présenter de bons longs-métrages;

5 fois: faire participer la population aux émissions.

Selon M. Daigneault du Service d'Évaluation et des Relations avec l'auditoire, pour une télévision éducative qui diffuse des émissions depuis huit mois, ces résultats sont très encourageants.

P.S. Toute personne intéressée à consulter les rapports résumés dans ces quelques lignes peut en faire la demande en s'adressant à M. Pierre Daigneault.

seraient ou "très contrariés" ou "plutôt contrariés" si Radio-Québec cessait de diffuser ses émissions.

4) Suggestions à Radio-Québec:

Nous terminons ce bref résumé en faisant écho aux suggestions qui sont revenues le plus souvent de la part des auditeurs.

12 fois: augmenter les heures de diffusion;

10 fois: acquérir des animateurs plus expérimentés;

5 fois: présenter de bons longs-métrages;

5 fois: faire participer la population aux émissions.

Selon M. Daigneault du Service d'Évaluation et des Relations avec l'auditoire, pour une télévision éducative qui diffuse des émissions depuis huit mois, ces résultats sont très encourageants.

P.S. Toute personne intéressée à consulter les rapports résumés dans ces quelques lignes peut en faire la demande en s'adressant à M. Pierre Daigneault.

LE 13 SEPT.

LA BONNE ANNEE

film de CLAUDE LELOUCH

Elysée 35 MILTON / 842-6053

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI

Marlon Brando / **Le Dernier Tango à Paris**

MAR. AU VEN.: 7:00 - 9:15
SAM.-DIM.-LUN.: 2:15 - 4:40 - 7:00 - 9:15

CREMAZIE ADM 54.00 (LAST TANGO IN PARIS)

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

CRITIQUE ENTHOUSIASTE De Montréal

LE FESTIVAL DU FILM DE BERLIN

"Un grand film" "Un beau film, un film qu'on aime" "Un grand film" "Un beau film, un film qu'on aime" "Un grand film" "Un beau film, un film qu'on aime"

U-TURN

L'HISTOIRE D'AMOUR D'UN COUPLE ADULTE AVEC MAUD ADAMS GYROMAN

UN FILM DE GEORGE WENZEL

12:30-2:10-3:50-5:30-7:30-9:15 P.M.

AVENUE 1224 GREENE AV. 937-2747

DES YEUX qui disent l'amour...

TROTITA

DES MOTS qui le dénoncent.

5e Sem.

SEM 7:30, 9:30
DIM 1:30, 3:30
5:30, 7:30, 9:30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

"Premier prix Cannes 69" 18 ans 3e SEM.

EASY RIDER

PETER FONDA / DENNIS HOPPER / JACK NICHOLSON

Premier prix Cannes 70

3180, rue Bélanger 722-0302

TOUT LE MONDE IL EST BEAU

TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

Un film de **JEAN YANNE**

Musique de **MICHEL MAGNE**

FLEUR DE LYS 858 est. Ste-Catherine 288-3303

CINEMA DE PARIS 900 STE-CATHERINE 861-2996

Cinéma ODEON SALLES CLIMATISÉES

DÈS DEMAIN 18 ans

...pour lui complexe rime avec sexe

Portnoy et son complexe

RÉALISÉ PAR ERNEST LEHMAN

le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

DERNIER JOUR: "ELLE COURT, ELLE COURT, LA BANLIEUE"

le complet, TOUT DE GAULLE le meilleur, CRACAL son calibre, MILLION DE DOLLARS

CHACAL

2 FILM L'HISTOIRE D'UNE FEMME

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

DE **SERGIO LEONE** 14 ans

"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

CE SOIR: 8:00

LES GRANDS SPECTACLES CCA 1973-74

POUR LA 31e SAISON, CCA A CHOISI POUR VOUS DES SPECTACLES COMME VOUS LES AIMEZ

HÂTEZ-VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX ET ÉCONOMISEZ 15%

(minimum 8 spectacles - première seul. et dates suivies d'un astérisque*)

Vous payez le plein prix si vous achetez moins de 8 spectacles.

Centre Sportif de l'Université de Montréal

CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE 5-6-7-8 sept. (8:30 p.m.) \$8, \$7, \$6, \$4; Mat. dim. 9e sept. (2:30 p.m.) \$7, \$6, \$5, \$3.

Wilfrid-Pelletier - 8:30 p.m. (ou tel qu'indiqué)

CHOEUR BAYER (160 chanteurs avec arch. symph.) lun. 1er oct. \$8, \$7, \$6, \$4, \$3, \$2.

ORCHESTRE VIENNOIS JOHANN STRAUSS 2 programmes différents: jeu. 25 oct. et lun. 29e oct. \$8, \$7, \$6, \$4, \$3, \$2.

PHILHARMONIQUE DE LENINGRAD mar. 27 nov. (soliste Slobodanik) mer. 28e nov. (soliste Spivakov) \$8, \$7, \$6, \$4, \$3, \$2.

BALLET SIBERIENS KRASNOIARSK (75 danseurs) jeu. ven. 13-14 déc. (8:30 p.m.) - sam. 15 déc. (6:00 & 9:30 p.m.) \$8, \$7, \$6, \$4, \$3, \$2.

PETITS CHANTEURS DE VIENNE dim. 31 mars (8:00 p.m.) \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.

FESTA BRAZIL lun., mar., mer. 1-2-3 avril \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.

ETOILES DU BOLSHOI 17 au 23 juin \$12, \$10, \$7, \$5, \$4.

Théâtre Maisonneuve - 2:30 p.m.

VLADIMIR SPIVAKOV (violoniste) dim. 9 déc. \$7, \$6, \$4, \$3, \$2.

DAVID OISTRAKH (violoniste) dim. 24 fév. \$9, \$7, \$6, \$4.

MARINA MDIVANI (pianiste) dim. 17 mars \$7, \$6, \$4, \$3, \$2.

Théâtre Maisonneuve - 8:30 p.m. - \$7, \$6, \$4, \$3, \$2

ENSEMBLE NATIONAL DU PAKISTAN ven., sam., dim. 9-10-11 nov.

MARIO ESCUDERO (guitariste flamenco) lun. 19 nov.

ALEXANDRE SLOBODYANIK (pianiste) lun. 17 déc.

COMPAGNIE DE DANSE ELO POMARE ven., sam., dim. 11-12-13 janv.

THÉÂTRE NOIR DE PRAGUE 22, 23, 24, 25 et 27 janv.

MAREK JABLONSKI (pianiste) lun. 4 fév.

DANSEURS DE LA CÔTE D'IVOIRE lun., mar., mer. 11-12-13 fév.

Théâtre Port-Royal - 8:30 p.m. - \$7, \$5, \$4

ENSEMBLE TZIGANE ZAMFIR DE ROUMANIE 3 au 8 déc.

YASS HAKOSHIMA (mime japonais) dim. 17 mars.

Commandes postales avec enveloppe-retour affranchie - chèque - mandat

CHARGEX - Canadian Concerts & Artists Inc., 1822 ouest, rue Sherbrooke

18 ans adultes

festival de films érotiques de new york

10e SEM.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ

HORAIRE: MIDI - 2h
4h - 6h - 8h - 10h

TEL. 878-1451

VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

STUDIO B \$1.50 TOUS

dès CE SOIR!

13 FILMS AVEC

Marlene Dietrich

1er programme: "MOROCO" à 6:30, 8:15 et 10:00

STUDIO A \$1.30

chacun des films

MINI-FESTIVAL

CE SOIR - VEN. - SAM.

7:00 THE MAGUS

9:30 IF! (V.O. angl.)

Vieux Montréal

136 est. St-Paul 861-7863

Commence Demain

ANNIE GIRARDOT

elle boit... elle fume... elle drague!

un film de Michel Audiard

Couleur

"elle cause plus.. elle flingue"

2e FILM

UN FLIC

Alain Delon Catherine Deneuve

Prog. compl. 12:00-3:20-6:40-8:15

le PARISIEN

480 Ste Cath. 861-2697

Est radicalement

votre

Sol

AU GESU

DU 17 AU 30 SEPTEMBRE

GUICHET DE 10h. À 6h.

861-5174

RENSEIGNEMENTS: 1200 Blumy

A l'affiche de la série **les Grands Films** le jeudi 6 septembre à 19h30

le Distrain, une réalisation de Pierre Richard.

Cette comédie époustouflante a pour cadre une agence de publicité où travaille un jeune homme dont la distraction chronique provoque à la chaîne: gaffes, bévues, incidents et catastrophes.

C'est le réalisateur du film Pierre Richard qui incarne le rôle-titre. Il est entouré de Bernard Blier, Paul Preboist et Marie-Christine Barrault.



Le samedi 8 septembre à 20 heures, la chaîne française de télévision de Radio-Canada présente aux jeunes mélomanes **Monterey Pop**. Ce festival de musique pop de Monterey en Californie met en vedette notamment Janis Joplin, Otis Redding, Jefferson Airplane, Grace Slick, Jimmy Hendrix et le groupe britannique Who.



Le samedi 8 septembre à une heure **Ciné-nuit** propose aux couche-tard de Radio-Canada le beau film de Michel Boisrond: **la Leçon particulière**. Cette peinture de mœurs de la jeunesse française d'aujourd'hui met en vedette Nathalie Delon, Robert Hossein, Renaud Verley et Martine Sarcey.



Ciné-club met à l'affiche, le dimanche 9 septembre à 23h30, un des meilleurs films du grand cinéaste français Jean Renoir: **le Crime de M. Lange**.

Interprètes principaux: René Lefebvre, Florelle, Jules Berry et Marcel Lévesque. Ce drame social date de 1936. Réalisé peu avant la création du Front populaire, **le Crime de M. Lange** prend parti. Il affirme la nécessité des réformes sociales et de l'action syndicale.

On regarde Radio-Canada

"Un verre de bière mon minou"

Louis Geoffroy par lui-même et pour les autres

par Jacques Thériault

De prime abord, on songe au "Journal d'un génie" de Salvador Dali, au "Nadja" d'André Breton, au monde de Timothy Leary, aux dessins érotiques de Picasso, aux

collages surréalistes, aux publications "underground" et à la musique rock. Mais sans doute restreindre le contenu du dernier ouvrage de Montréalais Louis Geoffroy, "Un

verre de bière mon minou", que les promoteurs des éditions du Jour lançaient, hier midi, à la brasserie Molson.

Comme le fait remarquer l'auteur, sans prétention quelconque, "je venais de lire 'L'Innomable' de Samuel Beckett, mais il y a derrière le fait l'acte aussi de la lecture de Bataille. En fait, ce livre pourrait être défini comme étant une façon de descendre au milieu de l'être humain. Par le biais de la chronique de tout ce qui constitue un homme à un moment précis (l'homme politique, l'homme sexuel, l'homme expression, etc.), j'essaie de faire l'amour avec le lecteur, c'est-à-dire, communiquer à ce dernier tout ce qu'il est, en quoi il est semblable ou différent des autres. En quel que sorte, il s'agit bel et bien d'expérimentation".

Geoffroy a débuté la rédaction de cette "chronique" en 1968, à l'époque où il travaillait aux éditions de l'Estrel. L'éditeur ayant fait

faillite, il décida de fonder sa propre maison d'édition, l'Obscène Nyclatope, où il publia deux recueils de poèmes et un recueil de prose: "Les nymphes cabrées", "Graffiti" et "Max-Walter Swanberg". Comme il le fait remarquer, "la publication tardive de ce livre est due à des problèmes d'ordre technique, mais je suis heureux qu'il paraisse aux éditions du Jour qui rejoignent un public vaste et diversifié".

Le tome zéro de cette chronique porte les lettres "LMN-OGH" en sous-titre; elles désignent originellement la chronique de nouvelles brèves paraissant dans l'hebdomadaire new-yorkais "East Village Others".

"Quant à ce livre, dit Geoffroy, le premier de la série 'Let's go get stoned', il traite d'un réveil à la mécanique sociale, à travers les vapeurs d'alcool, les fumées de haschisch et les sueurs des femmes aimées. Et ceci dans l'espoir que la vie se poursuive..."

Je souhaitais, précise-t-il, conserver ce titre anglais, mais l'éditeur a préféré opter pour une traduction française susceptible de retracer l'esprit original. Néanmoins, je trouvais que le titre de la chanson de Ray Charles, reprise par Joe Cocker que je n'aime pas beaucoup pour ses tendances au spectaculaire, correspondait beaucoup mieux à l'esprit du livre.

Cette chronique, qu'il qualifie de "portrait de moi-même", se compose de nombreuses photographies, dont celles des jazzmen Eric Dolphy et John Coltrane, des écrivains Marat, Sade et George Bataille, de Marx, de Nietzsche, des Québécois Gaston Miron et Serge Lemoyne, de lui-même... et du peuple.

"Ce sont des gens qui m'ont marqué, dit Geoffroy. J'avais besoin de leur réserver une place au sein de cette chronique, de parler de l'être humain. Malgré ce qu'on pourrait penser, il ne s'agit pas

d'un livre appartenant à la contre-culture. D'ailleurs, la contre-culture, ou l'underground, n'existe pas dans le monde, mais seulement dans les mots. Il s'agit tout simplement d'une rencontre de produits de diverses cultures; aujourd'hui, les communications sont telles que toutes les cultures appartiennent au monde entier".

Ni romanesque, ni poétique, ni à tendance contre-culture, "Un verre de bière mon minou" n'existe que dans la mesure où il est lu et vu, avec ses excès et ses mièvreries, ses défauts et ses qualités. C'est ce que vous dirait encore Louis Geoffroy à propos de son dernier ouvrage.

D'autres suivront sous peu... aux éditions du Jour ou ailleurs. Les titres sont, pour le moins, "accrocheurs": "Totem poing fermé" (éditions de l'Hexagone, poésie), "Etre ange étrange" (édition Danielle Laliberté, prose), "Poker", "Dextérine Memorandum" et "Paranoïa en FLQ majeur".

L'Allier estime que l'Etat doit intervenir face à la concentration de la presse

QUÉBEC (PC)—Le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, souhaite que l'Etat prenne ses responsabilités face au danger de la concentration des entreprises de presse.

"Non seulement l'Etat a le devoir d'intervenir, mais tous ceux qui sont sensibles à cela, qui perçoivent cela, ont le devoir d'appuyer ceux qui veulent intervenir et qui doivent intervenir", a déclaré M. L'Allier, lors d'une rencontre avec un groupe d'étudiants en journalisme de l'Université de Dakar, en visite à Québec.

M. L'Allier a ajouté que si l'Etat ne le faisait pas, il faut

draît que d'autres poussent pour qu'il le fasse. Selon le ministre des Communications, l'intervention gouvernementale pourrait prendre diverses formes. "A la limite, a-t-il précisé, cela peut prendre la forme d'une intervention législative, d'une loi qui empêche telle ou telle chose de se faire, mais cela peut prendre aussi, dans le contexte québécois, la forme d'une concentration des moyens de pression telle que ceux qui voudraient faire le regroupement non souhaité, se sentent dans une position extrêmement difficile pour le faire".

Soulignant qu'il fallait éviter tout contrôle de l'Etat dans le domaine de l'information au Québec, M. L'Allier a ajouté que, du même coup, il fallait éviter qu'un groupe social, quel qu'il soit, contrôle les organes d'information.

"Or, a-t-il poursuivi, la concentration des entreprises de presse peut comporter et comporte le risque que ce contrôle que la collectivité refuse à l'Etat, et à bon droit, appartienne de fait, à un groupe d'intérêts qui lui ne répond de rien en définitive, sauf à lui-même, ce qui est peut-être davantage dangereux pour la qualité de l'information et pour le droit du citoyen à l'information. Alors l'Etat a le devoir d'intervenir".



Cours de fine cuisine d'Henri Bernard.

Jour ou soir, une fois par semaine, 11 et 12 septembre: leçons d'information (1ère du cours de base) avec dégustation et livret de recettes. Sur réservation seulement. Date limite d'acceptation d'inscription par téléphone: 15 septembre. Brochure gratuite. 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

2015 RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107
permis de culture personnelle du ministère de l'éducation

télévision

CBFT 2

9.10	Ouverture et horaire	c
9.15	En mouvement	c
9.30	Les Cadets de la forêt	c
10.00	Minute Moutoute	c
10.15	Fabio Le Magicien	c
10.30	Vers l'an 2000	c
11.00	Le gourmet farfelu	c
11.30	Histoires sans paroles	c
12.00	Lancelot agent secret	c
12.30	Bobou	c
1.30	Téléjournal	c
1.35	Femme d'aujourd'hui	c
2.00	Cinéma "Le feu aux poudres" (Policier-Français-1967)	c
4.00	Bobino	c
4.30	Grujot et Delicat	c
5.00	Salto Mortale	c
6.00	Les chevaux du ciel	c
6.30	Actualité 24	c
7.30	Les grands films: "Le distrait" (Comédie-Française-1970)	c
9.30	Le travail à la chaîne	c
10.00	Consommateurs avertis	c
10.30	Téléjournal	c

CFTM 10

11.00	Appel-moi Lise	c
12.00	Les espions	c
1.30	Téléjournal	c
7.40	Horaires-bienvenue	c
7.45	36-24-36	c
8.45	36-24-36	c
9.00	Les bouts d'chou	c
9.30	Pour vous mesdames	c
10.00	Les tannants	c
10.30	Les titts bonhommes	c
11.00	Ligne ouverte	c
1.15	Ciné-Jeudi: "L'annuaire" (Drame-Américain-1960)	c
3.00	Adèle	c
3.30	Personnalités	c
4.00	Patoche	c
4.30	Alanna Spitz	c
5.00	Mission impossible	c
6.00	Mission impossible	c
7.00	Le 10 vous informe	c
7.30	Cinéma Kraft: "La mort aux trousses" (Policier-Américain-1959)	c

cinéma

ALOUETTE: "Le boxeur chinois" 2.35, 6.05, 9.35 et "La loi des gangsters" 1.00, 4.30, 8.00.
ANJOU: "La mélodie du bonheur" 8.00.
ARLEQUIN: "L'échange de partenaires" 2.30, 6.00, 9.30 et "Quand les femmes avaient une queue" 12.35, 4.05, 7.35.
ATWATER: (Cinéma II) "Orange mécanique" 7.00, 9.30.
ATWATER: (Cinéma I) "The day of the Jackal" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
AVENTURE: "U-Turn" 12.30, 2.10, 3.50, 5.30, 7.20, 9.15.
BEAVER: "The very sensuous wife" 12.00, 2.30, 5.45, 8.45 et "We, a family" 1.25, 4.30, 7.25, 10.20.
BERRY: "Chacal" 21.10, 5.10, 8.10.
BIJOU: "Les chais bottes" 1.10, 4.37, 8.04 et "Deux femmes en or" 2.32, 5.59, 9.29.
BONAVENTURE: "Midnight plowboy" 12.00, 1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.20.
CANADIAN: "Souffle de tendresse" 12.10, 3.05, 6.00, 8.55 et "Ca branle dans les banbous" 1.35, 4.30, 7.25, 10.00.
CAPITOL: "Live and let die" 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CHAMPLAIN: "L'apprentie sorcière" 2.05, 6.00, 9.55 et "Le pays sauvage" 12.15, 4.05, 8.00.

CHATEAU: Voir Electra.
CHATELAIN: "Deux amis silencieux" 12.00, 3.24, 6.28, 9.52 et "Z comme Zorro" 1.30, 4.54, 8.18.
CINEMA 7e ART: "Easy Rider" 6.25, 10.20 et "Enquête sur un citoyen anglo-saxon de tout soupçon" 8.05.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Harder day come" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "40 carats" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Tout le monde il est beau tout le monde, il est gentil" 12.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V: "Cries and whispers" 7.30, 9.30.
CREMAZIE: "Le dernier tango" 7.00, 9.15.
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Elle court, elle court, la banlieue" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00.
ELECTRA: "La gogo girl du Blow-up" 12.30, 4.05, 7.40 et "La fureur de vaincre" 2.15, 5.20, 9.25.
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le grand blond avec une chaussure noire" 7.30, 9.30, 11.30.
FESTIVAL: Voir Cinéma V.
FESTIVAL DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
IMPERIAL: "Derry outlaw" 12.45, 4.30, 8.15 et "Chinese connection" 2.35, 6.20, 10.05.
JEAN-TALON: Voir Maisonneuve.
KENT: "Gaz Light" 12.45, 4.50, 9.05 et "Random harvest" 2.35, 6.50.
LORENS: "Last of Sheila" 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LUCERNE: "Loving in toting" 6.20, 9.40 et "Love by the side door" 8.05.
MAISONNEUVE: "Ca branle dans les banbous" 7.10, 10.15 et "Alerte à la drogue" 8.45.
MERCER: "101 dalmatiens" 2.10, 5.10, 8.10 et "Pas vu... pas pris..." 12.40, 3.40, 6.40, 9.40.
MIDI-MINUIT: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 1" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 et "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 2" 2.35, 5.25, 8.15.
MONKLAND: "Clockwork orange" 1.15, 3.15, 5.20 et "Steyard blues" 3.35, 7.50.
OUTREMOY: "Lord of the Flies" 7.00 et "Lady sings the blues" 9.30.
PALACE: "Mackintosh man" 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20.
PARISIEN: "Ah, si mon moine voulait..." 12.00, 3.15, 6.35, 9.55 et "Un prêtre à marier" 1.35, 4.55, 8.15.
PAPINEAU: "Les petits anges noirs" 2.10, 6.00, 9.50 et "La générale" 12.20, 4.10, 8.00.
PIERROT: "Kamouraska" 12.20, 2.33, 4.46, 9.59, 9.12.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "The hiring" 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "Hard experiment" 12.05, 1.45, 3.25, 5.05, 6.55, 9.45.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "O Lucky Man" 12.35, 3.20, 6.10, 9.05.
PLAZA: Voir Canadian.
PUSSYCAT: "Sintha" 1.40, 4.25, 7.15, 10.00 et "Alimony lovers" 12.00, 2.50, 5.40, 8.25.
RIVOLI: "Toute la ville danse" 1.00, 3.00, 6.00, 8.30.
SAINT-DENIS: "Billy Jack" 12.50, 5.04, 9.18 et "Le reptile" 2.42, 6.56.
SEVILLE: "Jeux Christ super star" 12.45, 2.55, 5.06, 9.25.
SNOWDON: "I love you Rosa" 1.00, 2.40, 4.20, 6.05, 7.45, 9.25.
VAN HORNE: "The friends of Eddie Coyle" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VERSAILLES: (Salle bleu) Voir Papineau.
VERSAILLIS: "L'homme qui a peur aux trépas" 7.45.
VERSAILLES: (Salle bleu) Voir Papineau.
VERDUN: Voir Mercier.
VIEUX MONTRÉAL: "Il Decamerone" 7.00, 9.00.
STUDIO B: "Teorema" 7.00, 9.00.
VILLERAY: Voir Champlain.
WESTMOUNT SQUARE: "Blume in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole). Relâche pour l'été mais la gang sera là).
STUDIO-THÉÂTRE: Relâche.
THÉÂTRE DE LA MARJOLAIN: "Pour 5 sous d'amour" de Carrier-Léveillé. Dubé 21h.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: (Trois-Rivières) "Quadrille" de Sacha Guitry. 21h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: "Jouez-moi d'amour" et "Manon Last-Call" de J. Barbeau. 21h.
THÉÂTRE SUN VALLEY: (St-Adèle) "Quand le chat n'est pas là" de P. Vandenberg. 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "Ecoute ton père quand la mère te parle" 20.30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Relâche.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche.

L'art de vivre

c'est aussi

l'art de bien

manger

Le Vent Galant

★★★★

RESTAURANT FRANÇAIS PAR EXCELLENCE

Dejeuners d'Hommes d'Affaires

1425, RUE CRESCENT

844-4155

"Distinction de la Bonne Table" par Holiday Magazine

Réservez dès maintenant
861-6195
861-6096

RESTAURANT

SOLMAR

La plus fine cuisine portugaise au Canada
SALLES DE RECEPTION
Diners d'hommes d'affaires
tous les jours
Présente



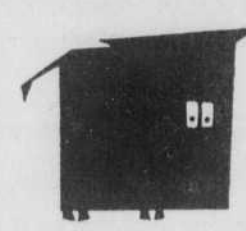
MANUAL AUGUSTO

Vedette de radio-télévision-disques arrivant directement du Portugal et chantant tous les soirs le Fado, accompagné par

Frederico Bulhoes et Jose Marques

1194 rue Peel

face au Carré Dominion DISCO-CLUB "O BARRIL" à l'étage inférieur



Au Bowillon

SALLE À MANGER

BAR-TERRASSE

5414 Gatineau

Montréal

Tél.: 733-2125

À Magog, une bonne adresse



L'Auberge de L'Étoile

Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog

Tous les sports de saison

Réservations: (819) 843-6521

Restaurant

Au Quinquet

LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"

Tous les jours de 11 à 11 h

Sam. dim.: de 5 à 11 h

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre rue du Parc et Hatchison

272-4211



L'Inédite

Vous voulez être unique... inédite. Devenez une adepte de la mode-boutique chez EATON. A La Diligence, les coordonnés de la rentrée. Cardigan gagnant en pure laine chinée avec effet jacquard, bourgogne ou vert. Tailles: P.M.G. 45.00 chemisier cintré en polyester texturé avec poignet 3 boutons. Blanc, beige. Tailles 8 à 16 21.00 pantalon à jambes droites, en tweed de laine et viscose brun. Tailles 38 à 44 35.00. Achat en personne seulement. EATON Centre-ville (La Diligence, troisième étage) Sulelement. Rayon 546.

du film

"ÉTAT DE SIÈGE"

MERCREDI le 19 SEPTEMBRE
au Cinéma LE DAUPHIN

Le film débute le 20 sept.

aux cinémas

LE DAUPHIN

Montréal

LE DAUPHIN

Québec

Un tirage au sort sera effectué pour déterminer les noms des 300 personnes qui assisteront à la Première.



Retournez à

"État de Siège"

"Les Films Mutuels

225 est, rue Roy,

Montréal

Nom

Adresse

Téléphone

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AIDES DOMESTIQUES
DEMANDEES

FAMILLE PRIVÉE, demande aide domestique pour enfants. Chambre privée, télévision. Conditions et salaire intéressants. Tél.: 277-7230. 8-9-73

AIDE MATERNELLE, bébé de 3 mois de 8 à 6 p.m. lundi à vendredi. Secteur Côte-des-Neiges. Tél.: 737-5927. 11-9-73

ATTENTION, étudiante ou autre, au pair, temps plein ou partiel, nourrie, logée, chambre privée. Legers travaux ménagers, 2 enfants. Ville Mont-Royal. Tél.: 731-1284 ou 481-7849. 10-9-73

FAMILLE 2 jeunes enfants entretenus, demande personne responsable. Conditions avantageuses. Tél.: 733-3698. 8-9-73

A LOUER

CENTRE LOISIRS et sports d'hiver pour 24 à 30 personnes. Site magnifique dans Laurentides. Prix très raisonnables. Tél.: 1-472-3552. Pasteur Beaudon. 7-9-73

MEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix: commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc. Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaque. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. 1-11-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774.

ANTIQUITES A VENDRE

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables, rétro, miroirs, armoires, buffets, etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350. 7-12-73

APPARTEMENTS A LOUER

COTE - DES - NEIGES: (rue Edouard Montpetit), face Université de Montréal, 3 1/2, chauffé, poêle et frigidaire fournis, ménage fait \$117, par mois. Tél.: jour Mme Campeau 342-1961, soir 342-9452. 8-9-73

1 1/2 pièce, chauffée, meublée, 5 minutes du métro Jarry \$15 par semaine. Tél.: 389-3362. 7-9-73

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

COTE-DES-NEIGES: 4 1/2 pièces, poêle et réfrigérateur fournis, chauffé, taxes payées, garage, libre 1er novembre. Tél. jour 283-7211, soir de 6-8 p.m. 739-3002. 8-9-73

ARTICLES A VENDRE

ENSEMBLE STEREO "Lloyd's", très complet. \$695. Tél.: 636-1562. 10-9-73

BUREAUX A LOUER

CARREFOUR JEAN-TALON: coin Papineau, nouvel édifice, 6 étages, 54,000 p.c. bureaux climatisés, tous services, futur métro. Louez maintenant, occupation printemps 74. Tél.: 722-3564. 26-9-73

CHALET A LOUER

ST-SAUVEUR: près de la Marquise, tranquillité absolue, appartement luxueux dans chalet suisse neuf, 2 chambres à coucher, salle de bains céramique, tapis mur à mur. Tél.: 866-1188. Pierre Vanier. 10-9-73

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE

au siège social d'une association professionnelle nationale

Qualités requises:

- Parfaite connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.
- Dactylographie et dictaphonie.

Nature du Travail:

- Seconder le secrétaire-exécutif dans ses fonctions.
- Rédiger dans les deux langues, lettres et rapports.
- Tenir à jour fichiers et dossiers.
- Assister aux réunions de l'exécutif et en dresser les procès-verbaux.
- Exécuter tout autre travail.

Lieu de travail:

Ottawa, Canada

Salaire:

À convenir selon expérience, compétence, avantages sociaux.

Candidature:

Faire tenir curriculum vitae, adresse et numéro de téléphone à:

Association Canadienne des Vétérinaires
360, avenue Bronson
Ottawa, K1R 6J3

8-9-73

HOMMES DEMANDES

CENTRE 2000

HYPERMARCHÉ LAVAL

recherche

GÉRANT POUR CENTRE D'ACHATS

Avec expérience, bilingue, pour assurer la direction générale du premier centre d'achats de ce genre en Amérique du Nord.

Rémunération selon l'expérience.

Veuillez communiquer avec:

Colonel J.A. Hutchins
937-3561

8-9-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE DEMANDEE pour travail dans un bureau d'avocats. Expérience légale non requise mais de préférence expérience de bureau, steno dactylo bilingue. Pour informations Mme J. Gaudette 849-2403. 13-9-73

SECRÉTAIRE BILINGUE

pour étude d'avocats

Expérience d'au moins 1 an. Sténo, dictaphone essentiel. S'adresser à: Me Pierre Jasmin 845-1122. 8-9-73

GARDERIES

GARDERIE LES PITCHOUNETS: enfants de 2 à 6 ans, repas chauds et collations, de 7.00 a.m. à 6.00 p.m. 5360 Louis-Collin, face Université de Montréal. Tél.: 737-4139. 12-9-73

GARDIENNE DEMANDEE 5 jours par semaine de 8 à 6 p.m. Enfant de 2 ans. Quartier Ahuntsic. Tél.: 336-0439 ou 388-7077. 10-9-73

DAME ou jeune fille sérieuse, pour prendre soins d'un bébé - 4 mois. 5 jours par semaine. A. Brossard. Tél.: 678-5335. 10-9-73

GARDIENNE DEMANDEE avec expérience pour un bébé de 6 mois de 8.30 à 4.30 p.m. du lundi au vendredi. Tél.: 739-4203. 8-9-73

DAME RESPONSABLE demandée pour garder enfant d'âge scolaire le midi et après la classe. Prés. Université de Montréal. Tél.: 735-2029 après 7 p.m. 10-9-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Centre Marie-Vincent

8 40, Côte Vertu,
St-Laurent 380

requiert les services:

• UNE TÉLÉPHONISTE-DACTYLO

Travail de soir (5 à 9 p.m.) 5 jours-semaine, (20 heures)

• UN HOMME DE MAINTENANCE

Doit détenir licence de chauffeur de camion.

S'adresser à:

Directeur du personnel,
748-7901, poste 33.

10-9-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES



collège de sherbrooke

CAMPUS DE GRANBY

TECHNICIEN EN LOISIRS, classe II

En collaboration avec le personnel professionnel, le technicien en loisirs participe à l'élaboration et à la mise en application d'un programme d'activités sportives intra-muros. Il est appelé à se servir des techniques de l'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs.

Exigences:

Diplôme d'études collégiales professionnelles, spécialisation appropriée, diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Entrée en fonction:

Tout candidat intéressé par ce poste est prié de déposer sa candidature avant vendredi 14 septembre 1973, au:

Bureau de l'attaché d'administration
Campus de Granby
Local 404
100, rue Dufferin
Granby, Qué.

7-9-73

FAITES CARRIÈRE

À LA BANQUE ROYALE

La plus grande banque du Canada est à la recherche de candidats désirant faire carrière au niveau des cadres. Si votre emploi actuel ne représente pas assez de défis ou de possibilités d'avancement, nous croyons être en mesure de vous les offrir.

LA CARRIÈRE

Les postulants choisis entreprendront un programme de formation pratique, adapté à leur expérience antérieure. Par la suite, ils seront promus, au sein d'une succursale, à un poste de la direction, de l'administration ou du Service des prêts à la consommation.

LE CANDIDAT

— bilingue de préférence et doté d'une belle personnalité

— a terminé ses études secondaires ou universitaires et a acquis quelques années d'expérience sur le marché du travail dans le domaine des affaires ou du crédit à la consommation

— est dynamique et fait preuve d'initiative

— possède un solide jugement.

AVANTAGES

— salaire proportionné à la compétence et à l'expérience du candidat

— nombreux avantages sociaux

— perspectives d'avenir très intéressantes

Les postulants sont priés d'adresser leur demande à:

C.C. Mimeault
Responsable de l'emploi
Direction régionale
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
1, Place Ville-Marie
6e étage
Montréal, Québec

8-9-73

HOMMES DEMANDES

JEUNE HOMME de 18 à 21 ans, intéressé à se créer un avenir dans le commerce des Placements chez un Courtier en Valeurs Mobilières. Il devra être bilingue, posséder une instruction onzième année ou l'équivalent, avoir un désir et une faculté d'entrer en contact avec les gens et être disposé à suivre les cours sur les valeurs mobilières. Il sera appelé à travailler dans différents départements durant sa formation. Pour entrevue, écrire à:

Coe Postale 792,
Place d'Armes,
Montréal 126, P.Q.

8-9-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

OPPORTUNITÉ pour 4 couples ambitieux, dynamiques et travailleurs, désirant augmenter leurs revenus, à temps partiel. Pour qualifications et entrevue téléphoner à 658-6172 entre 9 a.m. et 1 p.m. lundi au jeudi. 11-9-73

LOGEMENTS DEMANDES

COTUPLE de jeunes mariés, cherche 3 1/2 ou 4 1/2 avec balcon dans Ahuntsic. Tél.: 663-3441. 10-9-73

LOGEMENTS A LOUER

BROSSARD: 5905 Angers, bas-duplex, 5 1/2 pièces, chauffé, avec garage. Libre immédiatement. \$170, par mois. Informations 5891 A. Angers. 8-9-73

N.D.G. bas-duplex, 6 pièces, meuble, chauffé, libre mi-septembre ou 1er octobre. Références exigées. Tél.: 486-9748 ou 484-7474. 7-9-73

NOUVEAU-BORDEAU: duplex de 6 pièces, 2 salles de bains, cuisine équipée, balcon, garage, enfants et animaux acceptés. Home Rentals 849-6353. 8-9-73

LOGEMENTS A LOUER

VILLE MONT-ROYAL: 1175 boul. Graham, haut, luxueux 7 pièces, neuf, près gare \$520 par mois. Tél.: 737-0868. 10-9-73

N.D.G. \$160, grand 7 1/2, 4 chambres à coucher, 2 balcons, sera peinturé et décoré. Home Rentals. 849-8661. 8-9-73

\$80, chauffé, central, 4 grandes chambres à coucher, récemment peinturé, cuisine équipée, enfants, animaux, célibataires et étudiants bienvenus. Home Rentals. 849-6353. 8-9-73

MAISONS A LOUER

COTTAGE ST-LAURENT: 6 pièces avec sous-sol fini, balcon, garage, cour clôturée et arbres, près de tout. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals. 849-8661. 8-9-73

MONNAIES-TIMBRES

MONNAIE DEMANDEE: Dollar argent: 1935, 38, 46 - \$6.00; 1936, 37, 49 - \$4.00; 1945, 47 - \$15.00; 1948 - \$100.00; 1950, 54, 55, 56 - \$3.00; 1959, 51, 52, 58 - \$2.00; 1957, 67 - \$1.50; 1959 à 66 - \$1.35; Cinq dollars or - \$75.00; Dix dollars or - \$135.00; série 1967 vingt dollars or - \$100.00; U.S.A.: pièce or - \$1.00, \$2.50 - \$35.00 chacune. Cinq dollars - \$45.00; dix dollars - \$55.00; vingt dollars - \$110.00; Dollar argent: \$2.00; gros cent - \$1.25; cent indien - 0.25. Achetez monnaie rare de tous pays. Boutique d'Argent, 727 St-Hubert, 276-2963 après 10.30 a.m. 7-9-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

LA COMMISSION SCOLAIRE

JÉRÔME-LE ROYER

OFFRE D'EMPLOI

CONTRÔLEUR DES ABSENCES

NATURE DU TRAVAIL:

Sensibiliser et informer le personnel pédagogique de l'importance de la fréquentation scolaire et de la prévention et du dépistage de l'absentéisme des élèves dans les écoles.

QUALIFICATIONS:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation en science sociale.

TRAITEMENT:

\$6,460 - \$8,809 selon l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 11 septembre 1973 à:

M. Jean-Claude Leclair
Directeur des services du personnel
14,206 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles, Qué.

7-9-73

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN(E) TECHNICIEN(NE)

EN INFORMATIQUE

FONCTIONS:

Le titulaire de ce poste, sous l'autorité du directeur de l'administration, sera responsable de la coordination et de l'exécution des travaux effectués sur un terminal (système "call 360"). Il devra participer à l'analyse et à l'élaboration des programmes.

QUALITÉS REQUISES:

- Connaissance approfondie du langage "BASIC";
- Bonne connaissance des langages PL/1 et Fortran.
- Bonne connaissance de l'anglais;
- 2 années d'expérience.

TRAITEMENT: Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée du curriculum vitae, avant le 14 septembre 1973 au:

Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
C.P. 666,
Hull, P.Q.
J8X 3Y8

7-9-73

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche

un technicien de travaux pratiques

pour le département de biologie

Qualifications requises:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié (diplôme en technique de laboratoire médical).

Un opérateur en informatique

Qualifications requises:

— Avoir complété le cours sec. V avec option appropriée ou posséder un diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

— posséder un minimum de 2 années d'expérience pertinente

ou

— avoir complété un cours de niveau sec. IV avec option appropriée ou posséder un diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

— posséder un minimum de 4 années d'expérience pertinente.

Salaire:

Selon les normes établies par le ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour mercredi 12 septembre 1973 au:

Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chamblay
Longueuil, Qué.

8-9-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BOUCHERVILLE: bungalow brique, 3 chambres, très bien paysagé, construction impeccable, situation remarquable. M.L.S. Chantal Trudel. 655-7611 ou 767-9260. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

STE-JULIE: Bungalow brique tres propre, 3 chambres, salon, salle à dîner, foyer, belle cuisine, sous-sol fini. Une aubaine - \$22,900. M.L.S. Nicole Tanguay. 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

OTTERBURN PARK: coquet bungalow, 5 1/2 pièces, avec sous-sol semi fini, abri d'auto, entrée pavée, grand terrain 75' x 140', arbres adultes, paysagé, secteur résidentiel, maison isolée. Prix \$21,500. Thérèse T. Larivière. 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

ST-CHARLES SUR RICHELIEU: magnifique split level, 6 1/2 pièces avec garage, fenêtres panoramiques, salle à manger avec terrain bord de l'eau 286' x 130', à deux minutes de la Transcanadienne, prix à discuter. M.L.S. Thérèse T. Larivière. 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

PIERREVILLE: près de Sorel, authentique domaine isolé de 14 arpents boisés avec spacieux cottage en brique de 14 pièces, foyers, système de chauffage central, écuries, grange, pavillon d'invités de 2 pièces avec foyer, four à pain, ruisseau, puits naturel, prix à discuter. M.L.S. Thérèse T. Larivière. 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

BELOEIL: beau secteur résidentiel, bungalow, 4 chambres, salle familiale, bar, lave-vaisselle, inclus, magnifique terrain, taxes totales \$503 annuellement. M.L.S. Appelez Fabienne Boulanger pour vous servir. 467-0285 ou 467-1578. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE

CHAMBLAY - Investisseur - Belle affaire - 12 logis, bonne construction. Rapport brut \$18,180 par année. M.L.S. - R. Ethier. 679-8220 ou 658-0070. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

54 logements, neufs, revenus, \$108,000. Comptant discutable. Directement du constructeur. Tél.: 352-6799. 10-9-73

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général et antiquité. Ouvrage garanti. A. Pomerleau. 467-6386. 20-9-73

TERRAINS A VENDRE

"UNE ÎLE" Repentigny 3 minutes de canot-moteur vous séparent de la pollution et de votre belle-mère, 18 arpents de terre, habitable à l'année. Prix \$7,000. Pour info: Lise D. Ferland 581-3790. Immeubles Westgate, courtiers. 7-9-73

TRAVAIL DEMANDE

DIPLÔMÉE d'université cherche travail à domicile: correction de textes, revue d'épreuves, etc. Langue française seulement. Écrire Cas 98, Le Devoir. 10-9-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche un

technicien de travaux pratiques

pour le secteur aérotechnique de St-Hubert

Qualifications requises:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Salaire:

Selon les normes établies par le ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour mercredi 12 septembre 1973 au:

Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chamblay
Longue

Le point sur...

La réforme du système monétaire

Dans le dernier numéro de sa Revue des Affaires, la Banque de Montréal examine la réforme du système monétaire international et analyse certaines des questions fondamentales dont il faudra tenir compte dans tout système nouveau si l'on veut qu'il facilite le développement ordonné du commerce et des investissements internationaux.

Ces questions fondamentales sont extrêmement complexes et il y a trois facteurs essentiels à considérer. Le premier est le degré extraordinaire d'interdépendance des économies nationales qui s'est manifesté dans l'après-guerre par suite de la croissance rapide du commerce et du financement internationaux ainsi que du développement des entreprises multinationales.

Le deuxième est le désir, ou la nécessité politique, chez les gouvernements nationaux, de gérer ou contrôler leur économie intérieure à un degré qui était inusité dans le passé. Le troisième est que des mesures conçues pour atteindre des objectifs de politique intérieure ne sont pas nécessairement en harmonie avec des mesures conçues pour réaliser l'équilibre entre l'économie intérieure et le reste du monde.

Les Accords de Bretton Woods, conclus en 1944, ont bien servi le monde pendant la majeure partie de l'après-guerre, mais la faillite complète de ce système — modifié par les Accords de Washington de décembre 1971 — a marqué d'une plus grande urgence la tâche du Comité des Vingt que le Fonds monétaire international institua l'an dernier pour étudier l'ensemble de la question et présenter des

propositions concrètes.

Étant donné que le lieu de rencontre des économies intérieures et extérieures se trouve sur le marché des devises, le prix d'une monnaie nationale par rapport aux autres monnaies est manifestement une variable économique importante, plus particulièrement dans le cas d'un pays qui, comme le Canada, compte tellement sur le commerce extérieur. L'offre et la demande des monnaies, qui déterminent leur valeur au change sur le marché, sont fortement influencées par l'action des autorités nationales, de sorte que des règles agréées sur le plan international s'imposent manifestement.

On a longuement débattu, au cours des années, les avantages relatifs des différents régimes de change — depuis les systèmes où les taux peuvent fluctuer librement en fonction des forces du marché, sans intervention directe des autorités monétaires, jusqu'à un système à parités fixes par rapport à l'or.

Au cours des dernières années, les comparaisons se sont davantage axées sur l'aptitude des différents systèmes à favoriser l'équilibre international en freinant le moins possible la liberté des autorités nationales de poursuivre une politique de stabilisation intérieure. Il semblerait, d'après les débats du Comité des Vingt jusqu'à présent, que, dans la réforme que celui-ci proposera, le régime de change sera fondé sur des "valeurs au pair stables et ajustables", peut-être avec un recours éventuel à un change flottant temporaire

pour permettre les ajustements de taux de change.

Ainsi, on ne reviendrait pas à la rigidité relative du système préexistant d'étalonnage ajustable et on ne s'efforcera pas non plus d'adopter comme caractéristique fondamentale du nouvel ordre monétaire international l'actuel régime temporaire généralisé de taux de change flottants.

Du point de vue de la politique intérieure, il n'apparaît guère de raisons très fortes d'opter pour l'un ou l'autre des deux systèmes de change analysés. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les avantages décisifs que peut présenter un genre de régime ou un autre: par exemple, les mérites relatifs des deux systèmes lorsqu'il s'agit de lutter contre l'inflation, et le rôle que, dans l'un ou l'autre système, la spéculation peut jouer dans le maintien ou le rétablissement de l'équilibre extérieur.

Les situations de déséquilibre ne peuvent que conduire à des mesures de régulation des courants de capitaux entre les marchés, car les mécanismes des taux d'intérêts ne sauraient suffire à compenser la spéculation à grande échelle. Si les mesures de régulation ne sont pas coordonnées entre les différents pays, il se produira de très graves distorsions dans les courants aussi bien que dans le schéma des taux de change qui en résultera.

La Banque conclut qu'aucun système de change ne peut rendre les pays complètement indépendants des contraintes économiques extérieures et, en même temps, aucun "système" ne peut opérer efficacement sans un record international sur les règles du jeu.

Réunion préparatoire du FMI

PARIS (Reuter et AFP) — Une réunion des principaux experts du Fonds monétaire international FMI, consacrée à l'étude des moyens propres à résoudre la crise monétaire internationale, s'est ouverte hier à Paris.

Les travaux, qui dureront trois jours, visent à définir les perspectives et les limites d'une éventuelle réforme monétaire avant le départ des ministres des finances du "groupe des 20" qui vont se réunir le 24 septembre, à Nairobi.

Les hauts fonctionnaires se consacreront surtout, pendant leurs trois jours de travaux, à une exploration des points d'accord qui sont apparus au niveau des ministres, fin juillet, à Washington, sur le processus d'ajustement des balances des paiements et la convertibilité des monnaies.

"C'est ici, disait hier matin un délégué européen, que l'on mesurera exactement si des progrès ont été réellement faits à Washington ou si les ministres se sont montrés trop optimistes dans leurs déclarations."

Pour cette personnalité, "la position européenne est parfaitement défendable". Les Européens sont d'accord pour une certaine souplesse du nouveau système si leurs partenaires l'estiment nécessaire, mais ils veulent que cette souplesse soit "collective", qu'elle ne soit pas réservée à un seul pays ou à un seul pays vis-à-vis d'un autre.

Quant au renforcement des pouvoirs du Fonds mo-

nétaire international, la position européenne procède du même raisonnement: si la réforme du système monétaire appelle un renforcement du rôle du FMI, il faudra veiller à ce que ce soit le FMI lui-même qui ait plus

de pouvoirs et cela vis-à-vis de tous les pays membres.

En fait de "comité des vingt" c'est quelque 160 personnes qui sont entrées en réunion et, pour faire avancer les travaux, certains délégués s'attendent que cette

foule soit divisée en sous-groupes chargés d'étudier tel point précis de l'ordre du jour.

La réunion se terminera vendredi par une conférence de presse qui sera tenue par M. Jeremy Morse.

Prix de gros au Canada

Un saut de 2.3% en juillet

OTTAWA (PC) — L'indice général des prix de gros a progressé de 2.3 pour cent au cours du mois de juillet passant de 366.8 à 375.2, ce qui représente une hausse de 21.9 points par rapport à l'indice de juillet 1972.

Selon Statistique Canada, qui publie ces chiffres, l'indice du groupe des produits d'origine animale a augmenté de 4.1 pour cent au cours de ce dernier mois à la suite de la hausse du prix du bétail, de la viande fraîche, de la viande salée et fumée, du cuir, des chaussures et des bottes, des peaux et des oeufs.

Par contre l'indice des prix d'origine végétale a augmenté de 3.7 pour cent, au cours de ce dernier mois, passant de 336.5 à 349.1 en raison de l'augmentation du prix des céréales, des aliments de base de céréales moulées, des huiles végétales et de leurs produits, des aliments pour bétail et pour volaille, des pommes de terre, du caoutchouc et de ses produits.

L'augmentation des prix de l'étaim, de l'argent, du cuivre et des soudures est responsable, selon SC, de la hausse de 3.6 pour cent de

l'indice du groupe des métaux non-ferreux.

En outre, l'indice des matières textiles a avancé de 2.1 pour cent en raison de l'augmentation des prix des fils de coton, des tricotés de coton, des fils et des fils de soie et de nylon, de la laine et du coton brut.

Enfin, l'indice des produits chimiques a avancé de 2.0 pour cent passant de 255.9 à 262.0 en raison de l'augmentation des prix du goudron de charbon, de la peinture et du matériel de peinture des savons et détergents.

Hausse légère des importations

OTTAWA (PC) — Le chiffre désaisonnalisé des importations au cours du mois de juillet a atteint \$1,947 millions, soit une hausse de \$76 millions ou 4 pour cent, par rapport au mois précédent, rapporte Statistique Canada.

Les importations en provenance des États-Unis ont atteint \$1,382 millions, contribuant pour environ les trois-quarts de l'augmentation totale.

Suite à l'augmentation de \$86 millions de l'ensemble des exportations, soit plus de quatre pour cent, l'excédent commercial du Canada s'est élevé de \$9 millions pour se fixer à \$125 millions.

Le quotidien gouvernemental note qu'après la tendance à la stabilisation observée au cours des mois précédents, la tendance actuelle laisse supposer une reprise de la croissance des importations.

Les achats en provenance des États-Unis ont augmenté régulièrement, est-il signalé, mais, plus récemment, les importations en provenance des pays d'outre-mer, notamment de l'Europe de l'Ouest, se sont rétablies.

Celles en provenance du Japon, qui avaient été assez stables depuis le début de 1972, ont montré des signes de faiblesse au deuxième trimestre.

Pour juillet 1973, les chiffres non désaisonnalisés des importations ont augmenté de 32 pour cent, pour atteindre \$1,882 millions, les trois-quarts de l'augmentation étant à nouveau attribuables aux États-Unis.

D'une façon cumulative, les importations canadiennes ont augmenté de \$2,534 millions, soit 24 pour cent, pour atteindre \$13,199 millions pour les sept premiers mois de 1973.

Les États-Unis ont contribué pour quelque 80 pour cent de cette augmentation. Le reste de l'augmentation est

réparti entre les pays d'outre-mer, à l'exception d'une légère diminution des achats en provenance du Japon.

Les importations en provenance des États-Unis se sont concentrées dans les produits

de l'automobile et connexes, mais des importations d'aliments, de matériaux d'acier, de machines, de tracteurs, d'avions et de matériel de communication ont également été enregistrés.

Prix du gros aux E-U

Flambée de 5% au mois d'août!

WASHINGTON — (AFP) L'administration Nixon se prépare à annoncer une hausse record des prix de gros qui auraient augmenté de 5 pour cent pendant le mois d'août dont 20 pour cent pour les prix des seuls produits agricoles.

L'indice officiel des prix de gros sera publié vendredi par le Département du Travail. Mais d'ores et déjà la

trésorerie s'efforce d'atténuer l'impact psychologique de cette hausse record, que le secrétaire au Trésor M. George Shultz qualifie lui-même de "d'attente", en préparant l'opinion.

Si les chiffres qui circulent à la trésorerie se vérifient, tous les records de hausse des prix de gros aux États-Unis seraient battus. La plus forte hausse mensuelle jusqu'ici enregistrée avait été de 2.8 pour cent pour l'ensemble des prix de gros en juillet 1950, et 7 pour cent pour les prix de gros agricoles en juin dernier.

Les spécialistes de la trésorerie soulignent que la nouvelle hausse des prix aux États-Unis ne résulte pas exclusivement de la levée du blocage en juillet dernier, mais de la persistance d'une forte demande mondiale de produits agricoles.

les bénéficiaires

Ivaco Industries, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$3,297,753 — 85 cents l'action, au regard de \$2,125,449 — 56 cents.

La banque Mercantile du Canada, pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$5,247,887, au regard de \$3,395,736.

Reader's Digest Association Canada, pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, \$1,756,000 — \$1.84 l'action, au regard de \$1,546,000 — \$1.66.

MICC Investments Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,556,920-91 cents l'action, au regard de \$566,265-49 cents.

Microsystems International, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,761,000, perte, 35 cents l'action, au regard de \$2,592,000-51 cents.



Dans le cadre des chantiers maritimes de Marine Industrie Limitée, à Sorel, Québec, eurent lieu récemment le baptême et la livraison du "Cotes du Nord", le premier des cinq cargos polyvalents porte-conteneurs de 15,600 tonnes construits pour le compte de l'une des plus importantes compagnies maritimes de France, la Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux.

D'une polyvalence exceptionnelle, le "Cotes du Nord" est équipé d'une salle de machines complètement automatisées et des appareils de navigation les plus récents. Il mesure 525' de longueur et 74' - 9" de largeur. Spécialement agencé pour transporter des conteneurs, du grain et du minéral, il est aussi renforcé pour le chargement de bois en grume. Il assurera le service entre l'Europe et les pays francophones d'Afrique. Deux autres cargos identiques seront construits par Marine Industrie Limitée pour le compte de la Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis, également de Paris (France).

Cette série de sept navires polyvalents porte-conteneurs construits par Marine Industrie Limitée représente le plus important contrat jamais obtenu par le Canada pour la France. Cette transaction a été rendue possible grâce au Programme d'Assistance Temporaire aux Chantiers Maritimes du Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, et par le crédit à long terme mis à disposition par la Société pour l'Expansion des Exportateurs.

Banque Royale: l'actif atteint \$17.3 milliards

La Banque Royale du Canada a annoncé hier que le solde des revenus pour les trois trimestres clos le 31 juillet a atteint \$144,294,000, contre \$126,656,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 13.9 p. cent.

Pour le troisième trimestre, le solde des revenus a atteint \$52,790,000, soit 27.8 p. cent de plus que pour le même trimestre de 1972.

Dans son rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre, la Banque a indiqué que son actif total au 31 juillet a augmenté de 23.7 p. cent par rapport à l'an dernier, pour atteindre \$17,362,000,000. Le total des prêts a atteint \$9,339,000,000, celui des dépôts \$15,872,000,000, soit une augmentation de 20.1 p. cent et de 23.7 p. cent respectivement.

Les dépôts se décomposent ainsi: \$9,781,000,000 en dollars canadiens (12.1 p. cent de plus qu'un an auparavant) et \$6,091,000,000 en devises étrangères (48.3 p. cent de plus que l'an dernier).

"L'ampleur de l'activité économique tout au long de l'année s'est accentuée dans certains secteurs au cours du troisième trimestre", a déclaré le président et chairman de la Banque, M. W. Earle McLaughlin. "La demande de prêts a été particulièrement forte et les taux d'intérêt, au Canada et dans le monde, ont connu un relèvement sensible. Autant de facteurs qui expliquent l'accroissement de nos affaires et de nos revenus, mais aussi l'augmentation de nos frais d'exploitation. Nos dépenses d'exploitation s'accroissent toujours plus vite que nos revenus, et ont été pour le trimestre écoulé de 37 p. cent plus élevées que pour la période correspondante de 1972."

Les dépenses pour les trois trimestres se décomposent à \$17,237,000, soit 25.1 p. cent de plus que pour la même période de l'an dernier, et se ventilent ainsi: intérêts sur dépôts et débentures, \$445,265,000 (une augmentation de 30.2 p. cent); salaires et autres prestations au personnel, \$162,582,000 (une augmentation de 21.7 p. cent); frais des établissements, \$41,449,000 (une augmentation de 13.3 p. cent); et autres dépenses d'exploitation, \$67,941,000 (une augmentation de 11 p. cent).

Pour le troisième trimestre, le total des dépenses a atteint \$268,943,000, soit 36.9 p. cent

de plus par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Pour les trois trimestres écoulés, le total des revenus a atteint \$861,531,000, contre \$699,999,000 pour la période correspondante de 1972, soit une augmentation de 23.1 p. cent. Il se ventile ainsi: revenus sur prêts, \$689,200,000 (une augmentation de 28.1 p. cent); revenus sur va-

leurs, \$90,052,000 (une augmentation de 5.5 p. cent); et autres revenus d'exploitation, \$82,279,000 (une augmentation de 7.6 p. cent).

Pour les trois trimestres, des dividendes de \$25,281,000 ont été déclarés, soit 76 cents par action, ce qui représente une augmentation par rapport aux \$23,617,000, ou 71 cents par action pour la période correspondante de 1972.

Des compagnies... en bref

Cyanamid agrandit son usine

Le président de la Cyanamid du Canada Limitée, M. Jan Dlouhy, a annoncé le début des travaux d'expansion de l'usine québécoise de Saint-Jean. La construction, qui coûtera cinq millions de dollars, devrait être achevée vers le milieu de 1974.

Les nouvelles installations permettront de fabriquer des préfinis décoratifs FORMICA avec recouvrement de mélamine à basse pression, qui viendront s'ajouter aux panneaux en plastique stratifié.

L'usine emploiera, au début, 22 personnes de plus; ce nombre s'élèvera à 58 lorsqu'elle atteindra sa pleine capacité. La fourniture à l'usine de biens et de services créera un grand nombre de nouveaux emplois ailleurs au pays.

"L'usine sera le complexe le plus automatisé et le plus efficace en son genre en Amérique et donnera aux travailleurs actuels du secteur des plastiques stratifiés une plus grande permanence d'emploi, a déclaré M. Dlouhy.

"Cette expansion, a poursuivi le président, traduit bien la confiance de Cyanamid dans le stratifié. Elle permettra d'ajouter à la gamme FORMICA un autre produit de haute qualité, conçu pour les fabricants de meubles et d'armoires de cuisine. Il devrait en outre en résulter des avantages économiques substantiels pour les entreprises connexes, notamment pour le secteur de l'aggloméré."

Les nouvelles installations seront équipées d'une scie commandée par ordinateur, qui per-

mettra de produire les panneaux sur mesure et de réduire ainsi considérablement les pertes.

L'expansion annoncée oblige à doubler les possibilités énergétiques de l'usine de Saint-Jean, à accroître la protection anti-incendie, à construire une nouvelle voie d'évitement capable de recevoir cinq wagons à la fois, et à prévoir de nouveaux quais de chargement pour les camions.

La construction a été confiée aux Entreprises Désourdy Inc., de Saint-Jean.

Momenco

Pour agir dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'industrie pétrochimique Mon-Max Services Limited et Humphreys & Glasgow (Canada) Ltd. se sont fusionnés pour constituer une nouvelle compagnie qui sera connue sous le nom de Monmax — H & G Services Ltd. Il s'agit de deux compagnies établies au Canada depuis longtemps. Les deux entreprises tout en ayant le même champ d'action, ont accordé une emphase quelque peu différente à leurs activités. La fusion confère à la nouvelle compagnie une plus grande latitude de fonctionnement et une structure administrative plus solide.

Mon-Max Services est une entreprise qui s'est fait avantageusement connaître dans la conception, l'étude technique et la construction d'usines pour l'industrie du gaz, du pétrole et de leurs dérivés; c'est tout probablement la première compagnie entièrement canadienne à offrir de tels services.

Ottawa?
Le meilleur hôtel

877-4032
Télex: 05-25505

Pour une confirmation instantanée au
Château Laurier

hôtels CN

*Une "retraite" d'affaires.
Voilà la clé
de l'efficacité!*

Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

MONTREAL AÉROPORT HILTON
À l'entrée de l'Aéroport International de Montréal

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture cette année). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.



Evonne Goolagong, d'Australie, renvoie la balle à Kerry Melville lors de leur match disputé hier aux championnats de tennis des Etats-Unis à Forest Hills. Mlle Goolagong a atteint la demi-finale en battant sa compatriote 6-3, 7-5. (Téléphoto PA)

Riggs, le Cassius Clay du tennis

FOREST HILLS. (AFP) — L'abandon de Billie Jean King, numéro un mondial du tennis féminin, dans le simple du tournoi de Forest Hills a fait un homme heureux: Bobby Riggs. "Je suis très satisfait de cette issue. J'aurai une nouvelle championne à battre après Margaret Court et B.J. King", a-t-il déclaré hier.

"Bobby l'esbroufeur" est en effet persuadé qu'il batta aisément la tenante du titre des omniums des Etats-Unis 1971 et 1972, championne de Wimbledon 1973, dans le "match du siècle" prévu, le 20 septembre, à Houston. Un match qui rapportera au total \$200.000 au vainqueur contre \$25.000 au champion de Forest Hills. Un match pour lequel la chaîne de télévision "ABC" a encaissé \$1.35 million de recettes publicitaires, soit exactement la somme engagée pour les prix du championnat WCT (World Championship of Tennis) 1974, qui réunit 84 joueurs. Un match qui passionne bien plus les Américains que le tournoi de Forest Hills.

La preuve, le magazine "Time" a consacré cette semaine sa couverture à Bobby Riggs. "The Happy Hustler" (l'heureux esbroufeur). Rare honneur pour un sportif rendu précédemment au célèbre cheval "Secretariat". Le grand hebdomadaire sportif américain "Sports Illustrated" a prédit, dans sa dernière édition parue hier, la victoire de Riggs.

Riggs, le "mâle chauvin". Le "New York Times" a tracé un portrait de sept pages de Bobby Riggs dans son supplément magazine du dimanche.

Sans aucun doute, Bobby Riggs est le Cassius Clay du tennis. "Je souffre d'une confiance inébranlable en moi-même", fanfaronne à qui veut l'entendre, le champion d'avant-guerre de Wimbledon, qui, dit en passant, est un excellent joueur de tennis.

L'Australien John Newcombe a été le premier à se qualifier pour les demi-finales du simple messieurs en battant l'Américain Jimmy Connors en trois sets serrés 6/4, 7/6, 7/6, dans les quarts de finale, hier.

Le champion d'Australie, vainqueur à Melbourne en janvier, classé numéro dix à Forest Hills, s'est imposé par son jeu puissant et précis qui a empêché l'Américain de remonter trop souvent au filet où il est très dangereux. Doté d'un service très efficace, Newcombe a réussi cinq

as dans la première manche et quatre dans la seconde.

Il a fallu toutefois deux bris d'égalité à Newcombe aux deuxième et troisième manches pour l'emporter. Deux bris remportés de justesse chacun par 5/4. Dans le premier, Newcombe a réussi un as, dans le second, Connors a renvoyé le puissant service de son adversaire dans le filet! Le gaucher américain a paru plus nerveux que contre Okker. Il a perdu une fois son service dans le premier set (4/2), a réussi le bris dans le premier bris (3/1), mais a perdu ensuite deux balles de bris.

Dans l'autre rencontre disputée hier, Ken Rosewall a éliminé l'Indien de 19 ans Vijay Amritraj, vainqueur de Rod Laver, 6-4, 6-4, 6-3.

Aux simples féminins, Evonne Goolagong a battu Kerry Melville 6-3, 7-5; Chris Evert a éliminé Rosemary Casals 6-1, 7-5; et Helga Masthoff a défait Julie Heldman 6-3, 6-3.

Wendy Cook finit 3e

BELGRADE (PC-AFP-PA) — Wendy Cook, de Vancouver, a procuré au Canada sa première médaille en épreuve de vitesse de natation aux championnats du monde de Belgrade.

En effet la jeune nageuse de 16 ans a terminé au troisième rang dans l'épreuve de 100M dos avec un temps de une minute 6,27 secondes.

Ulrike Richter d'Allemagne de l'Est a remporté la médaille d'or, tandis que l'Américaine Melissa Belote a ravi celle d'argent, en des temps respectifs de 1:05.52 et 1:06.11.

Par ailleurs aucun record du monde n'a été amélioré en cette seconde journée de natation mais trois records d'Europe ont été battus. Ce sont ceux du 200 M libre féminin par l'Allemande de l'Est Andrea Eife 2:05.52 contre 2:05.6 à sa compatriote Cornelia Ender, du 100 M brasse dames par Renate Vogel (All. Est) qui améliore également d'un dixième son propre record 1:13.7 contre 1:13.8 et cote masculine par Andreas Hargittay, le Hongrois qui a triomphé sur 400 M 4xnnar en 4:31.1 (Suède) Gunnar Larsson (Suède) 4:32.00. La performance d'Hargittay est de surcroît excellente sur le plan international car elle devient la deuxième des tous temps derrière les 4:30.81 de Gary Hall qui constituent toujours le record du monde.

Les courses ont été des plus disputées et le ton a été donné d'entrée par le 200 M nage libre dames. On attendait la blonde Shirley Babashoff, c'est la brune Keena Rothhammer qui surgit dominant aux Etats-Unis leur premier succès individuel féminin. Rothhammer en 2:04.99 l'a emporté nettement mais Babashoff, qui ne cachait pas sa déception après la course, a été même inquiétée par Andrea Eife 2:05.33 contre 2:05.52.

Ce fut ensuite le cavalier seul d'Andras Hargittay devant les deux Américains Roy Strachan et Rick Colella qui ne purent jamais rejoindre leurs rivaux. Hargittay fut en tête de bout en bout effectuant une course isolée 1:00.31 après le papillon, 2:09.33 en dos (1:09.9) 3:29.32 en brasse (1:20.0) puis 4:31.11 au but après un parcours en libre de 1:01.8. Mais derrière le Hongrois et les Américains, les autres concurrents furent nettement distancés et le Soviétique Zakharov, 4ème, est à six secondes.

La finale du 100 M brasse a démontré que les Etats-Unis n'avaient pas retrouvé une Katie Ball et la lutte pour le titre a été une confrontation uniquement européenne, la première Américaine Lynn Colella étant 5ème. La victoire est revenue à Renate Vogel qui améliore son record d'Europe 1:13.74 devantant de loin Lubova Rusanova 1:15.42.

Remise du match Cubs-Expos à cet après-midi

par André Tardif

Il aura fallu attendre jusqu'à 21h24 hier soir, malgré la pluie qui tombait sans arrêt depuis 17h30, avant que les arbitres en devoir ne décident que le match prévu entre les Expos et les Cubs ne pouvait être présenté et le serait plutôt cet après-midi à 14h15.

Pour l'excellente raison que les deux équipes s'affrontaient pour une dernière fois cette saison au parc Jarry, la direction des Expos n'avait absolument rien à dire quant à la présentation de la rencontre. Les arbitres ont pris leur décision à la lumière de renseignements météorologiques fournis par Marc Cloutier, directeur des opérations au stade.

La remise à aujourd'hui ne s'est toutefois pas faite sans heurts, ce qui explique sans doute le long délai. C'est que les Cubs devaient se rendre à St-Louis dès ce matin afin d'y affronter les Cardinals, meneurs de la section Est, demain. Il fallait aussi tenir compte du fait que Radio-Canada devait télédiffuser le match à l'échelle du pays, ce qui prive sans doute l'équipe d'une source de revenus quand même importante.

Les citoyens de l'âge d'or, ainsi que les femmes, pourront bénéficier, tout comme ils l'auraient fait hier soir, d'un prix de faveur pour des sièges réservés (50 cents) cet après-midi.

Les Whips de Peninsula, principale équipe affiliée des Expos mais une source de problèmes financiers assez sérieux à cause des faibles assistances qu'on y dénombre depuis deux ans, seraient incessamment vendus à un groupe de sportifs

de Memphis, au Tennessee. Ces derniers, à l'instar du groupe à qui appartiennent les Carnivals de Québec, dirigeraient l'équipe dans la ligue Internationale comme bon leur semblerait, mais auraient quand même une entente avec l'équipe mont-réalis qui lui fournirait joueurs. Plusieurs équipes des ligues majeures favorisent de telles ententes, qui semblent un gage de succès parce qu'elles impliquent directement des sportifs de la ville où évolue une équipe affiliée.

Le voltigeur Ken Singleton est l'homme de l'heure chez les Expos... Le jeune frappeur ambidextre n'a peut-être pu égarer un record de Rusty Staub avant-hier soir en étant privé d'un coup sûr pour un 16e match consécutif. Mais c'est un véritable hommage que les lanceurs Ferguson Jenkins et Bob Locker lui ont rendu en lui accordant 3 buts sur balles (il en a maintenant 100 cette saison) en 4 présences au marbre. A sa seule présence officielle, il dut se contenter d'un ballon derrière le marbre... Singleton ne conserve pas moins une moyenne de .305 (contre .307 pour Ron Hunt, meneur de l'équipe), ce qui le place parmi les 10 meilleurs frappeurs du circuit... Au poste des points produits, Kenny

est encore plus remarquable puisqu'il est au 4e rang pour toute la ligue Nationale avec 92, 5 de moins que le meneur, l'extraordinaire receveur Johnny Bench, des Reds de Cincinnati... Les cinq chroniqueurs mont-réalis affectés à temps plein aux Expos ont rendu un bel hommage à Singleton avant-hier en le proclamant le joueur par excellence de l'équipe au cours du mois d'août, qu'il a conservé une moyenne de .375 (39 "cs" en 104 présences), cogné 7 doubles et 4 circuits, et produit 23 points... Kenny avait partagé cet honneur, et la bourse mensuelle O'Keefe de \$1,000 avec Mike Marshall en juillet.

Le jeune gaucher Balor Moore (7-14), tout comme il devait le faire hier soir, tentera de procurer une 4e victoire d'affilée aux Expos cet après-midi, face à Rick Reuschel (12-13)... Lors du programme double de demain soir, 2 premières d'une série de 4 parties contre les Mets de New York au parc Jarry. Mike Torrez (9-11) et Steve Renko (12-9) affronteront Jon Matlack (11-15) et Jerry Koosman (12-14)... Samedi soir, ce sera Steve Rogers (7-3) contre le réputé Tom Seaver (16-8), un beau duel en perspective, tandis que Moore lancerait vraisemblablement encore dimanche, contre George Stone (9-3).

Wade au rancart jusqu'aux éliminatoires

Sonny Wade, quart-arrière des Alouettes de Montréal, a subi hier une opération chirurgicale parce que victime de ligaments déchirés au genou droit.

Wade, qui en est à sa 4e saison avec l'équipe de la section Est de la ligue Canadienne de football, manquera vraisemblablement à l'appel jusqu'à la fin de la saison régulière.

Il y a une possibilité que Sonny soit de retour afin de participer aux éliminatoires, à révéler un porte-parole de l'équipe. Celui-ci a en outre précisé que la blessure subie par Sonny lors du match

de lundi contre les Argonauts de Toronto n'avait pas semblé sérieuse après un premier examen.

Wade en était à son premier départ cette saison puisque son nom apparaissait sur la liste des blessés depuis un match pré-saison disputé dans l'Ouest canadien. Wade souffrait alors de muscles étirés à l'estomac.

Wade s'est blessé au cours du premier quart et il fut alors remplacé par Jones, à l'exception d'un seul jeu au deuxième quart. Wade a toutefois continué d'effectuer les bottes de dégagement jusqu'à la fin de la rencontre et ce avec succès.

quel les Alouettes affronteront successivement les Esquimaux d'Edmonton, samedi, puis des Lions de la Colombie-Britannique, mardi.

Hier, Levy songeait à remplacer Gaines, un vétéran de 13 saisons au football canadien, par le jeune Brad Upshaw.

"C'est un risque calculé, a dit Levy. Mais soyons quand même réaliste: un joueur de la trempe de Gaines ne peut être remplacé. Mais nous sommes aussi accablés au pied du mur. Nous devons donc agir et agir rapidement."

Outre Upshaw, il est également possible que le poste laissé vacant par Gaines soit comblé par le second Marv Luster. Il semble toutefois que cette solution ne soit pas retenue puisqu'un tel geste obligerait l'équipe à combler deux postes.

Brady au quart

Wade, qui est diplômé du collège Emory et Henry de Virginie, avait perdu le poste de quart aux mains de George Mira, vétéran de plusieurs saisons dans la ligue Nationale de football.

Mais Mira s'est fracturé quelques côtes lors de la défaite des Alouettes au compte de 22-21 contre les mêmes Argos le 15 août dernier. Son nom est sur la liste des blessés de 30 jours jusqu'à lundi.

Afin de parer à toute défaillance de son jeune quart Jimmy Jones ou simplement à une autre blessure, l'instructeur Marv Levy a inséré au poste de quart le demi offensif Jim Brady. Levy a également remplacé le nom du demi Don Mahi sur la liste des joueurs actifs.

A Richelieu

hier soir

Parti double: Aqua Duke (6) et Grey Way (8); \$25.40.

1ère quintela: Tyro et Adios Rock; \$54.70.

2e quintela: Gene Gillette (3) et Robert All Bris (6); \$69.90.

3e quintela: Hy Lucky (1) et Peace Mir (4); \$18.60.

Exacta: The Duke (4) et Majestic Girl (8); \$34.10.

Mutuel: \$283.437.

Assistance: 3,650.

McQuay libre

TORONTO (CP) — Leon McQuay, qui a commencé la saison avec les Argonauts de Toronto avant d'être échangé aux Stampede de Calgary où comme à Toronto il a eu maille à partir avec les instructeurs, est désormais considéré comme agent libre depuis 16h, hier.

Personne de la LCF n'a voulu déboursé \$350 (le prix du repêchage) pour obtenir les services du meilleur joueur dans la conférence de l'Est en 1971, qui commande un salaire de \$45,000. S'il le désire l'enfant terrible du football canadien pourra évoluer avec les Giants de New York, de la ligue Nationale, l'an prochain seulement parce qu'il a joué au football canadien cette année, ce qu'il ne pouvait faire pour jouer aux E.-U. cette saison.

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
ST-LOUIS	72	68	493	3
PITTSBURGH	67	69	483	3
MONTREAL	67	70	489	3
NEW YORK	66	73	475	5
CHICAGO	65	72	474	5
PHILADELPHIE	63	77	450	9

Ouest	G	P	Moy.	Diff.
CINCINNATI	85	55	607	-
LOS ANGELES	83	56	597	1 1/2
SAN FRANCISCO	78	59	560	3 1/2
HOUSTON	77	71	500	10
ATLANTA	67	73	479	18 1/2
SAN DIEGO	48	89	300	35 1/2

Hier soir
Chicago à Montréal, remis
New York 4, Philadelphie 0
Cincinnati 9, Houston 3, 11 manches
St-Louis 5, Pittsburgh 1
Atlanta à San Diego, 22h30
Los Angeles à San Francisco, 22h

LIGUE AMERICAINE

Est	G	P	Moy.	Diff.
BALTIMORE	75	57	584	-
BOSTON	77	63	550	4
DETROIT	74	66	520	7
NEW YORK	70	69	504	10 1/2
MILWAUKEE	67	71	486	13
CLEVELAND	60	81	426	21 1/2

Ouest	G	P	Moy.	Diff.
OAKLAND	80	57	584	-
KANSAS CITY	76	62	551	4 1/2
CHICAGO	69	70	498	12
MINNESOTA	67	70	480	13
CALIFORNIE	62	71	466	18
TEXAS	47	91	341	33 1/2

Hier soir
Boston 7, Cleveland 5
Detroit 7, Baltimore 3
Oakland à Californie, 22h

HIER SOIR

Philadelphia	000 000 000 - 4
New York	100 010 000 - 4
E - Schmidt, DJ - Philadelphia 1, LSH	
Philadelphia 10, New York 9, 3B - W. Garratt,	
CC - Staub 12, BV - Miller, S - McGraw,	
MI Cs P PB BB RB	
Twitchell P, 13-8	5 3 2 1 4 1
Culver	3 2 2 2 3 1
Sadecki G, 4-3	5-2 3 0 0 5 6
McGraw	3-1 3 0 0 1 2
VP - McGraw 15, MC - Twitchell, Culver,	

ST. LOUIS (5)				PITTSBURGH (3)			
	ab	p	pp		ab	p	pp
Brock cf	4 1 1 2	Cash 2b	3 2 1 1				
Simmons 2b	4 1 1 2	D. Parker cc	5 0 2 0				
J. Cruz cc	3 1 1 0	Adoliver 1b	5 0 2 1				
Simmons r	2 1 1 0	Stargell cf	5 1 2 2				
McCvrr 1b	4 0 2 2	Sargell cf	5 1 0 0				
Torre 1b	1 0 0 0	Hebner 3b	4 0 2 0				
Corbo rd	3 0 0 0	Zisk rd	4 0 0 0				
Boys 1b	4 1 1 0	Mavris cf	4 0 0 0				
Tyson cc	4 1 1 0	RJohnson 1	0 0 0 0				
AFoster 1	3 1 1 0	RJohnson 1	0 0 0 0				
J. Andrews 1	3 0 0 0	Morlan 1	0 0 0 0				
Hendson 1b	1 0 0 0	Zachary 1	1 0 0 0				
Segal 1	0 0 0 0	Gonzalez 1	1 0 0 0				
		LWalker 1	0 0 0 0				
		Suarez 1	1 0 0 0				
		RHansen 1	0 0 0 0				
		MMay 1	0 0 0 0				

Jiffydrac	0 0 0 0
St. Louis	35 5 10 5
Pittsburgh	300 002 000-3
E. Heber, DJ, St. Louis 1, LSH, St. Louis 9, Pittsburgh 11, 2B-J. Cruz, McCawer, Sizemore, Zisk, CC-Stargell 38, BV-Brock, S-Sizemore, BS-Heber.	

1er quart	2e quart	3e quart	4e quart
OTTAWA: Touché de Foley sur passe de 24 verges de Keeling. Converti par Organ. 4:47	OTTAWA: Touché de Young sur passe de 50 verges de Douglas. Converti par Corlea. 12:57	OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	OTTAWA: Touché de Douglas sur course de 3 verges après latérale de Musson. Converti par Gercia. 18:48
C-B: Touché de Young sur passe de 50 verges de Douglas. Converti par Corlea. 12:57	OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57
C-B: Placement de 32 verges de Gercia. 18:57	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57	C-B: Placement de 32 verges de Gercia. 18:57	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57
C-B: Placement de 32 verges de Gercia. 18:57	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57	C-B: Placement de 32 verges de Gercia. 18:57	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57

1er quart	2e quart	3e quart	4e quart
OTTAWA: Touché de Foley sur passe de 24 verges de Keeling. Converti par Organ. 4:47	OTTAWA: Touché de Young sur passe de 50 verges de Douglas. Converti par Corlea. 12:57	OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	OTTAWA: Touché de Douglas sur course de 3 verges après latérale de Musson. Converti par Gercia. 18:48
C-B: Touché de Young sur passe de 50 verges de Douglas. Converti par Corlea. 12:57	OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57
OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	OTTAWA: Touché de Douglas sur course de 3 verges après latérale de Musson. Converti par Gercia. 18:48	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57
C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57

1er quart	2e quart	3e quart	4e quart
OTTAWA: Touché de Foley sur passe de 24 verges de Keeling. Converti par Organ. 4:47	OTTAWA: Touché de Young sur passe de 50 verges de Douglas. Converti par Corlea. 12:57	OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	OTTAWA: Touché de Douglas sur course de 3 verges après latérale de Musson. Converti par Gercia. 18:48
C-B: Touché de Young sur passe de 50 verges de Douglas. Converti par Corlea. 12:57	OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57
OTTAWA: Placement de 27 verges de Gercia. 16:00 000-000-0-7 9 0	OTTAWA: Touché de Douglas sur course de 3 verges après latérale de Musson. Converti par Gercia. 18:48	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57
C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57	C-B: Touché de Harris sur course de 3 verges. Converti par Gercia. 18:00	OTTAWA: Placement de 34 verges de Organ. 18:57

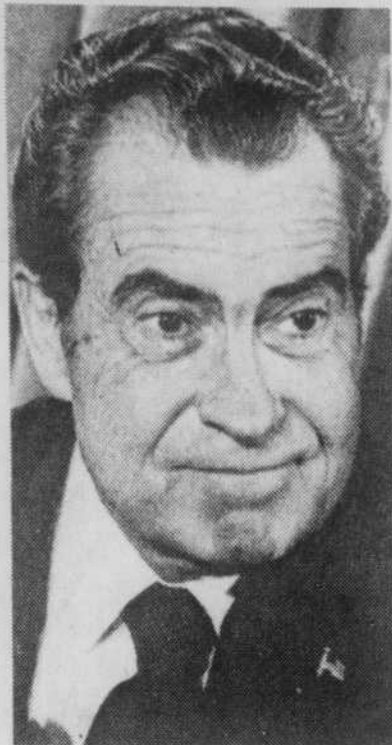
AVANT-HIER

LIGUE NATIONALE	Cincinnati	001 013 101 5-12 16 2
Houston	300 100 003 0-7 10 2	
Gullett, Banney 5e, Carroll 9e, Borbon (8-4) 10e et Bench, Griffin, Crawford 6e, Cosgrove 9e, Richard (5-2) 10e, Ray 10e et J. Edwards 10e, CC - Cincinnati, Perez 23e, Bench 24e, Menke 3e, Houston, Watson 14e, Cedeno 15e, A - 3:37.		
Atlanta	000 000 120-3 7 1	
San Diego	000 000 000-0 9 1	
Harrison (10-4), Niekro 8e et Dietz, Cesanova 8e, Troedson (6-6), Ross 8e et Kendall, CC - Atlanta, Baker 16e, A - 2:47.		
Los Angeles	000 000 001-1 1 0	
San Francisco	000 003 000-3 7 1	
Downing (9-8), Zahn 8e, Shanahan 8e et Ferguson, Bryant (21-9), Sosa 8e et Rader, CC - San Francisco, McCovey 25e, Kingman 18e, A - 15:47.		

LIGUE AMERICAINE	Texas	311 206 100-0 4 1
Bibby (6-9), Brown 3e, Durham 4e, Allen 5e, Gogowski 8e et Suarez, Kaat (12-12) et Herrmann, CC - Chicago, May 17e, A - 5:02.		
Oakland	100 100 011-4 9 1	
California	000 100 011-3 7 2	
Holtzman (20-11), Fingers 8e, Knauer 9e, Pina 9e et Fosse, Singer (12-12), Sells 9e et Torborg, A - 7:18.		

San Francisco	000 003 00x-3 7 1
Downing (9-8), Zahn 6e, Shanahan 8e et Ferguson; Bryant (21-9), Sosa 9e et Rader, CC-San Francisco, McCovey 25e, Kingman 18e, A-15,470.	
LIGUE AMERICAINE	
Texas	000 000 000-0 4 1

Chicago	311	206	100-4	13	0
Bibby (6-9), Brown 3e, Durham 4e, Allen 5e, Gogolewski 8e et Suarez, Kaat (12-12) et Herrmann, CC-Chicago, May 17e. A-5,502					
Oakland	100	100	011-4	9	1
Californie	000	100	011-3	7	2
Moltzman (20-11), Elmer, Se. & W.					



L'année ayant été "décevante" sur le plan intérieur

Nixon adressera lundi un nouveau message sur l'état de l'union

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a annoncé qu'il allait adresser lundi au Congrès un second message sur l'état de l'union afin de l'inviter à l'issue d'une année "très décevante" sur le plan intérieur, à approuver des mesures "urgentes" pour lutter contre l'inflation, maintenir une défense nationale puissante, combattre la crise de l'énergie et résoudre certains problèmes comme le logement.

"Il ne nous reste plus que trois mois", a souligné le chef de l'Exécutif, qui tenait sa seconde conférence de presse en quinze jours.

Faisant, semble-t-il, allusion aux proportions prises par le Watergate au détriment d'autres questions dans la vie publique américaine, il a déclaré, en parlant des mesures approuvées depuis janvier par le Congrès, "nous avons eu cette année des résultats très décevants".

Le président paraissait plus détendu et assuré hier à la Maison-Blanche

qu'au cours de sa précédente confrontation avec la presse le 22 août à San Clemente, où il avait tenu sa première conférence de presse en plus de cinq mois.

Mais cette fois, M. Nixon n'a pas eu à se plaindre que l'"obsession du Watergate" fasse oublier aux journalistes les "affaires du peuple" car ces derniers, sur les quatorze questions qu'ils ont posées pendant les vingt-cinq minutes dont ils ont disposé, n'ont soulevé qu'à six reprises des points relatifs à l'enquête sur l'affaire d'espionnage du siège du Parti démocrate.

Le "glissement" des préoccupations de l'opinion a été illustré par trois questions portant sur le problème du pétrole et du Moyen-Orient, au sujet duquel M. Nixon, tout en avertissant les dirigeants arabes qu'ils risquaient de perdre un marché s'ils se laissaient tenter par l'emploi de leurs ressources comme arme politique, a défini sa position avec un souci d'équilibre sans précédent:

"nous ne sommes pas pro-Israéliens, nous ne sommes pas pro-Arabes".

Le président a ouvert sa conférence de presse par une déclaration liminaire de dix minutes annonçant qu'il allait adresser au Congrès, qui a repris ses travaux hier après un mois de vacances, un nouveau message sur l'état de l'Union, rompant ainsi avec une tradition selon laquelle le chef de l'Exécutif n'adresse qu'un seul message de ce genre par an, en janvier ou février.

Parmi les quatre chapitres qu'il compte traiter dans ce message figure la défense nationale. M. Nixon veut mettre en garde le Congrès contre une diminution du budget de la défense qui affaiblirait à son avis la position des Etats-Unis dans leurs négociations avec l'Union soviétique pour la réduction mutuelle et équilibrée des troupes en Europe, et la limitation des armements nucléaires offensifs y compris, a-t-il dit, les fusées à ogives nucléaires multiples et indépendantes. Rappelant que la préparation d'une nouvelle rencontre au sommet soviéto-américain est en cours il a souligné que les Etats-Unis devaient se garder d'aborder ces négociations "dans une position de second rang".

Priorité sera donnée, dans ce message, à la lutte contre l'inflation, et M. Nixon va inviter le Congrès à des mesures d'économie afin de ne pas mettre en péril le "budget équilibré" qu'il recherche. Il traitera aussi des mesures à prendre pour éviter que la "crise de l'énergie" prenne des "proportions dangereuses", ainsi que des problèmes domestiques pour lesquels, a-t-il souligné, "il est temps d'aller de l'avant".

Au sujet du Watergate, M. Nixon a

annoncé qu'il allait maintenir sa position "dure" au sujet des enregistrements des conversations présidentielles réclamés par les enquêteurs, mais qu'il refuse de communiquer pour ne pas mettre en péril le caractère "confidentiel" de ces conversations.

Il s'est dit certain que la Cour d'appel, qui doit examiner ce litige au cours des prochains jours, lui donnerait raison, mais il a refusé de préciser dans quelles conditions il se plierait éventuellement à une décision de la Cour suprême.

Enfin, interrogé sur la manière dont

il envisage de "retrouver la confiance" de l'opinion après l'affaire du Watergate, M. Nixon a déclaré d'un ton assuré et combatif que c'est en premier lieu "le président qui ne doit pas perdre confiance en lui-même". Ensuite, c'est en prenant dans un esprit "bipartisan" ces mesures "constructives" en faveur desquelles il va plaider dans son message au Congrès, que le président envisage de rétablir son capital de confiance, qui a souffert, a-t-il reconnu, des "attaques" menées contre lui au cours des derniers mois.

Ouverture du "sommet" de Frascati

FRASCATI (AFP) — Le "sommet" des ambassadeurs du pape s'est ouvert hier matin à Frascati, près de Rome.

Avant de se rendre à la Villa Tuscolana où sont réunis les diplomates du Saint-Siège, le cardinal secrétaire d'Etat Jean Villot a fait à l'agence romaine catholique "ASCA" une déclaration, précisant que "c'est une rencontre fraternelle, souhaitée depuis longtemps par les représentants du Saint-Siège à l'étranger".

Les nonces apostoliques "sont dispersés dans le monde, a-t-il dit, ils appartiennent à différentes générations. Un certain nombre d'entre eux se trouvent dans des pays où les catholiques constituent une infime minorité. Jusqu'ici, ils passaient à Rome sans se rencontrer, soit en y arrivant pour leurs vacances, soit en retournant à leur siège. Nous avons estimé, conclut le secrétaire d'Etat, que c'était un devoir de leur offrir cette occasion de passer en-

semble trois jours d'échange de vues, de prière en commun, d'entretiens libres et spontanés avec les responsables de la Curie".

Retrait US de Thaïlande

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a annoncé hier un nouveau retrait de 1.610 hommes et 60 avions des bases américaines de Thaïlande à partir d'aujourd'hui.

Les appareils devant quitter la Thaïlande comprennent 50 chasseurs et 10 avions-citerne KC-135. Les 1.610 hommes sont tous des aviateurs.

C'est la deuxième étape de la réduction des forces américaines en Thaïlande décidée par les deux gouvernements le 24 août. La première étape avait porté sur 2100 "Marines" et leur équipement, qui ont été transférés au Japon.

"Pas de partage du monde, même à l'amiable"

Quelque 60 chefs d'Etat inaugurent solennellement le "sommet" d'Alger

ALGER (d'après l'AFP) — Une soixantaine de chefs d'Etat, et plus d'un millier de ministres, délégués, observateurs et invités, ont assisté hier soir à l'ouverture de la conférence des pays non alignés d'Alger. Plus de 80 pays sont ainsi représentés à ce quatrième sommet du tiers monde, qui représente près de 60 pour cent de la population du globe.

Le président algérien Houari Boumédiène a été élu par acclamations nouveau président en exercice du sommet. Tous les participants ont été

salués par une garde d'honneur algérienne très traditionnelle. Cette manifestation spectaculaire symbolise le désir des trois continents du sous-développement, Asie, Afrique et pour la première fois Amérique latine, de repenser et de modifier les termes régissant l'ordre mondial.

Tous les chefs d'Etat reprendront sans doute à leur compte la formule du président algérien, M. Houari Boumédiène: "pas de partage de la planète, même à l'amiable", le partage du monde ainsi dénoncé étant la division du monde

de en pays riches et pauvres et les divisions informelles des sphères d'influence des grandes puissances.

Que peuvent avoir de commun des gens aussi différents que Tito, inventeur du non-alignement à l'époque de la guerre froide et Houphouët-Boigny, Castro et le roi Faïçal d'Arabie saoudite, Khadafi et Mme Gandhi, sinon la volonté de participer plus activement au débat qui se déroule sur la scène internationale et d'y faire prévaloir les grands thèmes de ce non-alignement dont la conférence des ministres des Affaires étrangères a déjà donné un sens plus précis.

Le concept de non-alignement qui prévaut au moment où les chefs d'Etat se réunissent est assez différent de celui qui est né, il y a douze ans, à la conférence de Belgrade, en septembre 1961. L'accent est mis désormais moins sur la détente et la coexistence pacifique que sur l'exploitation économique qui fait que les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.

De ce fait les travaux préparatoires les plus importants sont ceux de la commission économique, sous la présidence de Hernan Santa Cruz, ambassadeur du Chili auprès des Nations unies à Genève. La commission reprend les revendications formulées par 77 pays en voie de développement et on parle maintenant de l'éventuelle création d'une banque des pays non alignés.

Sur le plan politique, les pays les plus engagés feront sans doute voter des résolutions suffisamment dures, pour qu'on puisse envisager que certains pays, après les avoir votées, rompent leurs relations diplomatiques avec Israël. Le leader de l'Organisation pour la libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, est d'ailleurs présent à la conférence où il cherchera à obtenir que son mouvement soit reconnu comme le seul représentant légitime des Palestiniens.

Au cours de la journée, le GRUNK, gouvernement parallèle du Cambodge dirigé par le prince Norodom Sihanouk, a été reconnu comme seul gouvernement du Cambodge par la Guyane et l'Ouganda, tandis que le colonel Mouammar Khadafi, de Libye, assurait le prince de son appui total.

Le gouvernement américain suit "avec intérêt" le déroulement de la réunion au sommet des pays non-alignés à Alger, a indiqué hier le département d'Etat.

"Nous croyons que ces pays peuvent se rapprocher et apporter une contribution à la paix, à la sécurité et à la justice entre les Nations", a déclaré un porte-parole du département d'Etat, M. Paul Hare.

Malgré leur "intérêt" à l'égard de la réunion d'Alger, les Etats-Unis n'ont cependant envoyé aucun message aux participants, à la différence des gouvernements chinois et soviétique, qui ont, de leur côté, transmis des télégrammes, a confirmé le porte-parole américain.

Parmi les points du calendrier de la conférence qui retiennent plus particulièrement l'attention du gouvernement américain, selon les observateurs diplomatiques, figurent notamment les discussions auxquelles pourraient donner lieu des problèmes tels que l'éventuelle utilisation du pétrole comme "arme politique" par les pays arabes ou la nationalisation d'intérêts pétroliers étrangers en particulier américains, ainsi que les revendications de certains pays, comme la Libye, demandant le retrait des flottes étrangères de la Méditerranée.

De son côté, le colonel Khadafi, chef de l'Etat libyen, a estimé hier que la conférence d'Alger n'est pas celle des non-alignés "car, a-t-il déclaré, les grandes puissances ont pu, malheureusement briser le bloc des non-alignés".

Dans une déclaration faite à son départ de Tripoli pour Alger le colonel Khadafi a estimé

Yakir et Krassine sont présentés à la presse

MOSCOU (Reuter) — Deux anciens dissidents soviétiques ont été présentés hier à Moscou lors d'une conférence de presse, où ils se sont déclarés coupables d'avoir complété avec "des organisations fascistes étrangères" pour renverser l'Etat soviétique.

Les deux anciens dissidents, l'historien Pyotr Yakir et l'économiste Viktor Krassine, ont été condamnés il y a cinq jours à trois années de camp de travail et à trois années de bannissement pour activités anti-soviétiques.

Les deux condamnés, reve-

nant sur leurs critiques contre le régime soviétique, ont déclaré avoir "sciemment travaillé à saper l'Etat".

Pendant la conférence de presse, un responsable du Parquet soviétique, M. Mikhail Malyarov, a averti le physicien Andreï Sakharov qu'il n'était pas exclu qu'il soit arrêté et jugé.

M. Malyarov s'est attaqué également à Alexander Soljenitsyne, l'accusant d'avoir traité Yakir de lâche pour avoir reconnu les faits qui lui étaient reprochés.

Les Chinois se préparent contre une attaque surprise

HONG KONG (Reuter) — Les troupes chinoises stationnées dans les régions frontalières et sur la côte orientale intensifient leur entraînement en vue d'une éventuelle attaque surprise soviétique, indique Radio-Pékin.

"Préparez-vous à la guerre, à la famine, creusez des tranchées et des abris anti-aériens profonds, faites plus de provisions de riz, mais abstenez-vous de l'hégémonie". Les initiatives recommandées par le président Mao sont mises en pratique aujourd'hui, a déclaré la radio, faisant allusion à l'appel lancé par le 10e congrès du Parti communiste chinois de se préparer à une flambée de guerre mondiale impérialiste.

La radio avait déjà annoncé, mardi, que les troupes de Changhaï s'entraîneraient au tir de nuit pour se préparer en vue d'une agression soviétique.

Par ailleurs, l'Agence Chine Nouvelle a attaqué "l'expansion et la pénétration du révisionnisme soviétique au Proche-Orient".

"La clique révisionniste au pouvoir en Union soviétique, écrit l'agence, a vendu des armes à des pays arabes pour faire la preuve de son assistance désintéressée et de son amitié digne de confiance".

"Racisme aveugle" à Marseille?

ALGER (Reuter) — Le président Houari Boumédiène a adressé des messages de condoléances aux familles de huit Algériens assassinés en France au cours de la semaine dernière, annonce-t-on à Alger, où la situation des travailleurs émigrés a suscité une vive émotion.

Les corps de trois des victimes de ce que la presse al-

gérienne qualifie de "racisme aveugle" ont été rapatriées de Marseille pour être enterrées en Algérie.

Par ailleurs, M. Louis Terrenoire, ancien ministre et président de l'Association de solidarité franco-arabe, a demandé aux avocats de l'association de "se constituer partie civile en son nom, conformément à la loi française contre le racisme, dans les procédures qui ont été ouvertes" à la suite des assassinats, annonce l'Association.

L'Agence Algérie Presse Service a diffusé un article sur ces assassinats et la situation actuelle de la communauté algérienne en France.

A ce sujet, l'envoyé spécial de l'agence à Marseille écrit notamment: "S'il faut convenir que certains Français, et ils sont peu nombreux, n'aiment pas du tout la tournure prise par les événements et sont prêts à tout mettre en oeuvre pour conserver le nouveau climat instauré entre les deux pays depuis la visite de M. Bouffé à Paris en juillet, il n'en reste pas moins que la communauté algérienne est menacée dans sa vie".

"Elle a le sentiment légitime d'être insuffisamment protégée, d'être exposée. Il a fallu beaucoup d'efforts aux responsables algériens du sud de la France tant était difficile la situation de personnes n'ayant pas l'habitude de compter seulement les coups qu'on lui assène".

La police d'Ulster sera renforcée

NEWCASTLE (AFP) — Aucun changement fondamental ne sera apporté à l'organisation de la police d'Ulster (RUC) a déclaré M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, au cours d'une réunion des représentants des 4.200 policiers du RUC qui s'est déroulée mardi soir à Newcastle (comté de Down).

M. Whitelaw a toutefois souligné que les effectifs de la police seraient "renforcés" afin de pouvoir "fonctionner de façon efficace et acceptable à l'ensemble de la communauté".

Ces déclarations, qui font écho à celles faites par le premier ministre britannique, M. Edward Heath, lors de sa récente visite en Ulster, rassureront probablement la communauté protestante.

QUAND CE N'EST PAS ORDINAIRE, C'EST EXTRA.

